ESTIMATES

Department of Justice Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/39-2004
ISBN 0-660-62635-7

105-01104/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2004 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

SERVING CANADIANS

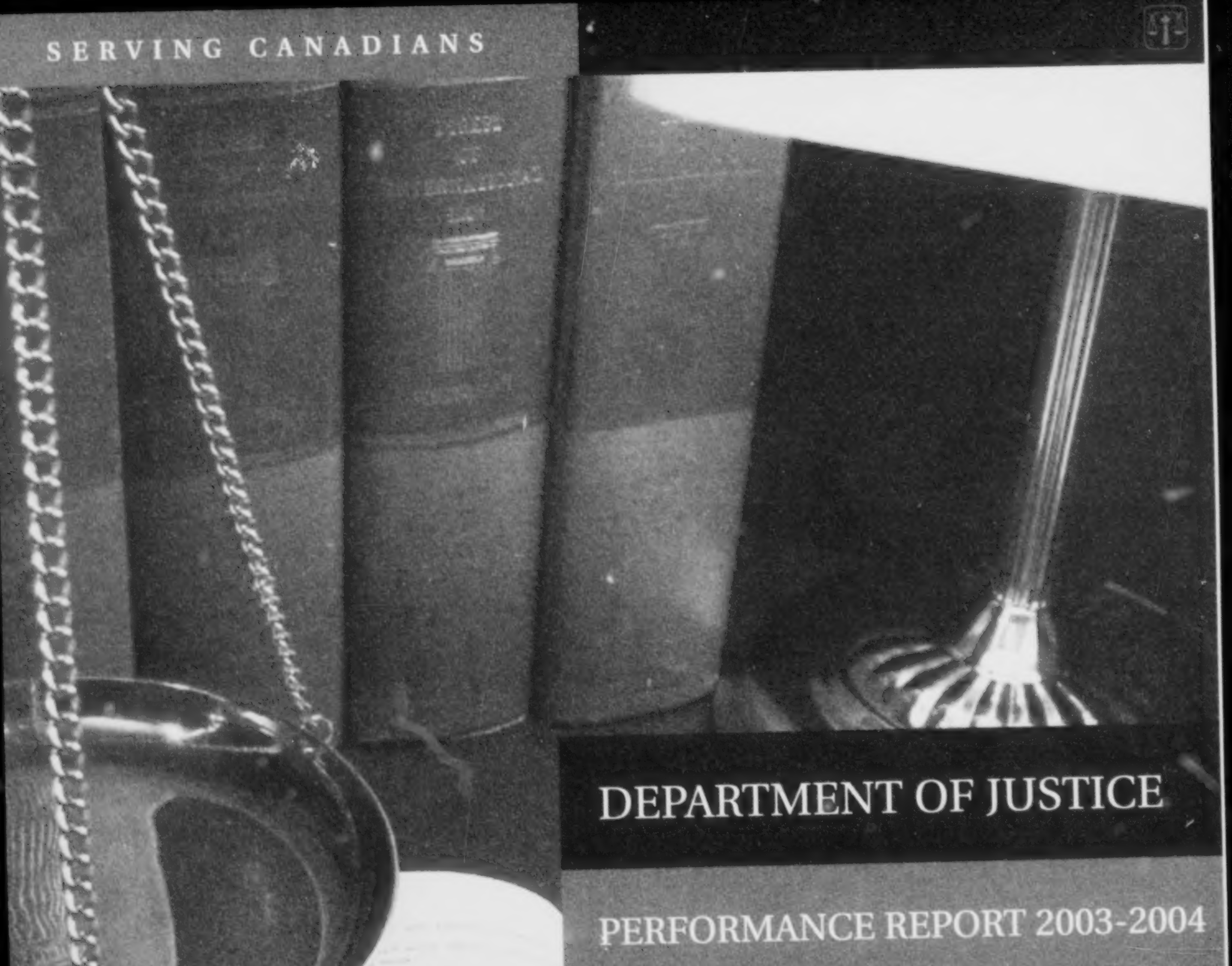

DEPARTMENT OF JUSTICE

PERFORMANCE REPORT 2003-2004

www.canada.justice.gc.ca

Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

Canada

Department of Justice

Performance Report

For the period ending March 31, 2004

Cotler

Irwin Cotler
Minister of Justice
and Attorney General of Canada

TABLE OF CONTENTS

I. Messages 1
- A. Minister's Message 1
- B. Management Representation 2

II. Context 3
- A. Canada's Justice System 3
- B. Mandate and Role of the Department 3
- C. Our Work 4
- D. The Challenges 7
- E. Organizational Structure 8
- F. Reallocations to Higher Priorities 8
- G. Departmental Review 8
- H. Effects of Government Reorganization of December 2003 9
- I. Summary of Departmental Performance and Logic Model 9
- J. Linking Previous Strategic Directions with Revised Strategic Outcomes 12

III. Performance by Strategic Outcome 13
- A. A Fair, Relevant, Accessible Justice System that Reflects Canadian Values 13
  - 1. Promoting Access to, and Efficiencies in, the Justice System 13
    - Legal Aid 13
    - Access to Justice in Both Official Languages 15
    - Justice Partnership and Innovation Program 16
    - Other Initiatives 17
  - 2. Protecting Children, Youth and Vulnerable People under the Law and within the Justice System 17
    - Youth Justice Renewal 18
    - Victims of Crime Initiative 20
    - Child-Centred Family Justice Strategy 23
  - 3. Addressing the Needs of Aboriginal People in the Justice System 25
    - Aboriginal Justice Strategy 25
- B. A Safer, More Secure Society 27
  - 1. Combating High-Tech Crime, Organized Crime and Terrorism 27
    - Organized Crime 27
    - Public Security and Anti-Terrorism 29
    - Federal Prosecution Service 30
  - 2. Modernizing the Criminal Law 33
    - Criminal Law Reform 33
  - 3. Improving Capacity to Respond to International Requests and Transnational Crime 35
    - International Law 35
    - International Cooperation Group 36

C. High-Quality Legal Services to Support the Federal Government 37
  1. Supporting our Clients with High-Quality Legal Services 37
    - Legislative Services Branch 37
    - Civil Litigation Branch 39
    - Public Law Group 39
    - Tax Law Services Portfolio 40
    - Citizenship, Immigration and Public Safety Portfolio 41
    - Aboriginal Affairs Portfolio 42
    - Business and Regulatory Law Portfolio 43
    - Central Agencies Portfolio 43

  2. Establishing a Sustainable Funding Strategy for Legal Services 45

  3. Improving Performance Measurement 46

  4. Legal Risk Management 46

D. Enhancing Enabling Work Environment 47
    - Communications 47
    - Human Resource Management 48
    - Finance, Administration and Programs 48
    - Information Management and Information Technology 49

IV. Horizontal Government-wide Initiatives 50
    - Government-wide Initiatives 50
    - Sustainable Development Strategy 51

V. Financial Tables 53

VI. Annexes 63
  A. Legislation Administered by Department of Justice Canada 63
  B. Research Reports 65
  C. Audits and Evaluations 68
  D. Reports to Parliamentary Committees 69

VII. Contact Information 70

Section I. Messages

A. MINISTER'S MESSAGE

The justice system is a foundation that supports Canada's democracy, social cohesion, economic competitiveness and international relations. For Canadians, the system is also an essential safety net to prevent conflicts, where possible, or to help resolve or manage conflicts when other systems fail.

Although the fundamental aspects of the justice system work well, the system faces several significant challenges. The increased volume and complexity of some court cases lead to lengthy delays; sophisticated communications technologies regularly spawn new types of crime, such as Internet luring and identity theft; Aboriginal people remain over-represented in prisons and under-represented in legal professions. Other challenges include fighting organized crime and terrorism.

During the past year, the Department of Justice, as tne chief steward of the justice system, has played a central role in developing solutions to these and other challenges. I believe that to effectively address both current and existing challenges requires close and continual collaboration with the broad partnership of governments and stakeholders that comprise our justice system.

Significant progress has been made during the period covered by this report. The *Youth Criminal Justice Act*, for instance, came into effect to make the justice system more equitable and effective for young Canadians. In addition, a long list of pilot projects demonstrated innovative and efficient ways to rehabilitate and reintegrate youths in conflict with the law.

To help mitigate the effects of divorce on children, a funding agreement was reached with the provinces and territories to implement the Child-Centred Family Justice Strategy. The strategy promotes the use of mediation and conflict resolution to resolve custody disputes.

A new Legal Aid Strategy was articulated, ensuring that economically disadvantaged persons facing serious criminal charges have access to legal representation. Legal Aid funding agreements were reached with the provinces and territories. The Department also released a strategic plan and dedicated funds to improve access to the justice system for official language minority communities.

This Performance Report is a snapshot of the Department's work as it establishes priorities that will improve the service it provides to Canadians. I am confident that this report will demonstrate the exceptional benefits provided to Canadians by the Department of Justice.

Irwin Cotler
Minister of Justice and Attorney General of Canada

B. MANAGEMENT REPRESENTATION

I submit, for tabling in Parliament, the Department of Justice Canada's Departmental Performance Report (DPR) for 2003-2004. This document has been prepared in accordance with the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Preparation Guide: Departmental Performance Reports 2003-2004* published by the Treasury Board of Canada Secretariat.

An accurate and comprehensive account of the Department of Justice's performance during the past fiscal year, this DPR is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's budget and by the Treasury Board Secretariat. This Report is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure and performance measures on which this document is based have been approved by Treasury Board Ministers and are the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Morris Rosenberg

Morris Rosenberg
Deputy Minister

September 13, 2004
Date

Section II. Context

The Department of Justice's Departmental Performance Report (DPR) is an account of performance based on plans set out in the Report on Plans and Priorities 2003-2004 (RPP). This Performance Report describes the accomplishments and commitments we made to Canadians in our 2003-2004 RPP (www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20032004/Jus-Jus/Jus-JusR34_e.asp). It also includes information on other initiatives where the Department undertook significant work that we believe is of importance to Canadians.

A. CANADA'S JUSTICE SYSTEM

The justice system plays a central role in Canadian society, setting out the rights and responsibilities of citizens and governments. The system also establishes and enforces laws that keep us safe, regulate our economy, and protect disadvantaged groups in society.

In Canada, a multicultural country with a flourishing economy, maintaining an effective justice system is a unique challenge. To remain relevant, the system must be firmly rooted in Canadians' values; to be effective, it must keep pace with a changing society. Balancing these requirements is challenging in an era marked by rapid change in diverse areas such as transnational crime, biotechnology and online service delivery.

Shared Jurisdiction

Under Canada's constitution, responsibilities are divided between provincial and federal jurisdictions. Federal, provincial and territorial governments can introduce new laws or amendments to existing laws in their respective jurisdictions. In general, Parliament focuses on national concerns such as international law and the making of criminal law, while provincial and territorial legislatures address local matters, such as child care. These divisions are articulated in articles 91 and 92 of the *Constitution Act 1987* and in later case law.

B. MANDATE AND ROLE OF THE DEPARTMENT OF JUSTICE

The *Department of Justice Act* identifies specific duties and responsibilities for the Department, including the administration of justice in all matters not within the jurisdiction of the governments of the provinces.

The role of the Department is to oversee important components of the justice system, draft laws, provide legal services to departments and agencies of the federal government, and design and deliver programs and initiatives that improve access to the justice system and foster a more equitable society.

To fulfill this role, the Department consults and collaborates regularly with its partners to design and implement effective strategies and programs. This report highlights projects and initiatives undertaken by the Department in cooperation with other federal departments and agencies, provincial and territorial governments, and community groups.

The portfolio of the Minister of Justice includes the following independent organizations, each with its own distinct mandate and reporting responsibilities:

- Canadian Human Rights Commission
- Canadian Human Rights Tribunal
- Commissioner for Federal Judicial Affairs
- Office of the Information Commissioner of Canada
- Office of the Privacy Commissioner of Canada
- Law Commission of Canada
- Supreme Court of Canada
- Federal Court of Canada
- Tax Court of Canada

Reports for these organizations can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/p3b0304e.asp

A dual role for the Minister of Justice

The Department's responsibilities reflect the dual role of the Minister of Justice, who also serves as Attorney General of Canada—the chief law officer of the Crown. The Attorney General advises federal departments and agencies on matters of law, conducts litigation on behalf of the Crown and represents the Crown whenever legal actions are taken against a federal body. The Attorney General is also responsible for prosecuting violations of federal law other than the *Criminal Code* in the provinces and for prosecuting all federal offences, including *Criminal Code* violations, in the territories.

The functions of the Minister of Justice relate primarily to policy considerations in areas such as criminal justice, human rights, family and youth law, administrative law, Aboriginal justice, general public law policy, and international private law.

C. OUR WORK

Justice Across Canada

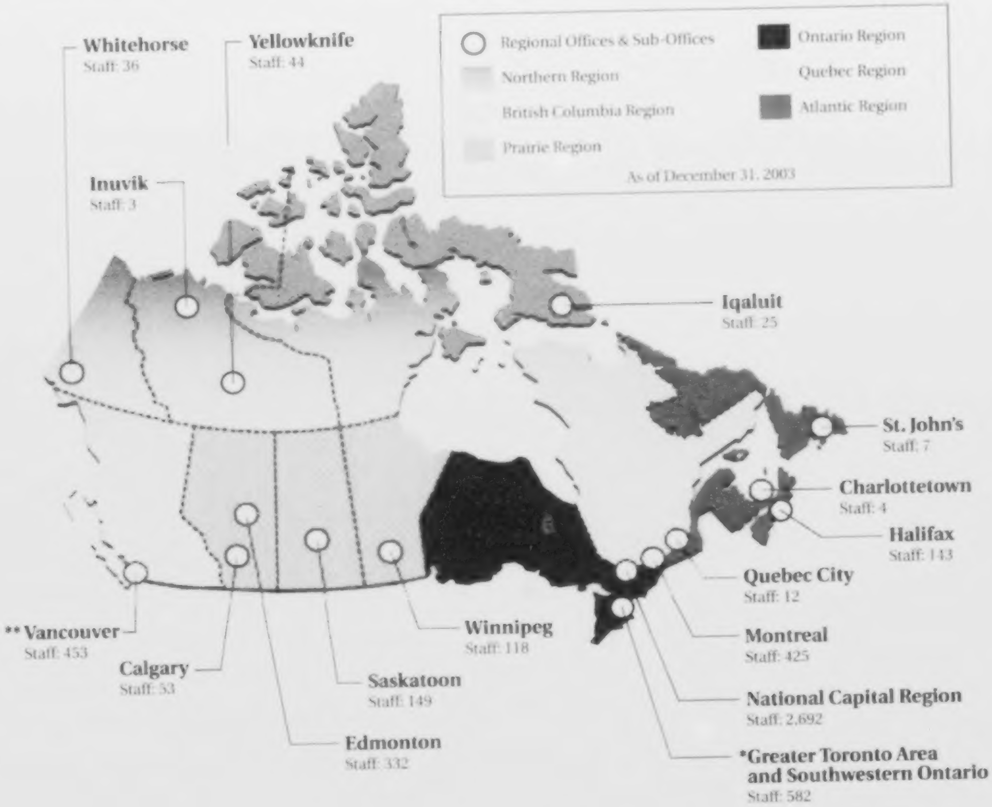
Whitehorse
Staff: 36
Yellowknife
Staff: 44
Inuvik
Staff: 3
Iqaluit
Staff: 25
St. John's
Staff: 7
Charlottetown
Staff: 4
Halifax
Staff: 143
Quebec City
Staff: 12
Montreal
Staff: 425
National Capital Region
Staff: 2,692
*Greater Toronto Area and Southwestern Ontario
Staff: 582
Winnipeg
Staff: 118
Saskatoon
Staff: 149
Edmonton
Staff: 332
Calgary
Staff: 53
** Vancouver
Staff: 453
○ Regional Offices & Sub-Offices
Northern Region
British Columbia Region
Prairie Region
Ontario Region
Quebec Region
Atlantic Region
As of December 31, 2003

* Employees of the Department's Ontario Regional Office work in Toronto, Newmarket, Brampton, Milton, Kitchener and London.

** One employee of the British Columbia Regional Office works in Kelowna.

With headquarters in Ottawa, the Department has approximately 5,000 employees working in 16 offices across the country. Roughly half of the Department's staff are lawyers; others include professionals in research, communications, administration, and program development and management.

The pan-Canadian presence of the Department provides a national dimension in the provision of legal services to government, and assures consistency and responsiveness to clients' needs across the country.

The day-to-day activities of departmental employees focus on four main functions:

Legal advice: providing legal advice to federal departments and agencies,

Litigation: upholding federal laws and prosecuting violations,

Legislation: drafting and reviewing legislation and regulations that respect the bilingual and bijural nature of Canada, and

Policy: developing and implementing policy and funding programs in areas such as youth, Aboriginal and family justice, criminal law, human rights, privacy and official languages.

These activities are carried out through three business lines:

1. **Government Client Services** provides legal counsel to government, conducts prosecutions, represents the Crown in court, and drafts legislation.
2. **Law and Policy** develops and implements policy, related programs and legislation.
3. **Administration** supports the Department's work and ensures transparency and accountability.

Justice provides legal services to clients including federal departments, agencies and Crown corporations; the subject matter ranges from human resources and employment issues to contracting and procurement. The Department also advises the government on policy options and programs, legal risk-management, and various criminal and civil matters. Departmental lawyers include specialists in fields such as tax, criminal, Aboriginal, constitutional and administrative law.

In addition to advising client departments and agencies, the Attorney General of Canada and officers of the Department must always be conscious of the broader interests of the Crown[1], which extend beyond those of any particular department or agency. Issues in litigation, policy and program implementation may have a broad application or impact across government. Furthermore, the Attorney General's responsibilities may go beyond those owed by a solicitor to a client; he or she must remain vigilant in advising client departments and agencies not to abuse power, infringe fundamental rights and freedoms, depart from principles of due process, or act unfairly in resolving differences between citizens and the Crown.

A note on terminology

This performance report uses definitions established by the Treasury Board Secretariat. A few terms are included below.

Strategic outcome: the high-level, enduring benefit that a policy, program or initiative delivers to Canadians.

Business line: a mechanism to align effort and resources with strategic outcomes.

Outcome: external consequence attributed to a policy, program or initiative.

Output: direct products or services stemming from the activities of a policy, program or initiative.

---

[1] The responsibilities of the Minister and the Attorney General are set out in the *Department of Justice Act*. The Minister/Attorney General is responsible in whole or in part for this Act and 47 Acts of Parliament (see Annex A).

An Enormous Caseload

As of December 31, 2003, the Department had a caseload of 44,809 civil litigation cases. As well, the Department has approximately 160,000 criminal prosecution files in its in-house inventory. Approximately 850 lawyers and 140 paralegals worked on the civil cases.

A second study tracked activities in seven regional offices—Toronto, Winnipeg and Montreal were excluded—over a two-year period ending March 31, 2004. During this time, the caseload grew swiftly: 55,000 new case files were opened, but only 27,000 were closed. More than half of all cases involved the interests of the government as a whole. The next-largest client was the Canada Revenue Agency (17 percent); the Office of Indian Residential Schools Resolution and Citizenship and Immigration Canada accounted for five percent each.

The Vancouver Agreement

Regional offices enhance the Department's ability to address local issues. For example departmental staff participate in the Vancouver Agreement (VA), a groundbreaking urban development agreement that supports the revitalization of Vancouver's Downtown Eastside. Three levels of government, along with community partners, collaborate on a variety of initiatives, including finding new and innovative ways to improve public safety in the area. The Department plays a key role in coordinating the various federal government departments' contributions to the agreement, including preparing an inventory of federal resources and services and communications materials. The Agreement has contributed to decreases in the rates of homicide, robbery and drug-overdose in downtown Vancouver. In addition, hundreds of new social- and market-housing units have been created. Through the VA, the three levels of government have begun to coordinate initiatives better and to focus funds, particularly for supporting economic development, crime reduction, and improvements to public housing and health care.

Civil Litigation Caseload by portfolio / area as of December 31, 2003

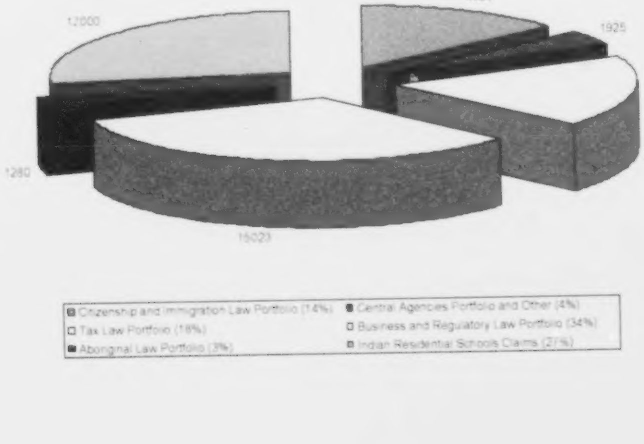

D. THE CHALLENGES

Our Environment

Canada's justice system must evolve to meet the needs of Canadians and to keep pace with external pressures, such as transnational crime and the emergence of new technologies. As a lead department in the Government of Canada, the Department of Justice plays a central role in that evolution.

The Department carefully monitors Canadian society to identify emerging issues and devise effective responses. In recent years, for instance, Canadians have become much more likely to seek redress through the courts. There is also growing pressure on the federal government to fund legal-aid services for all immigration and refugee cases. These factors have a significant impact on the Department's long-range plans.

Canada's changing demographics pose other important challenges for the Department. Single parents, Aboriginal people, recent immigrants and persons with disabilities are more likely to be poor; and poverty is strongly associated with delinquency and criminal behaviour. The Census also indicated that Canada's Aboriginal population is growing quickly and that significant numbers of Aboriginals are moving to urban centres. The Department recognizes the potential impacts of these shifts, and works collaboratively with other levels of government to design and implement effective solutions.

Any solution must balance society's need for security with personal rights and freedoms. Measures to safeguard the public must reflect Canadian values and respect Canada's laws. Maintaining this balance while responding effectively to emerging issues is the greatest challenge facing the Department.

Data Integrity

The Department's work in 2003-2004 continued to reflect the federal government's overall approach to providing Results for Canadians. While there is still work to be done in this area, for example, to integrate the various data collection systems within the Department, a number of factors are coming together to help ensure a solid foundation for monitoring, measuring and reporting of results.

With respect to the monitoring, collection and analysis of performance data, a number of areas within the Department, in particular those involved in the delivery of transfer payments, are increasingly able to illustrate some of the medium-term impacts of their work through the collection of information on a variety of indicators. Other sections, in particular, those delivering legal services, ensure that they receive ongoing feedback from their clients on the quality of their services. Significant work has been carried out to establish common performance measures within the Legal Services area. The implementation of such performance measures will assist the Department in proactively managing the law (page 46).

A number of initiatives have also been assessed through formal evaluations and audits. Where relevant in this DPR, performance information is directly cited from those reports, each of which describes the methodologies used for data collection and analysis.

ORGANIZATIONAL STRUCTURE

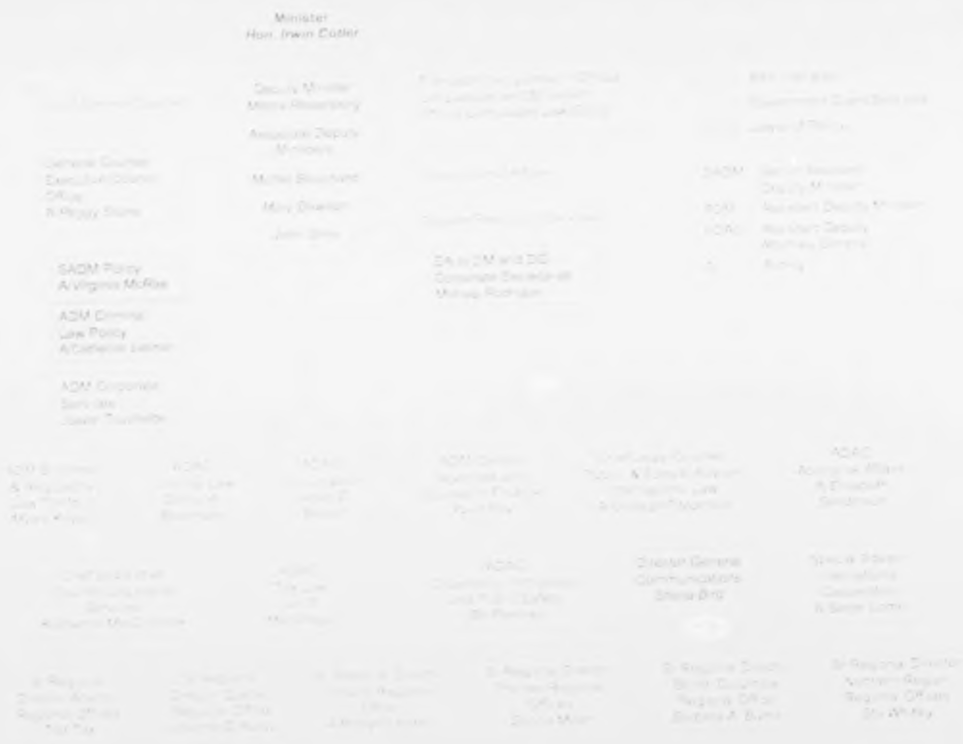
Minister
Hon. Irwin Cotler
Deputy Minister
Morris Rosenberg
Associate Deputy Ministers
Michel Bouchard
Mary Dawson
John Sims
General Counsel
Executive Council
Office
A/Peggy Stone
SADM Policy
A/Virginia McRae
ADM Criminal
Law Policy
A/Catherine Latimer
ADM Corporate
Services
EA to DM and DG
Corporate Secretariat
SADM Senior Assistant Deputy Minister
ADM Assistant Deputy Minister
ADAG Assistant Deputy Attorney General
A/ Acting
ADAG
Aboriginal Affairs
Director General
Communications
Sheila Bird

[illegible]

The Department of Justice contributed $25 million to the government's reallocation exercise. To produce this contribution, the Department reduced or delayed activities in the following areas: National Crime Prevention Centre ($14.7M), Public Safety and Anti-terrorism ($6.3M), Child-Centred Family Law ($1.5M), Centre for Victims ($0.5M), Aboriginal Justice Strategy ($0.5M), Discretionary Grants and Contributions ($0.5M) and Harmonization of Civil and Common Law ($2M).

DEPARTMENTAL REVIEW

In May 2003, the Department of Justice launched a Departmental Review in close cooperation with the Treasury Board Secretariat (TBS). The review examined the definition and interpretation of the Department's mandate, along with its activities, programs, business lines, services and delivery mechanisms.

A few key findings included the following:

- Legal risk management (LRM) has produced tangible results across government. The Department and TBS agreed to consider the development of LRM indicators for inclusion in the government-wide Management Accountability Framework.

E. ORGANIZATIONAL STRUCTURE

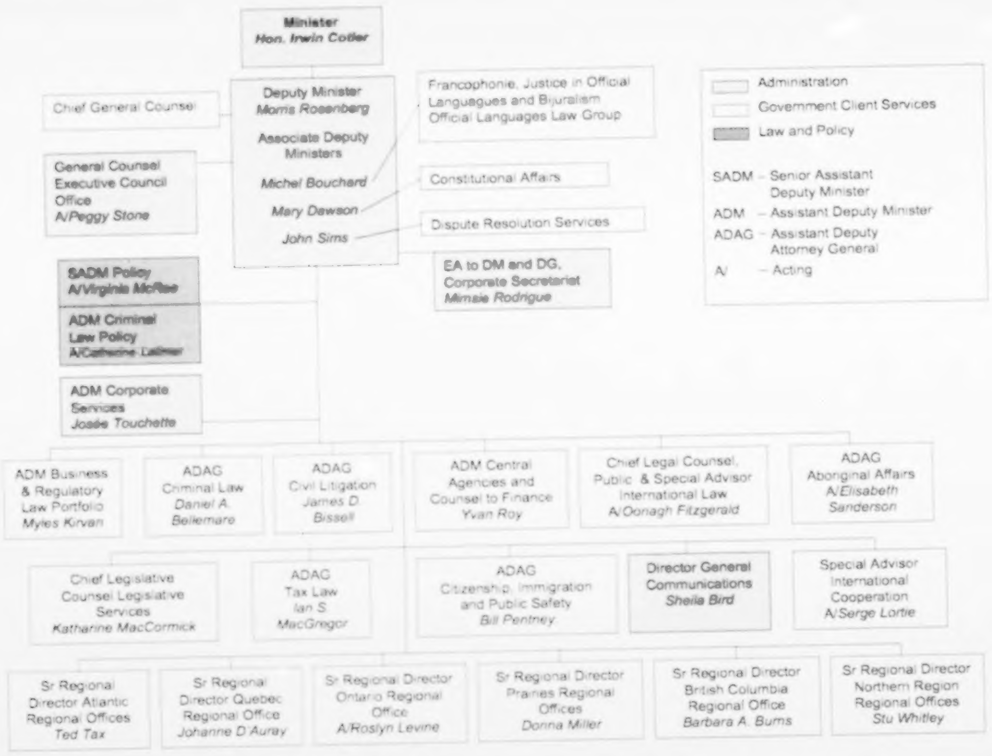
Minister
Hon. Irwin Cotler
Deputy Minister
Morris Rosenberg
Associate Deputy Ministers
Michel Bouchard
Mary Dawson
John Sims
Chief General Counsel
General Counsel Executive Council Office
A/Peggy Stone
Francophonie, Justice in Official Languages and Bijuralism Official Languages Law Group
Constitutional Affairs
Dispute Resolution Services
EA to DM and DG, Corporate Secretariat
Mimsie Rodrigue
SADM Policy
A/Virginia McRae
ADM Criminal Law Policy
A/Catherine Latimer
ADM Corporate Services
Josée Touchette
ADM Business & Regulatory Law Portfolio
Myles Kirvan
ADAG Criminal Law
Daniel A. Bellemare
ADAG Civil Litigation
James D. Bissell
ADM Central Agencies and Counsel to Finance
Yvan Roy
Chief Legal Counsel, Public & Special Advisor International Law
A/Oonagh Fitzgerald
ADAG Aboriginal Affairs
A/Elisabeth Sanderson
Chief Legislative Counsel Legislative Services
Katharine MacCormick
ADAG Tax Law
Ian S. MacGregor
ADAG Citizenship, Immigration and Public Safety
Bill Pentney
Director General Communications
Sheila Bird
Special Advisor International Cooperation
A/Serge Lortie
Sr Regional Director Atlantic Regional Offices
Ted Tax
Sr Regional Director Quebec Regional Office
Johanne D'Auray
Sr Regional Director Ontario Regional Office
A/Roslyn Levine
Sr Regional Director Prairies Regional Offices
Donna Miller
Sr Regional Director British Columbia Regional Office
Barbara A. Burns
Sr Regional Director Northern Region Regional Offices
Stu Whitley
Administration
Government Client Services
Law and Policy
SADM – Senior Assistant Deputy Minister
ADM – Assistant Deputy Minister
ADAG – Assistant Deputy Attorney General
A/ – Acting

F. REALLOCATIONS TO HIGHER PRIORITIES

The Department of Justice contributed $25 million to the government's reallocation exercise. To produce this contribution, the Department reduced or delayed activities in the following areas: National Crime Prevention Centre ($14.7M), Public Safety and Anti-terrorism ($6.3M), Child-Centred Family Law ($1.5M), Centre for Victims ($0.5M), Aboriginal Justice Strategy ($0.5M), Discretionary Grants and Contributions ($0.5M) and Harmonization of Civil and Common Law ($2M).

G. DEPARTMENTAL REVIEW

In May 2003, the Department of Justice launched a Departmental Review in close cooperation with the Treasury Board Secretariat (TBS). The review examined the definition and interpretation of the Department's mandate, along with its activities, programs, business lines, services and delivery mechanisms.

A few key findings included the following:

- Legal risk management (LRM) has produced tangible results across government. The Department and TBS agreed to consider the development of LRM indicators for inclusion in the government-wide Management Accountability Framework.

- Further work, in close collaboration with TBS, is required on the Department's funding regime. This is also a core component of the Review of Legal Services to Government Departments and Agencies.

- To strengthen governance and accountability, stronger line relationships are being established between all Financial Officers and Business Managers with the Director General, Finance and Administration.

Further review of outstanding issues will continue through other processes, including the Mid-year Review Committee, Federal Prosecution Service Review and TBS Expenditure Management Review.

H. EFFECTS OF GOVERNMENT REORGANIZATION

Organizational changes announced in December 2003, along with the transfer of the Canada Firearms Centre on April 1, 2003, have had a significant impact on the content and structure of this Departmental Performance Report. Initiatives and programs described in the Report on Plans and Priorities 2003-2004, such as the National Crime Prevention Strategy and Firearms, are not featured because they no longer fall under the Department's purview.

The changes have necessitated a reorganization of client portfolios within the Department of Justice. The most significant change was the creation of the Citizenship, Immigration and Public Safety (CIPS) Portfolio. This Portfolio delivers expert legal advice and services tailored to the needs of its clients (page 41).

I. SUMMARY OF DEPARTMENTAL PERFORMANCE AND LOGIC MODEL

Business line	Strategic Outcomes	Priorities	Initiative or Program	Benefits to Canadians
Law and policy	A fair, relevant and accessible justice system that reflects Canadian values	Promoting access to and efficiencies in the justice system	Legal Aid	Improved access to legal assistance
			Access to Justice in Both Official Languages	Improved access to justice in both official languages
			Justice Partnership and Innovation Fund	Enhanced awareness of justice issues
		Protecting children, youth and vulnerable people under the law and within the justice system	Youth Justice Renewal	Fair and effective youth justice system; improved opportunities for rehabilitation

Business line	Strategic Outcomes	Priorities	Initiative or Program	Benefits to Canadians
			Victims of Crime Initiative	Greater involvement of victims in the justice system
			Child-Centred Family Justice Strategy	Improved representation of children's interests in the justice system
		Addressing the needs of Aboriginal people in the justice system	Aboriginal Justice Strategy	Reduced crime and victimization among Aboriginal people; more responsive justice system
	A safer, more secure society	Combating high-tech and organized crime and terrorism	Organized Crime	Reduce the harmful impacts of organized crime
			Public Safety and Anti-Terrorism	Effective legislation to deter, investigate and prosecute terrorism while protecting Charter rights
			Federal Prosecution Service	Effective prosecution; enhanced cooperation with provinces and territories
		Modernizing the criminal law	Criminal Law Reform	Effective body of law
		Improving capacity to respond to international requests and transnational crime	International Law	Global threats addressed in a manner consistent with Canadian law

Business line	Strategic Outcomes	Priorities	Initiative or Program	Benefits to Canadians
			International Cooperation	Improved justice systems abroad
Government client services	High-quality legal services to support the federal government	Establishing a sustainable funding strategy	Legislative Services Civil Litigation Public Law Tax Law Citizenship, Immigration and Public Safety Aboriginal Affairs Business and Regulatory Central Agencies	Delivery of effective legal services maintained over the long term
		Improving performance measurement		Enhanced service delivery and policy making
		Managing legal risk		Reduced risks and improved efficiency across government
Administration	Support for other business lines	Enhancing communications	Continual improvement	Effective corporate support for the administration of the Department
		Modernizing human-resource management practices		
		Improving financial management practices		
		Enhancing information management		

2003-2004 Planned Expenditures ($ millions)

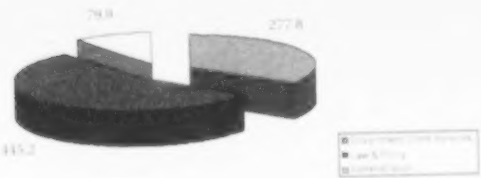

2003-2004 Actual Expenditures ($ millions)

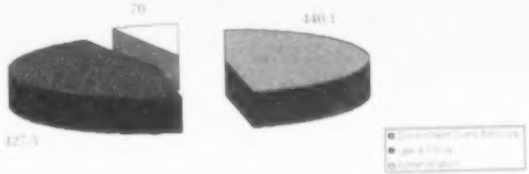

2003-2004 Planned FTEs

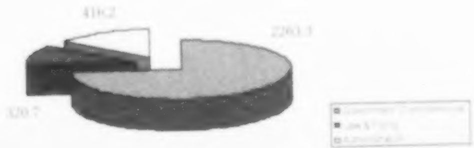

2003-2004 Actual FTEs

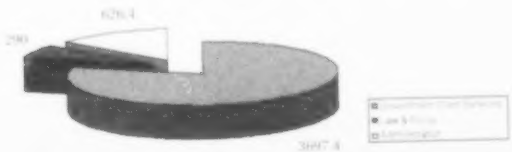

NOTE: FTE increase is mostly due to the reporting of cost recoveries by Justice instead of client departments and includes Supplementary Estimates approved FTEs.

J. LINKING PREVIOUS STRATEGIC DIRECTIONS WITH REVISED STRATEGIC OUTCOMES

To promote transparency and improve performance reporting, the Department no longer describes its work in terms of the strategic directions outlined in the RPP for 2003-2004. The principal aspects of the Department's operations have not changed; neither have its business lines. What has evolved, however, is the way the Department conceptualizes its operations.

The previous strategic direction, Capitalizing on our Strengths, focused largely on administrative and management functions. These functions are common to all federal departments and agencies, and must be well executed for government to serve Canadians effectively and efficiently. The functions provide benefits to Canadians, however, only through other business lines, and are crucial to the Department's ability to meet responsibilities in the areas of planning, transparency, accountability and performance reporting.

This DPR introduces revised strategic outcomes that are more directly linked to the benefits produced for Canadians; these outcomes are described in greater detail in the RPP for 2004-2005.

- The previous objective "Ensuring a Relevant, Accessible and Fair Justice System" becomes "Ensuring a Fair, Relevant, Accessible Justice System that Reflects Canadian Values".
- The previous outcome "Enhancing Security for Canadians" is now described as "A Safer, More Secure Society".
- Finally, "Providing High Value, Timely Policy and Legal Services to Government" is replaced by "High-Quality Legal Services to Support the Federal Government".

The Department's achievements against these strategic outcomes are described in Section III.

Section III. Performance by Strategic Outcome

A. ENSURING A FAIR, RELEVANT AND ACCESSIBLE JUSTICE SYSTEM THAT REFLECTS CANADIAN VALUES

Canadians rely on the justice system to provide an independent forum for resolving disputes; they expect the system to be accessible, fair and relevant. To meet these expectations, the Department has three key priorities.

Priority 1: Promoting access to, and efficiencies in, the justice system

By funding Legal Aid, the Department improves access to the justice system for economically disadvantaged people who are involved in serious criminal matters. By providing contributions through the Access to Justice in Both Official Languages Support Fund, the Department improves the availability of justice services to official language minority communities. Programs such as Public Legal Education and Information produce efficiencies by making Canadians aware of their rights and responsibilities.

Legal Aid

The Government of Canada, through contribution agreements, provides funding to provinces and territories to ensure that economically disadvantaged people involved in serious criminal matters (and civil matters in the Territories) have legal representation. In 2003-2004, it is estimated that more than 240,000 applications for criminal legal aid were approved.

In recent years, the cost of providing legal aid services has risen rapidly. To address this challenge, the Department has worked closely with its provincial and territorial partners to develop a three-year Legal Aid Renewal Strategy, which runs through 2005-2006. The Strategy features five components:

1. Direct contributions toward the cost of legal aid provided by provinces and territories in criminal matters;
2. Direct contributions toward the cost of legal aid provided by British Columbia, Alberta, Manitoba, Ontario, Quebec and Newfoundland and Labrador in immigration and refugee matters;
3. Establishment of an Investment Fund to address gaps in criminal legal aid in the provinces (and civil in the territories);
4. Direct contributions toward the cost of providing Federal Court-ordered Counsel (FCOC) in *Rowbotham*[2] type orders under the *Controlled Drugs and Substances Act*; and
5. Support for policy development in civil law (poverty, immigration, refugee and family) by conducting research and implementing pilot projects.

Addressing the complex nature of legal aid issues requires a sustained level of participation and cooperation by all partners. The Department continues to collaborate with the provinces and territories on a broad range of these issues, such as the provision of legal aid in immigration and refugee cases.

The establishment of an Investment Fund represents an important achievement. Over the three years, the Fund will allocate approximately $60 million to the provinces and territories according to a negotiated funding formula to meet the needs of a number of priority groups including:

---

[2] In *R. v Rowbotham* (1988), 41 C.C.C. (3d) 1, the Ontario Court of Appeal found that a court may appoint state-funded counsel when an accused lacks the ability to represent himself or herself, is involved in a serious and complex criminal law proceeding, is unable to hire counsel privately, and is not eligible for legal aid.

Aboriginal people, members of visible minorities and members of the official language minority. The provinces and territories have developed business plans that outline how they plan to address unmet needs in criminal legal aid (and civil in the territories).

End results

Economically disadvantaged people involved in serious criminal matters have improved access to legal representation, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Administer financial agreements involving provinces and territories	Negotiate and renew base-funding agreements	13 agreements renewed	Provinces and territories continue to deliver effective legal aid services
Strengthen commitment to legal aid by all partners	Participate in joint policy development	Produced policy reports and conference documents	Strengthened partnership; agreement on multi-year renewal strategy
Conduct research and fund pilot projects in civil law	Establish research plan	Three studies completed	Studies and analyses of projects will inform policy development
	Analyze proposals for pilot projects	11 projects under way (analysis of results due in 2006)	
Address unmet needs in legal aid	Develop business plans and implement initiatives	Funded more than 100 initiatives	Evaluations of initiatives will inform policy development

Lessons learned and challenges identified

Lessons: Strong commitment to legal aid by all partners is essential to the delivery of effective legal aid services.

Challenges: Effective delivery of legal aid in the North is compromised by a rapidly growing population, high crime rates and a lack of institutional infrastructure. The cost of delivering legal aid continues to rise due to a number of factors, such as the introduction of new investigative technologies (DNA, wiretap evidence) that require complex and lengthy testimony.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $126.4 million Actual: $122.5 million	Reprofiled funds to 2004-2005

Access to Justice in Both Official Languages

During 2003-2004, two significant developments demonstrated the Department's commitment towards access to justice in both official languages:

- A strategic plan which establishes priorities and performance indicators to implement section 41 of the *Official Languages Act* was developed and approved, and
- Through the Access to Justice in Both Official Languages Support Fund, the Department funded projects that improve access to justice in both official languages.

In addition, progress was made on the implementation of the *Contraventions Act*. An agreement was reached with Justice Manitoba, an amendment was made to the *Application of Provincial Laws Regulations* to recognize language rights in Ontario and Manitoba and consultations with two Associations of French-speaking jurists was undertaken.

End results

Canadians have increased access to the justice system in the official language of their choice, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Provide and demonstrate leadership on access to justice in both official languages	Establish and administer Access to Justice in Both Official Languages Support Fund	Agreement to contribute a total of $600,000 (core funding) per year to seven associations of French-speaking lawyers and their national federation	Enhanced collaboration between Justice, provinces and stakeholders Increased awareness of language rights and of services available
	Establish a consultation mechanism	Conclusion of funding agreements with non-governmental organizations	Creation of sustainable partnerships
	Create a federal/provincial/territorial working group and establish priorities	Background documents published and distributed to provincial governments and associations	
Educate Justice employees on the scope of the Department's constitutional and legislative duties in the administration of justice	Design and deliver information sessions	Approximately 360 Justice employees attended information sessions	Improved understanding of language rights

Lessons learned and challenges identified

Lessons: Implementation of the language provisions of the *Criminal Code* (sections 530 [trial before a judge in language of choice] and 530.1 [detail of rights and corresponding duties that apply to an order made under s. 530]) although in force in all provinces and territories since 1990, remains less than perfect.

Dialogue with official language groups is essential for sharing information and maintaining the resources for the Support Fund for Access to Justice in Both Official Languages is essential.

Challenges: Improve employee awareness and understanding of the government's commitment to section 41. Improve knowledge in official language minority communities of the Department's priorities, programs and services. Establish a sustainable relationship between Justice and official language minority communities.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $8.6 million Actual: $7.6 million	This includes both funds received under the Access to Justice initiative and under the *Contraventions Act* initiative. Some of these funds were only received in August 2003, thus reducing the time frame to promote the programs and respond to requests for funding.

Justice Partnership and Innovation Program

The Justice Partnership and Innovation Program (JPIP) is designed to increase the capacity of the Department's partners to develop innovative solutions to emerging issues in the justice system. During the reporting period, contributions were made to 39 projects, including workshops, conferences and training courses.

One of the components of JPIP is to encourage Métis and Non-status Indians to pursue studies in law and increase their representation in the justice system. During the reporting period, 29 Métis and Non-status Indians were selected for bursaries. In addition, JPIP contributed to the Akitsiraq Law School Program, which trains Inuit lawyers in Iqaluit.

Another important component of JPIP is Public Legal Education and Information (PLEI). Access to the justice system largely depends on Canadians' knowledge of their rights and responsibilities. JPIP funds PLEI organizations in each province to raise awareness of current and emerging policies and legal developments. The overall goal of the program is to foster an increasingly relevant, accessible and responsive justice system. During 2003-2004, PLEI provided core funding to 10 provincial organizations; territorial agencies are funded through the Access to Justice Services Agreements.

During 2003-2004, PLEI organizations developed more than 450 new partnerships which help our partners make a more coordinated response to emerging justice issues.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $4.2 million Actual: $4.1 million	Internal reallocation to meet priorities.

Other initiatives

Access to Information
During 2003-2004, a significant amount of research was conducted on access to information, working towards the development of options for possible reform.

During the reporting period, more than 1300 formal and informal requests under the *Access to Information Act* and *Privacy Act* were processed. The total number of pages reviewed by the ATIP Office increased by 100,000 (90%), from 112,000 in 2000-2001 to 212,000 in 2003-2004.

In recent years the Department has made investments to achieve appropriate ATIP performance standards. A process is under way in 2004-2005 to provide a level of resourcing to the ATIP Office to ensure it can better meet the demand.

Judicial Benefits and Compensation Commission
Every four years, the Judicial Compensation and Benefits Commission reviews the salaries of federally appointed judges and makes recommendations to the Minister of Justice.

During the reporting period, the Department's Public Law Group coordinated and participated in the development of the Government of Canada's submission to the Commission. The Group facilitated discussions among several agencies, compiled supporting evidence and provided legal advice to the Minister of Justice.

The Commission presented its report to the Minister of Justice in May 2004.

Pay Equity
Following a number of high-profile, lengthy and expensive pay equity cases, an independent task force and secretariat conducted a comprehensive review of relevant legislation, regulations and guidelines. The aim of the review was to identify an efficient way to achieve and implement effective pay equity policies. The task force released its report in May 2004; officials from the Departments of Justice and Labour are studying the report.

Reform of the *Canadian Human Rights Act*
During the reporting period, the Department identified options for reform of the *Canadian Human Rights Act*. Departmental officials also met with officials from the Canadian Human Rights Commission to review the non-legislative reforms implemented by the Commission. The Department has begun to analyze the impact of these reforms in order to assess the nature of any legislative reform that may be necessary.

Priority 2: Protecting children, youth and vulnerable people under the law and within the justice system

The justice system has an important role to play in promoting human dignity and protecting the most vulnerable in our society. To realize this objective, the Department worked on three major policy and legislative areas during 2003-2004: Youth Justice Renewal, Victims of Crime, and Children, including the Child-Centred Family Justice Strategy. These initiatives strive to ensure that justice policy and proposed legislation take into account potential impacts on Canada's most vulnerable citizens.

Same-sex Marriage

Courts of Appeal in three provinces have held that where governments give civil or legal recognition to marriage, the Charter requires that both opposite-sex and same-sex couples have equal access to civil marriage. In response, the Department drafted a bill that would grant same-sex couples access to civil marriage while recognizing the freedom of religious officials to refuse to perform marriage ceremonies that were against their beliefs. To ensure the bill's constitutionality, it was referred to the Supreme Court of Canada for an opinion. Once the Court provides a legal opinion, a final determination will be made by Parliament.

Youth Justice Renewal

The Department of Justice launched the Youth Justice Renewal Initiative (YJRI) in 1998. The Initiative includes both legislative and program components, and creates a multi-sectoral approach to addressing youth crime in a fair and effective manner. A key element of the Initiative, the *Youth Criminal Justice Act*, came into effect on April 1, 2003.

The Initiative emphasizes rehabilitation and reintegration over custody and detention, includes meaningful consequences for youth crime, and puts in place a mechanism for dealing with serious violent offences. In addition, it seeks to increase the use of measures outside the formal court process and foster greater public participation in the youth justice system.

The Initiative is designed to reduce recidivism among non-violent youth who commit crimes by encouraging the use of non-traditional approaches, such as community-based sentences, that are more likely to instill societal values such as responsibility and accountability. An additional benefit to this approach is that resources previously spent on court proceedings and custody facilities can be reallocated to community-based programs designed to support, rehabilitate and reintegrate youth in conflict with the law.

To implement the Initiative, the Department works closely with provincial and territorial officials, who are responsible for the administration of justice, and with stakeholders, who have an important role in the youth justice system. The Department also contributes to provincial and territorial programs and projects through the Youth Justice Services Funding Program and the Youth Justice Renewal Fund.

The main multi-year youth justice funding agreements support the implementation of the Act. In 2003-2004, the federal contributions to the provinces and territories under these agreements totaled $197.2 million. With this assistance, jurisdictions were able to provide services to young people in conflict with the law and expand rehabilitative and reintegrative services.

In 2003-2004, the Youth Justice Renewal fund dispensed a total of $12.3 million.

Community groups received funding for projects in four areas:

- Public Legal Education
- Innovative Pilot Projects
- Community Partnership
- Aboriginal Capacity Building

Provinces and territories were also funded for specific projects in three areas:

- Implementation Contingencies
- Partnership Approaches to Implementation
- Reintegration Planning and Support

End results

A fairer and more effective youth justice system closely connected to the communities it serves, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Facilitate the delivery of youth justice services by provinces and territories	Negotiate five-year youth justice service agreements with provinces and territories	Multi-year agreements in place, funds transferred, services delivered, rehabilitative and reintegrative services expanded	Reduced use of the courts by youth justice officials
Support provinces and territories in the delivery of programs that match objectives of the Initiative	Administer provincial and territorial components of Youth Justice Renewal Fund	More than $5.3 million invested in 60 projects	Several jurisdictions report drop in youth custody rates of between 25 and 30 percent; some have closed youth-justice facilities and reallocated resources to community-based youth-justice services
Identify and support innovative approaches to rehabilitation, reintegration, and meaningful consequences for youth in conflict with the law	Analyze proposals for innovative pilot projects	$1.4M invested in 17 pilot projects of which eight are continuing with funding from other governments and agencies Best practices and shortcomings identified	New and enhanced alternative approaches to youth justice practices are developed and used
Establish new partnerships and enhance collaboration	Host the second Defence Counsel Forum	273 participants attended this second forum which took place on March 27-28, 2004	Participants indicated that the event improved their capacity to serve youth
	Fund development of inventories of youth justice programs	A total of $100,000 was provided to eight police services in Ontario, New Brunswick, Saskatchewan and Alberta to develop inventories of local youth-justice programs	Increased awareness of local youth justice programs

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Broaden knowledge of and support for the Initiative	Produce and distribute communications materials and learning resources such as YCJA Explained	Thousands of brochures and explanatory manuals distributed; youth justice Web site averages 600 hits per day	Increased confidence in the youth justice system
Examine and respond to impact of youth justice system on the most marginalized youths including Aboriginal youths	Analyze project proposals	Approximately $470,000 was invested in six projects in five provinces to support consultations, identify needs and develop action plans; projects under way in B.C., Alta, N.S., N.B., and Nfld and Labrador	Increased awareness and greater understanding of local youth justice issues

Lessons learned and challenges identified

Lessons: The early success of the Initiative is linked to the level of federal funding and to the commitment of all partners to achieve shared objectives.

Challenge: The ability of federal programs to directly affect service delivery is limited because the administration of justice falls under provincial jurisdiction. The terms and conditions for both the Youth Justice Renewal Fund and the main Youth Justice Services Funding Program will expire March 31, 2005, and must be renewed in order to allow transfer payments to continue. It is important to ensure that the momentum gained to date is not lost.

Expenditures	Variance explanation
Projected: $228.7 million Actual: $216.8 million	Some funding programs had a slower take-up by jurisdictions, therefore funds lapsed at year-end

Fostering Collaboration

The Department helped fund the Fredericton Police Force's development of a database listing available programs and agencies for youths. Officers access the database via an Intranet site, and use it to refer youths in conflict with the law to community-based programs (under Section 6 of the *Youth Criminal Justice Act*). This initiative—one of eight involving police forces—demonstrates how the Youth Justice Renewal Fund helps stakeholders implement the YCJA.

Victims of Crime Initiative (VCI)

The five-year (2000-2005) Victims of Crime Initiative addresses the needs and concerns of victims of crime. The Policy Centre for Victim Issues (PCVI) coordinates and implements the initiative, which includes a broad range of activities: consultations, policy development, research, legislative reform and public education. An example of success in the area of public education is noted in the Victims of Crime Initiative Mid-Term Evaluation Technical Report, which states that "most key informants credit the Policy Centre with disseminating relevant high-quality materials to stakeholders across the country." The PCVI notes below that one of the outcomes of their work is that "victims and their families are better informed about the criminal justice system."

The PCVI also administers the $2 million Victims Fund, which contributes annually to projects delivered by the provinces and territories and by non-profit agencies across the country.

Since many of the services that meet the needs of victims fall outside of federal jurisdiction, PCVI works closely with provincial, territorial and voluntary-sector agencies. In 2003-2004, PCVI participated in numerous working groups and committees to ensure that victims are represented adequately during policy discussions.

On October 1, 2003, federal/provincial/territorial Ministers Responsible for Justice renewed their commitment to a new Canadian Statement of Basic Principles of Justice for Victims of Crime. The new statement recognizes that the provinces and territories, as well as the federal government, share the responsibility to improve the experience of victims in the criminal justice system, while working within each jurisdiction's respective mandate. These principles will guide the work of service providers and justice professionals for many years to come.

For additional information on PCVI operations and activities, along with copies of the evaluation framework, please refer to: **http://canada.justice.gc.ca/en/ps/voc/pub.html**. Publications and research reports are also available on this Web site.

End results

A better response to the needs of victims of crime and increase their confidence in the criminal justice system, illustrated below.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Inform victims and their families about their role in the criminal justice system, and about available services	Publish booklet "Victims of Crime Staying Informed" and promotional bookmark; distribute other public legal education and communications materials	200,000 copies of booklet distributed through regional corrections and Joint Correctional Services Canada/National Parole Board Victims' offices; PCVI materials distributed via Web site, conferences, presentations and workshops	Victims and their families are better informed about the criminal justice system
Inform justice professionals and the general public about issues related to victims of crime	Organize inaugural national conference	Conference featured more than 75 presentations and workshops, and attracted more than 300 people; materials posted on Internet	Conference evaluations were received from 46 grant recipients: 65% indicated that they learned about victim issues/law and 63% said information they gathered would be useful to their work; 74% also indicated they were satisfied with the networking opportunities

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Enhance the Department's ability to develop policy, legislation and other initiatives	Survey stakeholders on implementation of Bill C-79, an Act to Amend the *Criminal Code* (Victims of Crime)	Completed and distributed preliminary results of survey: "Multi-site Study of Victims of Crime and Criminal Justice Professionals" (see Annex B) High-level results were shared with the federal/provincial/territorial working group on victims of crime and selected participants at the National Victims Conference	Increased understanding of victims issues
	Conduct other research on victims' issues	Completed reports on needs of victims in the North, needs of victims of accused found not criminally responsible, victims perspectives on community-based sentencing, among others (see Annex B)	More effective policies, legislation and services to benefit victims of crime
	Organize and chair meetings with provincial and territorial directors of victim services and federal representatives	Identified emerging issues, best practices and challenges related to implementation of legislation; input received on VCI activities	Consultations will inform research and the development of policies and legislative services to benefit victims of crime
Improve access to victim services	Administer Victims Fund	$1.66M was given to provinces, territories and non-governmental agencies to support a total of 96 projects	Case study results indicate increased participation by victims in the criminal justice system
Enhance capacity of criminal justice professionals	Provide funds to provinces and territories and non-government agencies for victim-service workers, information sharing, training and tools development	20 projects supported the development/enhancement of victim services; 63 projects supported training and information sharing activities; 12 projects involved the development or printing of tools or PLEI materials	Victim-service workers increase effectiveness of the RCMP and Crown Increased access to services and information by victims and increased information sharing
	Organize meeting of Crown Witness Coordinators in the North	Training and information sessions	More integrated services for victims of crime

Lessons learned and challenges identified

Lessons: To foster cooperation with provincial and territorial officials, PCVI must continue to respect jurisdictional issues related to service delivery. PCVI's role as coordinator enhances information sharing and ensures that the perspective of victims is considered in the development of policies, programs and legislation.

Challenges: The mandate of the Initiative expires in March 2005. Continued federal support would assist the provinces and territories in their ability to effectively implement *Criminal Code* provisions to benefit victims of crime.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $1.9 million Actual: $3.0 million	Planned expenditures did not include the operating costs for the Victims Centre

Crown Witness Coordinators Play Key Role in Northern Justice

The PCVI provided funding for three additional Crown Witness Coordinators (CWCs) in the Territories during 2003-2004. CWCs play a valuable role in the justice system, particularly in the North, where many people are unfamiliar with legal processes. Many CWCs speak several languages and act as cultural-liaison officers, demystifying courts and trials for victims and their families. CWCs help to ensure that victims can participate fully in the justice system.

Child-Centred Family Justice Strategy

Approximately one in four Canadians aged 19 and under was either born into a single-parent family, or has experienced divorce or separation. The economic and emotional consequences of family breakdown can be devastating, particularly when parents engage in prolonged custody disputes.

While the Department cannot eliminate the consequences of family breakdowns, it can help to address the needs of young Canadians who are most affected. To address these issues, the Department of Justice established the Child-Centred Family Justice Strategy (CCFJS) in 2002. The strategy is designed to:

- minimize the negative impacts of separation and divorce on children;
- provide parents and courts with the tools they need to reach parenting arrangements that are in the child's best interests; and
- ensure that less adversarial options are available to resolve disputes on parenting arrangements.

In 2003, the Department agreed to transfer $63 million in new funds over five years to the provinces and territories for family justice services.

The Family, Children and Youth section also helps to promote greater international reciprocity for family orders and agreements. Each year departmental officials provide an opportunity for officials from the provinces and territories to finalize agreements with foreign jurisdictions. In 2003-2004, meetings were held with USA, Israel and Hungary, leading to three finalized reciprocal agreements with Hungary.

End results

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Reform *Divorce Act* in collaboration with provinces and territories	Consult with provinces and territories; draft legislation	Bill containing reforms to *Divorce Act* died on the Order Paper in the House of Commons	Research and consultations continue to inform future legislation
Strengthen services across Canada	Articulate Child-Centred Family Justice Strategy and establish funding model	15 contribution agreements totaling $15.1 million	Justice system facilitates the timely resolution of parenting agreements
Raise awareness of parental responsibility among legal professionals and citizens	Research and prepare communications materials on proposed reforms	Information line and Web site established, publications distributed	Improved understanding of rights and responsibilities leads to parenting arrangements in the best interests of the child
	Research socio-legal issues related to family justice	10 research reports published (see Annex B)	Reports inform policy
	Improve training for legal professionals	Developed training seminar for judges through an agreement with National Judicial Institute	Judicial decisions tailored to the needs of children
Promote Unified Family court model	Consult with six jurisdictions	Established processes for project proposals and evaluations; supported proposals from five provinces	Increased support for non-confrontational approaches to divorce and custody disputes
Coordinate national and international activities related to enforcement of support orders	Work on Policy regarding *Family Orders and Agreements Enforcement Act* (FOAEA) and *Garnishment Attachment and Pension Diversion Act* (GAPDA)	Developed new FOAEA and GAPDA regulations that improve enforcement	Improved enforcement, greater compliance with support orders
	Conduct consultations on proposed new Convention for the International Recovery of Child Support	Prepared documents for Hague Conference	Enhanced recovery of support payments internationally

Lessons learned and challenges identified

Lessons: Federal support for children in separation and divorce must be developed in a collaborative way with the provinces and territories.

Challenges: To maintain long-term collaboration with the provinces and territories and ensure that services are delivered within the five-year term of the CCFJS.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $26.7 million Actual: $21.0 million	Introduction of legislation was delayed. Funds were not received in full until November 2003; in the meantime, expenditures were kept to a minimum and activities such as hiring staff were delayed or curtailed.

Priority 3: Addressing the needs of Aboriginal people in the justice system

Aboriginal people continue to be over-represented in the criminal justice system as both victims and accused, and under-represented in the judiciary, legal profession and police. Addressing this imbalance is complicated by the diverse nature of Canada's Aboriginal population. By implementing the Aboriginal Justice Strategy, the Department strives to ensure that the justice system better meets the needs—and reflects the values—of Aboriginal communities. In addition the Department provides funding for Aboriginal Courtworker services.

Aboriginal Justice Strategy

Although Aboriginal people comprise only three percent of Canada's adult population, they make up 18 percent of all male inmates and 29.2 percent of all female inmates in federal penitentiaries. Research indicates that Aboriginal people are also much more likely to be victims of crime.

The Aboriginal Justice Strategy (AJS) is a five-year initiative launched in 2002 to address the over-representation of Aboriginal people in the criminal justice system. The Strategy also seeks to increase community participation and reflect Aboriginal values in the mainstream justice system.

In addition to the work done under AJS, during 2003-2004 the Department continued to provide funding to the provinces and territories through contribution agreements for Aboriginal Courtworker services. These services help Aboriginal people in conflict with the criminal justice system to obtain fair, equitable and culturally sensitive treatment before the courts. Aboriginal Courtworker services are typically delivered by third parties contracted by the provinces and territories.

The Department also provides policy and legal support to government in relation to justice provisions of self-governance agreements.

End results

Address the over-representation of Aboriginal people in the criminal justice system and respond to Aboriginal communities' desire for greater control over the administration of justice, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Assist Aboriginal people in assuming greater responsibility for the administration of justice in their communities	Consider, approve and fund community-based programs	88 contribution agreements serving more than 280 communities; 18 funding agreements for training and development activities	Improved capacity to administer justice and enhanced knowledge of justice issues in Aboriginal communities
Support mid-term evaluation of AJS	Provide information; assist with establishment of Evaluation Advisory Committee made up of federal/provincial/territorial and community representatives	Evaluation Advisory Committee provided advise on the terms of reference, contractor selection, case study selection, and guides for interviews and the survey	Broad representation to ensure a more relevant and useful evaluation and inform policy development
Increase integration and cooperation among Justice programs and other federal departments	Expand the integrated program-delivery model used by AJS and National Crime Prevention Centre (NCPC) in Alberta and the North	Renewed Memorandums of Understanding (MOUs) with NCPC for integrated program delivery	More efficient delivery of services

Lessons learned and challenges identified

Lessons: Strong community ownership and leadership are key to the success of locally based justice programs. Additional training and development is required to foster capacity building.

Challenges: Canada's Aboriginal population is growing rapidly; current initiatives may be inadequate to meet future needs. The process of implementing new information-management systems posed certain challenges in terms of compiling and analyzing information needed to assess performance.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $11.9 million Actual: $9.3 million	Internal reallocation to meet priorities.

B. A SAFER, MORE SECURE SOCIETY

Canadians expect their justice system to play a central role in the fight against crime. The Department of Justice meets this expectation by drafting and upholding Canada's laws and regulations, and by partnering with other countries to address transnational crime.

The Department shares responsibility for this strategic outcome with several other federal departments and agencies (in particular the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness) as well as provincial, territorial and municipal governments and community organizations. Our work therefore involves extensive cooperation with others in law enforcement, national security, public safety and crime prevention.

Three priorities are linked to this strategic outcome:

- Combating high-tech crime, organized crime and terrorism;
- Modernizing the criminal law; and
- Improving capacity to respond to international requests and transnational crime.

Priority 1: Combating high-tech crime, organized crime and terrorism

Organized Crime

Criminal groups are involved in a range of activities in Canada, including trafficking in persons and smuggling of drugs, arms and contraband tobacco. Along with the harmful economic and social impacts, organized crime also erodes Canadians' faith in their justice system.

The Department of Justice combats organized crime in a number of ways: through legislative projects and policy development, by conducting research, by prosecuting cases and by delivering training programs and support to investigators and prosecutors.

Recent changes in legislation have strengthened the ability of police to investigate organized crime, and improved the capacity of the Crown to conduct effective prosecutions. New policies and practices have led to greater collaboration between police and the Federal Prosecution Service (FPS). Training programs have taught investigators how to apply new powers effectively. Improved management practices within FPS have helped the Crown develop stronger cases.

End results

Strengthen the justice system's ability to identify, investigate and prosecute organized crime, as illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Ensure that legislation targeting organized crime is implemented effectively	Provide legal advice to police and FPS and design and deliver training, especially in support of sections 25.1 to 25.4 of the *Criminal Code*	Training sessions delivered to law enforcement officers and federal and provincial legal professionals	Improved ability to investigate and prosecute organized crime

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Improve efficiency and effectiveness of prosecutions of organized-crime cases	Organize disclosure units within Federal Prosecution Service	Two disclosure units created in the Atlantic region to work with police and investigative agencies	Better management of disclosure obligations, along with improved management policy, leading to more effective prosecutions
	Establish and lead Mega Cases working group	Strategy and management policy on organized crime developed	Improved management of complex prosecutions
		Additional FPS staff hired	FPS better equipped to respond to the needs of police forces
Strengthen practices and increase collaboration with police on investigations	Create teams to deal with state-funded counsel and wiretap applications	Guidelines on processing wiretap applications created and distributed	Strengthened investigative capacity; more efficient use of resources

Lessons learned and challenges identified

Lessons: Investigating and prosecuting offences related to organized crime is complex due to the high number of accused persons involved in a single case. Consultations between police and FPS must be held early and often to ensure that cases are properly managed.

Challenges: Successful investigation and prosecution of organized-crime cases is necessarily expensive and time consuming. Orders for state-funded counsel increase costs and often delay proceedings.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $6.1 million Actual: $9.8 million	Additional funds were received in the Supplementary Estimates for this initiative.

Prosecuting Organized Crime Successfully

Organized crime cases present singular challenges to prosecutors. Typical cases involve multiple accused facing several charges based on a single body of evidence. Meeting disclosure obligations is often a lengthy, cumbersome process. Conducting so-called mega-trials—where several accused are tried simultaneously—can be very expensive, and exhausting for witnesses, judges, jurors and prosecutors.

Public Security and Anti-Terrorism

The Department of Justice plays an important role in the government-wide commitment to fighting terrorism and ensuring the safety and security of Canadians. The importance of these efforts has become clear in the aftermath of the September 11, 2001 terrorist attacks and the resulting global threat of terrorism. The Department was actively involved in the development of key pieces of legislation in response to these attacks—the *Anti-Terrorism Act* (Bill C-36) and the *Public Safety Act* (Bill C-7)—and is a key partner in efforts to implement these Acts and to combat terrorism, both within Canada and abroad. Almost every sector of the Department has contributed to the fight against terrorism.

Key units within the Department in relation to PSAT include:

Criminal Law Policy Section (CLPS) - the centre of expertise on criminal policies related to anti-terrorism and national security. CLPS is responsible for policy development, legislative development and follow-up work on criminal law matters. At the international level, CLPS is involved in the negotiation and implementation of bilateral and multilateral instruments which raise criminal justice issues or which may require amendments to legislation for which Justice is responsible. During the reporting period, CLPS also completed a variety of activities in support of the pending review of the *Anti-Terrorism Act*.

National Security Group (NSG) - the focal point for advising on and coordinating the Department's operational responsibilities in relation to anti-terrorism activities. The Department's operational responsibilities in this area include concurrent jurisdiction for prosecution of all new *Criminal Code* offences contained in the *Anti-Terrorism Act*; provision of training sessions for police and prosecutors on the use of the Act; and approval of the laying of charges and the use of the investigative powers. The NSG also plays an important role in the coordination of national security issues across government.

Public Law Portfolio provided timely, well-researched legal advice to government departments and agencies on the constitutional, human rights, administrative, privacy and crown law and trade law aspects of ongoing and future anti-terrorism initiatives, including legal authority for using such tools. Policy advice was also provided in relation to domestic, bilateral and international security files with privacy implications.

Departmental Legal Service Units (DLSUs) continue to provide legal advice to client departments and agencies on policy and operational issues. DLSU personnel in departments and agencies with security and intelligence responsibilities play a key role in the Department of Justice's contribution to the fight against terrorism.

End results

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Develop and implement effective measures to deter, investigate and prosecute terrorist activities while protecting Charter rights	Prepare for review of *Anti-Terrorism Act* (Bill C-36); monitor impact and use of provisions under the Act; provide policy and legal advice on criminal justice issues	Attorney General's report on the use of investigate hearings and recognizance with conditions to be tabled in fall 2004	Thorough review of *Bill C-36* will ensure that Canada's anti-terrorism legislation promotes and protects the security of Canadians as well as their fundamental rights and freedoms

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Participate in international counter-terrorism efforts and discussions	Participate in anti-terrorism discussions at various international forums, including G8, United Nations, Organization of American States (OAS) and Council of Europe	Anti-terrorism instruments, including, in the G8 forum, 11 principles for protecting critical information infrastructures as well as 29 best practices on tracing and confiscating crime-related asset; in the OAS, revised money-laundering model laws to include financing of terrorism	Greater international cooperation and enhanced efforts to fight terrorism
Promote better understanding of existing legislation among domestic and international partners	Make presentations concerning the *Anti-Terrorism Act* and other relevant legislation	Presentations at the Conference of International Association of Prosecutors; Meeting of OAS Government Experts; Canadian Association of Provincial Court Judges; Conference on biological weapons at the University of Sherbrooke	Greater understanding of, and support for, Canada's anti-terrorism policies
Foster cooperation among domestic partners	Support to RCMP, Canada Borders Agency, Canada Revenue Agency and Citizenship and Immigration at entry ports to Canada	Lawyers available on a 24-hour basis to respond to requests	Reduction of risk and increased security

Expenditures	Variance explanation
Planned: $14.1 million Actual: $8.4 million	In the government-wide reallocation exercise, $6.3 million was removed as part of the departmental contribution.

Federal Prosecution Service

The Federal Prosecution Service (FPS) plays a central role in the justice system, helping make it relevant, accessible and responsive to Canadians. FPS represents the Crown in federal criminal cases across the country. By performing this role effectively, FPS contributes to a safer and more secure Canada and protects our social, economic and political institutions.

FPS also participates in the planning, implementation and operation of several multi-departmental initiatives, such as Canada's Drug Strategy, Public Security and Anti-terrorism, and Capital Markets Fraud. As many of these initiatives involve collaboration with foreign governments, FPS provides legal advice to several departments and agencies to facilitate international cooperation.

FPS also plays an important role on the international scene. Pursuant to treaty, multilateral convention or letters rogatory, a foreign state or entity (e.g. United Nations Tribunals for Rwanda or for the former Yugoslavia) may request that Canada gather evidence within its borders for use in an investigation or prosecution abroad. The International Assistance Group of FPS supports Canada's mutual legal assistance treaties obligations, as well as Minister of Justice responsibilities for *Extradition Act* matters and related extradition matters. The Group also improves Canada's ability to fulfill international requests and combat transnational crime.

End results

Prosecute *Criminal Code* offences effectively in the territories and offences under other federal statues across Canada, and provide legal support for government policies and programs, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Provide high-quality services across Canada	Prepare and prosecute cases nationwide	Thousands of successful prosecutions	Strengthened justice system
Improve collaboration with law enforcement and other government organizations	Negotiate agreements with RCMP and Canada Revenue Agency (CRA)	MOU with RCMP to establish a governance structure to direct working groups; a second MOU completed with CRA	Improved collaboration
Develop and implement alternatives to prosecution	Promote consistent use of pre- and post-charge screening	Completed first draft of a guide to pre- and post-charge screening	Improved efficiency of courts and FPS
Support government's public-security and anti-terrorism efforts	Co-host Cross-border Crime Forum	Facilitated exchange of best practices and information in secure environment	Enhanced security, fostered international cooperation
	Collaborate with local and international law-enforcement agencies	Over 500 files opened under Mutual Legal Assistance Treaties and 475 Extradition files opened	
	Design training on the use of *Anti-Terrorism Act* for police and prosecutors	Delivered one training session in Atlantic region	Professionals better able to fulfill the requirements of new legislation

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Support statutory and treaty obligations in relation to mutual legal assistance and extradition requests	Provide legal advice and services	Gathered evidence for criminal investigations or prosecutions International requests fulfilled	Integrity of extradition process maintained

Lessons learned and challenges identified
Lessons: To operate effectively, FPS must maintain effective partnerships with a broad range of officials from all levels of government. Ongoing outreach is essential. Pilot projects on pre- and post-charge screening suggest that significant efficiencies can be realized.
Challenges: The increasingly complex nature of many cases—particularly in areas involving organized crime and the Charter—means that a higher percentage of FPS resources are spent on a small number of cases. Greater efficiencies must be achieved to avoid a decrease in either the quality or quantity of services provided.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $63.4 million Actual: $84.8 million	Additional funds were received from the Supplementary Estimates (i.e.: Canada Drug Strategy, Capital Market Fraud), cost recoveries from client departments, and internal transfers from other Justice portfolios.

Cross-border Cooperation Helps Combat Crime

Cross-border crime can be particularly difficult to fight, given the jurisdictional limitations that investigators and prosecutors face while on foreign soil. To foster greater cooperation between American and Canadian officials, a senior prosecutor from each country spent several weeks working in the other's office. The FPS Director for British Columbia went to Seattle, while a senior American prosecutor worked in Vancouver. As a result, staff on both sides of the border learned about the tools each country uses to facilitate law enforcement and prosecution. Improvements have already been noted in the coordination of cross-border cases.

Drug Treatment Court

Drug Treatment Court (DTC) is an innovative program operating in Toronto and Vancouver that targets cocaine and heroin addicts who have committed non-violent offences. Crown prosecutors identify candidates for the program during pre-charge screening. To qualify, an accused must plead guilty, abide by a strict addiction-treatment regime, and agree to appear regularly before a DTC judge. A candidate who fails to honour these commitments is diverted to criminal court. Statistics indicate that those who complete the program are much less likely to re-offend. The program also saves taxpayers' dollars by eliminating the expense of criminal trials for some non-violent offenders. Planning committees in Halifax, Ottawa, Winnipeg, Edmonton and Calgary are considering DTCs for their communities.

Priority 2: Modernizing the criminal law

Criminal Law Reform

The Department of Justice plays the lead role in the government's efforts to modernize the *Criminal Code* and related statutes. Reform efforts are designed to improve the protection of Canadians, safeguard rights, enhance the efficiency of the justice system, instill confidence in the criminal justice system, ensure that the law reflects the Charter, and address emerging issues that require a criminal law response.

Reform of the criminal law requires constant scrutiny of existing provisions to ensure they continue to be effective and to identify gaps in the criminal law that may require the consideration of new provisions. The development of options for legislative reform requires the Department to consult closely with provincial and territorial officials and with non-governmental stakeholders. During the reporting period, for example, the Department participated in three federal/provincial/territorial meetings and held approximately nine meetings with non-governmental organizations to discuss criminal law issues. In addition, departmental officials provided advice to the Minister, Deputy Minister and other senior officials on various legislative options.

During the reporting period, nine bills seeking to amend the *Criminal Code* and related statutes were considered by Parliament; five bills were passed before the prorogation of Parliament (some of these are described in the table below; other legislative initiatives included cannabis reform, and proposed amendments to the mental disorder regime and the sex offender registry).

In addition, progress was made in advancing a number of significant ongoing projects, for example in the area of drug-impaired driving and DNA. The development of the lawful access framework continued to modernize the relationship between investigative powers and new technology, in particular provisions dealing with search and seizure of data and interception of communications. Amendments were developed to create new procedural powers (production orders) and to allow persons to use technological measures to protect computer systems from harmful intrusions. CLPS has also been supporting the work of the *Steering Committee on Justice Efficiencies and Access to the Criminal Justice System* towards finding practical and lasting solutions to improve the way mega trials are conducted. Work was also undertaken towards the development of proposals for amendments designed to more efficiently and effectively implement the Charter-mandated disclosure obligation, following the ministerial announcement in February 2004 (**http://canada.justice.gc.ca/en/news/fs/2004/doc_31136.html**).

Once legislation is passed (i.e. has received Royal Assent and is proclaimed in force), the Department often plays a role in ensuring that it is implemented effectively. During the reporting period, the Department helped support the implementation of new provisions targeting organized crime and terrorism, notably through the design and delivery of training sessions for legal professionals and law enforcement.

End results

A more effective criminal law that responds to the needs and values of Canadians, and is consistent with the *Charter of Rights and Freedoms*, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Amend the law to ensure that clear and appropriate rules are set out in the *Criminal Code* to address corporate malfeasance	Prepare amendments on corporate criminal liability and capital markets fraud	Bill C-45, (*Criminal liability of organizations*) proclaimed into force on March 31, 2004	Strengthened protection for workers
		Bill C-13 (*Capital markets fraud and evidence gathering*) received Royal Assent in 2004	Enhanced ability of police to investigate capital markets fraud
Refine the lawful access strategy	Develop amendments to create production orders	Bills C-13 and C-14, (An Act to amend the *Criminal Code* and other acts), received Royal Assent	Improved the balance of investigative powers and privacy rights
	Conduct public consultations	Report on consultations available on Justice Web site	
Enhance the protection of vulnerable members of society	Support Bill C-12 (*protection of children and other vulnerable persons*)	Bill died on the order paper	Greater understanding of issues such as abuse, child pornography and sexual exploitation

Lessons learned and challenges identified

Lessons: The Department has the expertise and capacity to react effectively to emerging issues that require legislative work. Careful analysis and consultations conducted with stakeholders in advance of legislation mitigate the risk that existing or newly implemented *Criminal Code* provisions will be struck down by the courts or will prove ineffective at targeting the intended harmful activities.

Challenges: The Department's law-reform agenda must continue to respond appropriately to court decisions and to developments in the criminal justice system. The demand for timely and effective responses to emerging issues continues to pose a challenge in the area of criminal law reform, given competing priorities and the often-contentious nature of the issues.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $3.9 million Actual: $3.9 million	

Priority 3: Improving capacity to respond to international requests and transnational crime

International Law

The Department's international law work ensures integrated and proactive legal services to a range of governmental clients. The work covers issues central to Canada's interests, such as international trade, commercial law, family law, intellectual-property rights, human rights, anti-terrorism and transnational crime. Numerous sections of Justice are engaged in the provision of legal services respecting international law, including several legal services units, Public Law (Trade Law, International Law Section and Human Rights Law Section), Criminal Law Policy, Criminal Law Branch and War Crimes. The Department provides international law services across government and in particular to such departments as the RCMP, International Trade Canada, Environment Canada, Fisheries and Oceans, CRA, Finance, Natural Resources Canada, Transport Canada, Canadian Heritage, Citizenship and Immigration Canada, Public Safety and Emergency Preparedness and Indian and Northern Affairs.

During 2003-2004, the Department conducted international litigation and provided high-quality representation for Canada before international tribunals. In addition, through the Public Law Group, the Department negotiated or helped negotiate international instruments in the areas of commercial, trade, family, human rights, procedural and property law; balanced transactional requests with the identified need for strategic outputs; and assisted in the development of legally sound international agreements that respond to the policy objectives of the government.

The Criminal Law Policy and Community Justice Branch provided training to international partners on developing legal frameworks to address issues related to lawful access and cyber crime. Presentations were made at the Commonwealth Secretariat in Kingston, Jamaica and the Asia-Pacific Economic Cooperation meetings in Thailand and Philippines.

End results

Provide high-quality legal advice to the Government of Canada in support of its policy agenda, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Address new global threats in a manner consistent with Canadian law	Advise all relevant government departments on applicable international law and initiatives	Legal opinions	Canada better positioned to address global threats in a manner consistent with international law
Ensure Canada acts in a manner consistent with international law	Advise government departments with respect to international law	Legal opinions and litigation support	Canada better positioned to act in a manner consistent with international law

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Provide effective defence of Canada's *economic and trade* interests	Advise all departments of government on how to regulate in a manner consistent with Canada's international trade obligations, challenge trade restrictive measures affecting the Canadian economy and defend Canadian measures against challenge	Legal opinions, regulatory strategies and litigation services	Strengthening of Canada's economy through fair application of trade rules

Promoting Greater International Cooperation

Canada, long respected for its bijural tradition and legacy of peacekeeping, is increasingly called upon to broker international agreements. Departmental officials played a key role in developing amendments to an international convention that protects maritime traffic. Agreements were reached on several substantive issues.

International Cooperation Group

As a prosperous country with a mature and efficient justice system comprising both common and civil law, Canada has a unique perspective on legal reform. The International Cooperation Group (ICG) promotes Canadian values of justice and good governance by participating in projects abroad and by organizing visits of senior Justice officials. ICG also facilitates visits to Canada by foreign dignitaries.

The Canadian International Development Agency (CIDA) provides financial support for most ICG projects in foreign countries.

End results

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Communicate authoritative information about law reform agencies to international partners	Research and publish report	Major report "Law Reform Agencies" available on Justice Web site	Canada's international reputation enhanced; cooperation fostered
Support improvement of justice systems abroad	Support CIDA projects in Central Europe, Ukraine and Bangladesh	Seminars and visits; exchanged information with international partners	Improved justice systems in partner countries
	Organize visits for Minister and DM	34 international visits	

Lessons learned and challenges identified
Challenge: Concerns about security make international work increasingly difficult.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $2.5 million Actual: $1.5 million	Planned resources reduced to meet other departmental funding requirements

C. DELIVERING HIGH-QUALITY LEGAL SERVICES TO SUPPORT THE FEDERAL GOVERNMENT

Expenditures (excluding Legislation)	Variance explanation
Planned: $195.3 million Actual: $312.4 million	Justice was granted authority to spend and recover the cost of legal services to clients.

Legal services—such as advice, litigation and drafting of legislation—help the government to serve Canadians effectively. The Department provides services to virtually every federal organization; the experience acquired makes the Department uniquely qualified to advise the government on a full range of policy and legal issues.

Four priorities are linked to this strategic outcome:

- Supporting our clients with high-quality legal services;
- Establishing a sustainable funding strategy for legal services;
- Improving performance measurement; and
- Managing legal risk.

The Department's legal services are grouped by portfolio and branch to ensure that expert advice is delivered in an effective and efficient manner. These portfolios and branches include:

- Legislative Services Branch
- Civil Litigation Branch
- Public Law Group
- Tax Law Services Portfolio
- Citizenship, Immigration and Public Safety Portfolio
- Aboriginal Affairs Portfolio
- Business and Regulatory Law Portfolio
- Central Agencies Portfolio

Departmental Legal Services Units (DLSU)

Approximately 650 Justice counsel are assigned to DLSUs in federal departments and agencies. In most cases, senior lawyers in a DLSU participate in the organization's executive and management committees, providing legal advice on policies and programs as they evolve. In addition, DLSUs enable the Department to provide consistent support for cross-government initiatives, such as legal risk management.

Priority 1: Supporting our clients with high-quality legal services

Legislative Services Branch

The Department of Justice is responsible for drafting all government bills and regulations in both official languages. On behalf of the

Minister, the Department examines all legislative and regulatory text to ensure consistency with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and the *Canadian Bill of Rights*, and to ensure that it respects the bijural nature of Canadian law.

The Department also publishes the only official version of the Statutes of Canada, and maintains a consolidated version of laws and regulations. During the past year, the *Canada Gazette* Web site recorded more than 2.4 million visits.

End results

Develop legislation and regulations that are well crafted and respect the bilingual and bijural nature of Canada, illustrated by the following objectives.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Draft laws and regulations efficiently	Research and write legislation in cooperation with other departments and agencies	45 legislative projects and 750 amendments introduced; more than 1,000 regulations published in Parts I and II of *Canada Gazette*	Effective body of law
	Develop and apply new techniques to make legislation clearer and more accessible	Research briefs and reports; new guidelines and training activities to implement them	Improved ability to draft clearer, more effective legislation
	Develop and apply new information technologies to the drafting of legal text	295 Justice employees, 56 from other federal departments and 35 from outside government trained in use of new technologies	Increased skills in this specialized field; risks associated with inappropriate wording managed; improved overall effectiveness of legislative texts; and best use made of the tight time frames in which drafting often must take place
Promote understanding of legislative drafting process among client departments and agencies	Design courses and create materials related to various aspects of legislative processes, drafting techniques and principles of interpretation of legislation	More than 20 training sessions held; among those who attended the sessions, 88 percent expressed satisfaction	Increased capacity to draft accurate and effective laws and regulations efficiently
Harmonize federal legislation with respect to both the common law and civil law systems	Research and draft text for harmonized laws and regulations	Research briefs and reports; launch of second harmonization project to revise existing laws	Greater harmony between federal and provincial law Increased efficiency of federal laws

Lessons learned and challenges identified

Lessons: Many clients face significant time pressures in the preparation of legislation. Preparation of legislation requires special skills and some clients are unable to devote the time needed to acquire the necessary skills.

Challenges: The delivery of high-quality services to clients who have limited resources and a poor understanding of legislative processes; difficulty in recruiting and attracting qualified personnel.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $16.6 million Actual: $25.8 million	Recoveries from other departments accounts for the difference between planned and actual expenditures.

Civil Litigation Branch

The Civil Litigation Branch comprises the office of the Assistant Deputy Attorney General, Civil Litigation, and it also includes the Civil Litigation Section in Ottawa.

The Assistant Deputy Attorney General has functional responsibility over civil litigation involving the Government of Canada in the common-law provinces and territories. The Civil Litigation Section in Ottawa's Headquarters, along with its counterparts in the regional offices, is responsible for the conduct of all litigation by or against the federal government, except tax and criminal litigation.

Over the course of the year, the Branch assumed the leadership role for Legal Risk Management (LRM) within the Department. A framework for legal risk analysis and contingency plans was developed and tracking systems and reports were developed. For additional information, refer to LRM on page 46.

Also, the Branch delivered timely legal advice to the Deputy Minister and Executive Council and other government officials through a network of committees and information sharing bodies (for example, Litigation Committee, Class Action Coordination, etc.) as well as information that flowed from litigation practitioners and managers across the country on relevant files.

Almost 70 staff (lawyers, paralegals and legal secretaries) in the Civil Litigation Section handled close to 1,600 litigation files during 2003-2004 in areas such as constitutional, administrative and employment law litigation, as well as in areas where there is a significant intersection between policy and law, such as same-sex marriage, public safety, etc.

Public Law Group

The Public Law Group (PLG) provides specialized legal expertise and advice about matters pertaining to public law. PLG is composed of experts in the areas of constitutional and administrative law, human rights law, information law and privacy, public and private international law, trade law and judicial affairs. The Group also provides policy advice and guidance on a wide-range of public law matters. PLG provides advice across the federal government and plays a key role in ensuring consistency of legal and policy advice and litigation positions.

During the past year, PLG played an important role in providing policy and legal advice in the areas of privacy and human rights with respect to security initiatives, including Bill C-36; litigation support on numerous high-profile public law issues; the development of the Unified Family Court; and the defence of Canada's interests in our trade dispute with the United States over softwood lumber.

Tax Law Services Portfolio

Tax Law Services (TLS) is responsible for all tax and other legal services for the Canada Revenue Agency (CRA). TLS delivered customs legal services to the former Canada Customs and Revenue Agency, prior to the December 2003 changes affecting that Agency. These services are now delivered by the Citizenship, Immigration and Public Safety Portfolio. The Portfolio team of approximately 300 lawyers and 25 paralegals includes some 270 lawyers that are in the CRA DLSU and in regional Justice offices. Litigation is carried out primarily before the Tax Court of Canada and other federal and provincial courts and tribunals.

Portfolio Performance Indicators:

2002-2003 Caseview data demonstrated that the portfolio is responsible for approximately 25,000 civil fiscal litigation files in addition to advisory files and those of general legal coordination. Approximately 30% of the litigation resources were dedicated to high complexity files, yet those files represent 3% of all litigation files. Many of these cases have significant financial and policy impact, and involve multi-disciplinary teams of Justice counsel and CRA professionals. Litigation of such cases can take several years.

Portfolio service impacts tax revenues, tax policies and administration and social policies: effective service delivery is reflected as the Crown is successful in whole or in part almost 70% of Tax Court of Canada appeals. Litigation strategy includes early settlement where appropriate, national issues coordination to ensure consistency of approach, increased partnership with CRA and Finance in respect of priorities, policy development, and the management of demand and resources.

Each litigation lawyer, on average, carries over 100 litigation files and spends 14 hours per file. Approximately 10,000 litigation files were concluded during the fiscal year. Taxpayer appeals accounted for 95% of the litigation files. The portfolio pursues various strategies, including risk management, alternative dispute resolution and early settlement of cases, to strengthen practices that ensure best use of limited resources without compromising compliance.

Average time spent and cost per litigation file demonstrates cost efficient service delivery: data for 2002-2003 was tested and direct Portfolio costs per file was an average of $1,300. Strategy to minimize costs includes practice initiatives, service standards and protocols with CRA, litigation time standards, and national training including counsel, staff and CRA officials.

The portfolio's Legal Services Unit, co-located with the CRA, achieved high client satisfaction with respect to its contribution to the Canada Border Services Agency (CBSA) transition on Customs restructuring. Advice was in respect of various orders-in-council, machinery-of-government issues, delegation issues and legal status of the CBSA and the CRA, contractual issues, the transferring of resources, and other related issues.

Significant Tax Litigation cases

In Toronto, the Crown was successful in a test case regarding art donation programs ("art flips"), where art was being purchased and then immediately donated with tax credits for market value rather than the donors' cost; TLS was also involved with Finance and CRA to draft amendments to the *Income Tax Act* to effectively terminate such programs.

In Vancouver, the Crown was successful in the Tax Court and the Federal Court of Appeal, and is preparing for an upcoming Supreme Court appeal, in respect of the constitutionality of the General Anti-avoidance Rule involving the transfer of losses from one taxpayer to another by means of a partnership.

In the Prairies, the Crown was successful in a case of broad impact regarding whether status Indians subject to Treaty 8 were exempt from taxation based on their understanding that an oral promise of tax exemption had been made by the Crown's Treaty Commissioners in 1899.

In Ottawa, Justice Counsel worked with CRA to achieve a successful settlement of a multi-million dollar transfer pricing case involving international taxation issues relating to the value of a pharmaceutical ingredient that resulted in an understatement of the company's taxable income.

In Halifax, the Crown was successful in the largest civil "car flipping" case to date that has gone to court and the impact, aside from substantial tax issue, involved maintaining the integrity of the Goods and Services Tax (GST) system; the issue dealt with fraudulent transactions designed to take advantage of the GST.

In Montreal, major litigation includes class actions and projects involving thousands of taxpayer appeals. Justice counsel work in teams and coordinate closely with CRA officials to determine the most effective litigation strategy.

Citizenship, Immigration and Public Safety Portfolio

In response to the government's reorganization of December 2003, the Department established a Citizenship, Immigration and Public Safety (CIPS) Portfolio. The creation of CIPS brings legal services and litigation-coordination functions into a single group to permit continued excellence in an area that is of increasing importance to the federal government.

CIPS is involved in some of the federal government's most complex and high-profile legal work, including efforts to arrest, detain and deport terrorists under criminal or immigration laws; domestic and international security and intelligence; organized crime and major drug law enforcement; cutting-edge Charter issues related to information-sharing within Canada and internationally; major class actions in immigration matters; and refugee and citizenship law reform. The reorganization has also generated new demand for legal services, over and above normal operational requirements, such as the drafting of two departmental statutes (Public Security and Emergency Preparedness and Canadian Border Services Agency). The move also reflects new government priorities, which will in turn generate additional work, such as legal work related to the Canada-U.S. Smart Borders II initiative; drafting of regulations and agreements to support the new federal approach to emergency preparedness; increased focus on anti-terrorism and immigration enforcement and removals.

In immigration-related litigation, the caseload has grown rapidly: from 8,866 in 2002 to 13,994 in 2003. The increase is due to several factors, including increases in the number of refugee claims, and the implementation of new procedures under the *Immigration and Refugee Protection Act*. In addition, many cases are more complex.

To address these issues, the Department has worked closely with clients to develop long-term strategies and improve legal risk management. An on-line research tool and litigation database (Gaspard) was created, enabling litigators to access documents swiftly, and promoting seamless litigation management among regional offices.

Aboriginal Affairs Portfolio

This Portfolio is responsible for the provision of legal advice to federal government departments on a wide spectrum of Aboriginal law issues including Aboriginal rights and title; treaty rights; the fiduciary relationship of the Crown with Aboriginal people; and constitutional Charter issues relating to Aboriginal law. This includes advice on the strategic management and coordination of Aboriginal litigation in which the government is involved or has a vested interest and legal support to comprehensive land claims, specific claims or self-government negotiations between the federal government and Aboriginal groups.

The Portfolio, in conjunction with regional offices of the Department, has demonstrated continuous progress in its efforts to reengineer the management of Aboriginal litigation processes in the face of a growing litigation inventory. Through this work, the Department is progressing towards the development of litigation resolution and prevention strategies; has produced significant legal opinions and papers on key Aboriginal law issues; and has identified emerging issues and supported improved legal risk management practices.

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Provision of high-quality legal services to departments and application of legal risk management principles	Deliver strategic legal advice, conduct litigation, and assist in drafting legislation	Legal opinions, advice, litigation outcomes, legislation and mega case plans developed	Coherent strategic and consistent advice given across government and legal risk managed effectively
Supporting pro-active management of the law	Aboriginal Litigation Reengineering Initiative	Development and clarification of Aboriginal law judicial precedents	Influencing the development of better public policy through resolution of longstanding legal, policy or social issues between Aboriginal people and the federal government

Addressing the Legacy of Residential Schools

The Department of Justice has played a central role in the Government of Canada's efforts to resolve claims stemming from Indian residential schools. On behalf of its clients, the Department continues to negotiate and settle claims. Across Canada, approximately 1,100 settlements had been finalized by March 31, 2004; 426 of these had been reached during the reporting period. Departmental staff collaborated with clients and stakeholders to introduce and apply a new dispute-resolution mechanism during 2003-2004. In many cases, traditional litigation was modified to streamline processes, reduce costs and diminish adverse impacts on victims.

Business and Regulatory Law Portfolio

This Portfolio, in conjunction with the regional offices of the Department of Justice, provides specialized legal advice and expertise both in the National Capital Region and nationally to over 25 client departments and agencies whose mandates include a regulatory or business law component. In addition to the provision of consistent and comprehensive legal advice and assistance on a variety of significant files and issues, the Portfolio has demonstrated notable progress towards the integration of legal risk management concepts and practices into its ongoing work, as well as in the development of an increased capacity to work with client departments and agencies to communicate and implement a consistent departmental methodology for identifying and managing legal risk.

During the past year, the Portfolio developed tools, mechanisms and guidelines to identify and manage legal risk; as well it negotiated client-driven service agreements and memoranda of understanding with its clients. Through discussions and oral feedback client departments indicated a high level of satisfaction with respect to timeliness and quality of the legal advice and assistance provided. The ongoing development and introduction of information-management tools have allowed the Portfolio to improve and monitor resource utilization, thus increasing accountability for use of public funds.

Central Agencies Portfolio

The Central Agencies Portfolio, along with several regional offices, provides legal services to the Treasury Board Secretariat (TBS), the Department of Finance (DOF), the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI), the Public Service Commission (PSC), the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) and the Financial Consumer Agency of Canada.

These services include advice to:

- Department of Finance on budget implementation, financial institutions and federal-provincial relations, tax legislation and related regulations;
- Treasury Board Secretariat with respect to certain Acts;
- Public Service Commission with respect to the *Public Service Employment Act*;
- OSFI with respect to federally regulated pension plans;
- FINTRAC on issues related to the *Proceeds of Crime and Terrorism Financing Act*, *Criminal Code* and court processes; and
- The Financial Consumer Agency of Canada on the interpretation of the *FCAC Act and Regulations*, on issues in connection with the operations of the FCAC such as compliance and enforcement, and on the scope of the examination powers of the Commissioner.

End results

Objectives	Activities	Outputs	Outcomes
Deliver high-quality advice and support	Work collaboratively with senior departmental officials	Quality and timely legal opinions and advice	Client policy objectives attained
Lead implementation of Legal risk management (LRM)	Develop a senior complement position	LRM concepts and practices integrated into ongoing work and advice	LRM principles and methods protect the interests of the Crown and reduce cost

Growth in litigation

The increasing volume of cases reflects a consistent and significant growth in litigation over the past twenty years. The growth in litigation is matched by the increasing complexity of cases and the increasing impact key cases have on the government's agenda. The Department's regional presence allows for a ready assessment of emerging trends in litigation across the country and an active participation in the development and strategic advancement of the law.

Some Significant Cases Across Canada in 2003-2004

Justice manages a myriad of complex files that are of major importance. The following are some of the significant cases which have been handled by Justice counsel across Canada:

- The *Halpern* case, in which the Ontario Court of Appeal declared that the definition of marriage (one man and one woman, to the exclusion of all others) violates the Constitution by excluding same-sex couples—part of the litigation and policy response has been a reference to the Supreme Court of Canada (SCC), known as the "Marriage Reference." Similar cases include the *Barbeau* case in British Colombia and the *Hendricks-Leboeuf* case in Quebec.

- The SCC cases of *Malmo-Levine, Caine* and *Clay* and the Ontario Court of Appeal case of *Hitzig* dealt with the legality of the prohibition against marijuana possession (and whether there is a constitutional right to marijuana use for medical purposes). Counsel were successful in upholding the offence of possession of marijuana but some of the requirements to access medical marijuana were found to be overly restrictive and were modified by the court.

- In the *Canadian Foundation for Children, Youth and the Law* or the correction of child by force case (SCC), counsel successfully defended a provision of the *Criminal Code* which allows parents to use reasonable force to discipline children without it being considered a criminal offence.

- The *Powley* case is the first SCC case dealing with the scope of Métis rights under s. 35 of the *Constitution Act*. In this case, the Court found that in some circumstances there is a Métis right to hunt for subsistence purposes.

- In the Kapp case, at issue is whether the Aboriginal Pilot Sales Program of the Aboriginal Fisheries Strategy in the Fraser River, B.C., violates the s. 15 Charter rights of non-Aboriginal commercial fishers and whether s. 25 of the Charter shields the program from compliance with Charter rights. This is one of the first cases dealing with the protection for "aboriginal rights and freedoms" in s. 25 of the Charter against other Charter rights.

End Results

Objective	Summary of Results
Practice integrated civil litigation across Canada and develop strategic partnerships with client departments and agencies for resolution of civil disputes	Improved ability to anticipate and react to emerging legal issues and conduct litigation on behalf of the Crown
Co-ordinate the refinement, development and implementation of strategies that respond to Aboriginal disputes and expedite resolutions and settlements, ultimately reducing the number of disputes with First Nations	Enhanced understanding of the needs of Aboriginal communities; developed greater capacity to deliver alternatives to the mainstream justice system
Represent the government in constitutional, administrative and employment law litigation, including areas of significant intersection between policy and law	Major cases of national importance managed successfully by experts from across the Department
Provide legal services on a national basis to more than 50 government departments and agencies	High-quality and consistent legal services provided to government departments and agencies

Priority 2: Establishing a Sustainable Funding Strategy for Legal Services

In collaboration with the Treasury Board Secretariat, the Department worked towards establishing a sustainable funding regime for the delivery of legal services to government. When the delivery of legal services was consolidated in the Department of Justice in the 1960s, the Department was fully funded through appropriations. Since then, the Department has provided all legal services to departments and agencies with few exceptions. This integrated service-delivery model has come under serious strain in the past decade, however, because growth in the demand for legal services has not been matched by a corresponding increase in departmental appropriations.

The need to establish a Sustainable Funding Regime was one of the findings flowing from the 2003 Expenditure Management "vertical" Review of the Department of Justice. It is now a key component of the broader Review of Legal Services to Government Departments and Agencies (one of nine reviews mandated by the President of the Treasury Board in early 2004). The main objectives of the Review are to improve the sustainability of legal services delivery to the Government of Canada, and to identify approaches to effectively manage litigation in the federal government. The Review is being led by Justice, in close collaboration with the Treasury Board Secretariat.

In 2003-2004, the Department developed plans for collecting and analyzing information to support future decisions about an appropriate and transparent funding regime for delivering legal services. Work is under way to identify and assess available options and consult with internal stakeholders. Final recommendations will be presented to the Expenditure Review Committee of Treasury Board for approval in late fall 2004.

Priority 3: Improving Performance Measurement

Accurate and consistent performance measurement is crucial to the Department's ability to plan and deliver services effectively and efficiently.

The Proactive Management of the Law Project (PML) is an important step toward improving the Department's capacity to measure performance in the provision of legal services. It will improve the Department's understanding of costs, workload profiles, emerging trends, and the effectiveness of various instruments.

Broadly defined, proactive management of the law is about staying at the leading edge of legal developments, anticipating emerging issues, tracking trends and devising creative legal strategies to manage them. This helps us respond to legal issues coherently, efficiently and effectively, instead of reacting in an ad-hoc way as issues arise in a turbulent environment.

The Department has taken significant steps toward the design and implementation of an integrated common Department-wide database that will facilitate the development of management information and performance measurement reports. This national database will include information from the Department's case-management and timekeeping systems, as well as the financial systems. Pilot projects carried out in the Quebec and British Columbia regions, designed to test the feasibility of data access and report development from these systems were completed in the spring of 2004.

Awareness training for managers and staff in the Government Client Services business line was undertaken between November 2003 and January 2004.

Performance was also measured in terms of our partnership and outreach to local legal communities and non-government organizations. Programs such as the Legal Excellence Program (a recruitment and development program for law students and new lawyers), participation in academic and legal conferences, and consultation on legal issues improved our working relationships with justice partners, with the outcome that they have a better understanding of and confidence in the justice system.

Priority 4: Legal Risk Management

Legal Risk Management (LRM) is a joint initiative of the Department of Justice and Treasury Board. It was launched in early 2000 to help ensure the effective management of legal risks across the government. LRM is one of the principal processes used by the Department to provide the highest-quality legal service to the government of Canada and its institutions. LRM is also an effective management tool that is directly linked to Treasury Board's Integrated Risk Management initiative.

The goal of LRM is to develop a sustainable approach to managing legal risks that will protect the interests of the Crown and minimize overall costs. LRM is the process of making and carrying out decisions that reduce the frequency and severity of legal problems that might prejudice the government's ability to meet its objectives successfully.

LRM applies to all government activities where legal risks may arise from policy development through program implementation and, of course, in litigation. The LRM strategy includes identifying legal risks early on (through scanning), exploring ways to reduce legal risks through effective instrument choice (i.e., choosing from among different tools for achieving particular ends such as using a policy, an incentive program, a regulation, legislation), exploring alternatives to litigation where disputes arise, managing litigation strategically and efficiently when it does occur, and outlining appropriate roles and responsibilities for those involved in litigation to ensure informed decision making.

The LRM initiative has instilled a culture of legal risk management in the Department of Justice and throughout the federal government. LRM is now part of the Department's everyday operations and is practised by client departments in partnership with Justice. Department of Justice managers and counsel are actively practising, promoting, and leading risk management initiatives, including helping clients identify, analyse and assess their legal risks. Many client departments are now engaged in scanning and are managing legal risks on a daily basis.

From among the more than 44,000 civil cases and the over 160,000 criminal prosecutions, the Department of Justice identifies and tracks all high-impact cases[1] and works with client departments to manage risk in those cases. Although the government is most often the defendant or respondent in civil litigation and is always the defendant or respondent whenever there is a Charter challenge, LRM allows the government to view the entire litigation landscape and to manage litigation from that perspective. In this way, the government is better able to make strategic decisions about whether and how to proceed with litigation.

The Department of Justice has also introduced a special process to monitor the most important high-impact cases to ensure that risk in these cases is effectively managed and that there are contingency plans in place to ensure the government can respond quickly and effectively in the event of an adverse outcome.

D. ENHANCING ENABLING WORK ENVIRONMENT

Introduction

The information provided in this section relates to the strategic outcome "Capitalizing on Our Strengths", identified in the Report on Plans and Priorities 2003-2004.

Expenditures	Variance explanation
Planned: $41 million Actual: $50.5 million	Internal reallocations and Supplementary Estimates increased funds available for corporate services

Communications

Key activities during the reporting period included:

- Provided consistent support and strategic advice to the Minister and other senior officials
- Responded to more than 2,000 media calls and more than 20,000 public enquiries
- Issued approximately 130 press releases
- Prepared 59 speeches for ministerial addresses and numerous appearances by other officials
- Maintained and expanded Web sites; achieved monthly unique-visitor averages of 200,000 for the Consolidated Statutes and Regulations site and 150,000 for the Justice site

---

A high-impact case is a case that is likely to have significant consequences for the Government's policies, laws, programs or finances or for federal/provincial/territorial relations or public confidence in the government or the courts

- Distributed more than 1,000 publications and information papers
- Published a daily media summary and launched a headline service for managers equipped with Blackberries
- Published a pocket-sized compendium of media-relations information and delivered six media-training sessions to departmental spokespersons and litigators
- Strengthened corporate and internal communications by developing policies for regional communications and electronic publishing

Human Resource Management

Implementation of the Department's employment equity plan continued.

Employment-equity activities included:

- completion of reports identifying numerical goals for each portfolio, region and branch and semi-annual monitoring of reports;
- language training sessions for more than 400 employees;
- establishment of a new national award;
- publication of four editions of the Employment Equity newsletter;
- preparation of a cultural audit report on Aboriginal people, complete with recommendations;
- development and distribution of guidelines relating to accommodation for Persons with Disabilities; and
- development of action plans for employees with disabilities and for visible minorities.

In addition to the ongoing implementation of the Department's employment equity plan, Human Resources also:

- continued preparation for the implementation of the new *Public Service HR Modernization* Act by developing a Human Resource Management Plan, linked to the Management Accountability Framework, choosing a project coordinator and team, and initiating a review of staffing policies;
- completed a review of the paralegal-classification system and began work on a similar review of the system used to classify lawyers; and
- implemented a Human Resources Management Accountability Framework (HRMAF) and collected baseline data for each Deputy Minister direct-report. Progress reports in subsequent years will indicate whether performance objectives have been achieved.

Finance, Administration and Programs

Activities during 2003-2004 included the following:

- To improve contracting practices and procedures, an information checklist was created to identify the appropriate steps to follow and the required documentation to support the initiation and implementation of a contract. In addition, training was provided to 136 administrative officers and managers on the principles of competition, delegated authorities, and roles and responsibilities with respect to contracting.
- Training in security and safety awareness was provided to more than 600 employees; more than 3,000 participated in occupational health and safety awareness sessions. Financial-management training was provided to 129 employees.

- More than 400,000 garnish actions were processed, generating in excess of $98 million in child-support payments.

- The accommodation strategy was revised, but not finalized.

Information Management and Information Technology

Information Management Branch (IMB) provides a wide array of information and communications technologies to departmental staff across Canada. IMB is responsible for the maintenance, support and upgrading of all infrastructure for information technology and information management.

In relation to government-wide Modern Comptrollership, the Department developed a new mandate for its BIT.COM committee to improve the alignment of information and technology management decisions with business priorities and objectives.

The Department completed most of the information-technology (IT) and information-management activities described in this section of the RPP. The first phase of the Barrister's Briefcase was completed; standardized litigation-support software (Ringtail) and processes are now available across the Department. A legislative information-management system for bills was also introduced. Other accomplishments included:

- upgrades completed on 600 employee workstations,

- new software installed on all Justice Blackberries,

- bandwidth to six offices on the wide-area network increased, and

- secure Web portal (JusConnexion) established, enabling DLSUs to access more applications remotely.

A customer-satisfaction survey was sent to a random sample of 1,100 clients; more than 300 replied. For each of the categories identified on the survey, a minimum of 80 percent of all respondents indicated they were satisfied with the quality and timeliness of IMB services.

Section IV. Horizontal Government-wide Initiatives

Initiative	Goal	Partners	Department of Justice Achievements
Youth Justice (Justice lead)	Enhance support for young Canadians in conflict with the law	RCMP	*Youth Criminal Justice Act* enacted; Fair and effective youth justice system; Increased engagement of parties not traditionally involved in youth justice matters
Canada's Drug Strategy	Reduce the harm associated with use of alcohol and other drugs	Health Canada (lead)	Provided policy advice, drafted legislative amendments
Public Security and Anti-Terrorism	Build personal and economic safety for Canadians	PSEP (lead), RCMP, Transport, CSIS	Supported investigations of suspected war criminals; processed 26 requests under MLAT and Extradition
Family Violence	Address root causes and reduce family violence in Canada	Health Canada (lead); 12 departments participating	Funded 17 projects, developed policy, conducted research and evaluation
Government On-line	Deliver services on-line by 2005	Government-wide	Expanded information available on Justice Web site; Participated in portal project to provide single-site access to information about public consultations
Law Cluster	Create a library of legal services for government	Government-wide	Added Web pages; Distributed promotional bookmarks
Modern Comptrollership	Implement modern comptrollership	Government-wide	TBS approved Justice's action plan in February 2004 Offered a two-day training program (emphasizing stewardship and accountability) across the country with excellent participation at each site Started work on a new Program Activity Architecture to facilitate the linking of financial and non-financial results; and Created a National Learning and Knowledge Management Committee and developed and implemented a Departmental Learning Policy that calls for individual learning plans for each employee

Initiative	Goal	Partners	Department of Justice Achievements
Workplace of choice	Make the Department a workplace of choice	Government-wide	Implement initiatives to make Justice a progressive workplace; Improve HR processes; Provide opportunities for career development

Sustainable Development Strategy

During the reporting period, the Department evaluated progress against the objectives set out in its second Sustainable Development Strategy (SDS) and introduced its third SDS.

The Department's SDS for 2001-2003 contained three key objectives, with a number of specific goals and targets. A large portion of the targets were fully or partially attained, with the unmet goals and lessons learned incorporated into the new SDS to ensure that they are addressed and met in the next two to three years.

Review of Second SDS

The Department made significant progress on the first objective, supporting sustainable development across government through the delivery of high-quality legal services and the development of legal infrastructure. Overall, the Department:

- provided high-quality legal advice and support to a range of sustainable-development initiatives, such as the *Environmental Assessment Act* and the Kyoto Accord;
- made significant progress on developing effective and economical alternatives to laws, regulations and costly litigation; and
- promoted dispute resolution (DR) as an efficient alternative to litigation.

The use of DR is expected to improve the long-term cost-effectiveness of the Department's litigation processes. Less progress was made in delivering training and information dissemination to support sustainable-development goals.

All goals were achieved under the second objective, exploring the social and cultural aspects of sustainable development within the context of the Department's policy mandate. The Department participated in two community-level pilot projects under the Sustainable Communities Initiative, which supported social cohesion and contributed to sustainable development.

In addition:

- The Aboriginal Justice Strategy met its targets in delivering community-based alternative justice programs.
- The National Crime Prevention Centre developed and implemented community-based solutions to address crime and victimization.
- Social cohesion, which means economic and social equity, peace, security, inclusion and access, was taken into account in interdepartmental research on sustainable development. The Deputy Minister of the Department of Justice was nominated champion of looking at policy development from the perspective of social cohesion.

Mixed results were achieved on the third objective, reducing the direct environmental impact of Justice's physical operations. While purchasing records indicate that the amount of paper purchased has decreased, printing by contractors is believed to have increased. As a result, the goal of stabilizing per-employee paper consumption at 1999-2000 levels was only partially achieved.

The Department achieved its solid-waste diversion goal for its headquarters offices, where 80 percent of all solid waste is diverted from landfill. A continual review process to identify green-procurement options was instituted, and this has resulted in 52 percent of stocked items in headquarters and 30 percent of stocked items in regional stores now being identified as green.

Efforts to raise the awareness of employees about environmental issues were hindered by the absence of a sustainable-development coordinator, and the lack of resources for the development of communication and education programs.

During the reporting period, substantial progress was made on the Barrister's Briefcase Project, an effort to make the massive amount of information required for litigation cases available to all parties in electronic format, instead of printing millions of pages of paper; by year-end, more than 4.4 million pages of legal research were stored in a database and distributed on CDs.

Third Sustainable Development Strategy Articulated

During the reporting period, the Department completed its third SDS, covering the period of 2004-2006. The strategy incorporates lessons learned from previous strategies and features a more focused, results-based approach. The Strategy includes mechanisms to improve Justice's capacity to meet its goals. A senior manager has been appointed champion to coordinate the implementation of this strategy. An SD implementation team with representatives from all key areas of the Department has been established to carry out the activities under this initiative.

The new strategy features three objectives:

1. Strengthen knowledge and awareness of sustainable development within the Department.
2. Integrate sustainable development considerations into the Department's business.
3. Improve the environmental sustainability of the Department's physical operations.

These objectives build on those articulated in previous strategies.

A copy of the complete strategy, including a review of previous results, is available at: **http://www.canada.justice.gc.ca/en/dept/pub/sds/04_06/index.html**

Section V. Financial Tables

2003-2004 Spending Patterns by Program / Initiative

	2002-2003 Actual Spending	2003-2004 Planned Spending	2003-2004 Actual Spending	2004-2005 Planned Spending
SERVING CANADIANS				
Fair, relevant and accessible justice system				
Legal Aid Program	104.8	126.4	121.0	132.7
Official Languages	-	8.6	7.6	11.7
Justice Partnership and Innovation Program	-	4.2	4.1	3.9
Youth Justice Renewal	221.7	228.7	216.8	215.2
Victims of Crime Initiative	1.5	1.9	3.0	4.7
Child-Centred Family Law	22.5	26.7	21.0	26.8
Aboriginal Justice Strategy	10.4	11.9	9.3	9.8
subtotal	**360.9**	**408.4**	**382.8**	**404.8**
Safer, More Secure Society				
Fighting Organized Crime	8.4	6.1	9.8	4.2
Public Safety and Anti-terrorism	7.8	14.1	8.4	15.7
International Cooperation and International Law	-	2.5	1.5	7.5
Fighting High-tech Crime	-	-	-	12.6
Criminal Law Reform	-	3.9	3.9	3.0
Federal Prosecution Service	91.4	63.4	84.8	65.2
Other supporting initiatives	55.7	12.7	38.5	27.9
subtotal	**163.3**	**102.7**	**146.9**	**136.1**
HIGH-QUALITY LEGAL SERVICES TO SUPPORT THE FEDERAL GOVERNMENT				
Legal Services to Client Departments and Legal Risk Management	193.5	195.1	312.4	371.2
Legislative Services	17.9	16.6	25.8	23.6
subtotal	**211.4**	**211.7**	**338.2**	**394.8**
ENABLING WORK ENVIRONMENT				
Communications Program	4.1	4.0	4.3	4.6
Human Resource Management	11.8	6.9	11.6	12.5
Information Mangement / Information Technology	18.9	17.6	20.7	22.3
Finance, Adminstration and Programs	16.9	12.5	14.1	15.2
Other supporting initiatives	22.4	38.9	19.1	20.7
subtotal	**74.1**	**79.9**	**69.8**	**75.3**
TOTAL DEPARTMENT	**809.7**	**802.7**	**937.7**	**1011.0**

Section V. Financial Tables

2003-2004 Spending Patterns by Program / Initiative

	2002-2003 Actual Spending	2003-2004 Planned Spending	2003-2004 Actual Spending	2004-2005 Planned Spending
SERVING CANADIANS				
Fair, relevant and accessible justice system				
Legal Aid Program	101.8	126.4	121.0	132.7
Official Languages	-	8.6	7.6	11.7
Justice Partnership and Innovation Program	-	4.2	4.1	3.9
Youth Justice Renewal	221.7	228.7	216.8	215.2
Victims of Crime Initiative	1.5	1.9	3.0	4.7
Child-Centred Family Law	22.5	26.7	21.0	26.8
Aboriginal Justice Strategy	10.4	11.9	9.3	9.8
subtotal	**360.9**	**408.4**	**382.8**	**404.8**
Safer, More Secure Society				
Fighting Organized Crime	8.4	6.1	9.8	4.2
Public Safety and Anti-terrorism	7.8	14.1	8.4	15.7
International Cooperation and International Law		2.5	1.5	7.5
Fighting High-tech Crime	-		-	12.6
Criminal Law Reform		3.9	3.9	3.0
Federal Prosecution Service	91.4	63.4	84.8	65.2
Other supporting initiatives	55.7	12.7	38.5	27.9
subtotal	**163.3**	**102.7**	**146.9**	**136.1**
HIGH-QUALITY LEGAL SERVICES TO SUPPORT THE FEDERAL GOVERNMENT				
Legal Services to Client Departments and Legal Risk Management	193.5	195.1	312.4	371.2
Legislative Services	17.9	16.6	25.8	23.6
subtotal	**211.4**	**211.7**	**338.2**	**394.8**
ENABLING WORK ENVIRONMENT				
Communications Program	4.1	4.0	4.3	4.6
Human Resource Management	11.8	6.9	11.6	12.5
Information Mangement / Information Technology	18.9	17.6	20.7	22.3
Finance, Adminstration and Programs	16.9	12.5	14.1	15.2
Other supporting initiatives	22.4	38.9	19.1	20.7
subtotal	**74.1**	**79.9**	**69.8**	**75.3**
TOTAL DEPARTMENT	**809.7**	**802.7**	**937.7**	**1011.0**

2003-2004 Crosswalk Between Strategic Outcomes and Business Lines

	Planned Spending by Business Lines				Actual Spending by Business Lines			
	Law & Policy	Government Client Services	Admin.	Total	Law & Policy	Government Client Services	Admin.	Total
SERVING CANADIANS								
Fair, Relevant and Accessible Justice System								
Legal Aid Program	126.4	-	-	126.4	121.0	-	-	121.0
Official Languages	8.6	-	-	8.6	7.6	-	-	7.6
Justice Partnership and Innovation Program	4.2	-	-	4.2	4.1	-	-	4.1
Youth Justice Renewal	228.7	-	-	228.7	216.8	-	-	216.8
Victims of Crime Initiative	1.9	-	-	1.9	3.0	-	-	3.0
Child-Centred Family Law	26.7	-	-	26.7	21.0	-	-	21.0
Aboriginal Justice Strategy	12.0	-	-	12.0	6.9	2.4	-	9.3
subtotal	**408.4**	-	-	**408.4**	**380.4**	**2.4**	-	**382.8**
Safer, More Secure Society								
Fighting Organized Crime	6.1	-	-	6.1	3.2	6.2	0.4	9.8
Public Safety and Anti-terrorism	14.1	-	-	14.1	0.8	7.3	0.3	8.4
International Cooperation	-	2.5	-	2.5	-	1.5	-	1.5
Criminal Law Reform	3.9	-	-	3.9	3.9	-	-	3.9
Federal Prosecution Service	-	63.4	-	63.4	-	84.8	-	84.8
Other supporting initiatives	12.7	-	-	12.7	38.5	-	-	38.5
subtotal	**36.8**	**65.9**	-	**102.7**	**46.4**	**99.8**	**0.7**	**146.9**
HIGH-QUALITY LEGAL SERVICES TO SUPPORT THE FEDERAL GOVERNMENT								
Legal Services to Client Departments and Legal Risk Management	-	195.3	-	195.3	-	311.3	1.1	312.4
Legislative Services	-	16.6	-	16.6	-	25.8	-	25.8
subtotal	-	**211.9**	-	**211.9**	-	**337.1**	**1.1**	**338.2**
ENABLING WORK ENVIRONMENT								
Communications Program	-	-	4.0	4.0	-	-	4.3	4.3
Human Resource Management	-	-	6.9	6.9	-	-	11.6	11.6
Information Mangement / Information Technology	-	-	17.6	17.6	-	-	20.7	20.7
Finance, Adminstration and Programs	-	-	12.5	12.5	-	-	14.1	14.1
Other supporting initiatives	-	-	38.9	38.9	0.8	0.8	17.5	19.1
subtotal	-	-	**79.9**	**79.9**	**0.8**	**0.8**	**68.2**	**69.8**
TOTAL DEPARTMENT	**445.2**	**277.8**	**79.9**	**802.9**	**427.6**	**440.1**	**70.0**	**937.7**

Financial Table 1 - Summary of Voted Appropriations

This table explains the way Parliament votes resources to the Department

Financial Requirements by Authority ($ millions)

Vote		2003-2004				
		Total Main Estimates	Total Planned Spending	Total Authorities	Total Authorities received or transferred as a result of Dec. 12, 2003	Total Revised Authorities
	Administration of Justice Program			4,724.0	(110.0)	4,614.0
1	Operating expenditures	346.6	365.4	531.0	(12.0)	519.0
5	Grants & Contributions	381.6	387.4	429.5	(42.6)	386.9
(S)	Minister of Justice - Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1
(S)	Contribution to Employee benefit plans	51.4	50.0	63.8	(1.4)	62.4
(S)	Refunds of amounts credited to revenues in previous years	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total Department	**779.7**	**802.9**	**1,024.4**	**(56.0)**	**968.4**
	Total FTEs received / transferred	(110.0)				

1. Total Main Estimates were reduced by $105.4 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003.
2. Total Planned Spending was reduced by $113.1 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC April 1, 2003.
3. Total Authorities reflect that through the Supplementary Estimates process, Justice was granted authority to spend and recover $145 million in 2003-2004.

Financial Table 1.1

This table explains the impact on the Department of the December 2003 government re-organization.

Expenditures by Authority ($ millions)

		2003-04		
Vote		Total Actual Spending	Total Spending received or transferred as a result of December 12, 2003	Total Revised Spending
	Administration of Justice Program			
1	Operating expenditures	510.6	(12.0)	498.6
5	Grants & Contributions	419.2	(42.6)	376.6
(S)	Minister of Justice - Salary and motor car allowance	0.1	0.0	0.1
(S)	Contribution to Employee benefit plans	63.8	(1.4)	62.4
	Total Department	**993.7**	**(56.0)**	**937.7**
	Total FTEs received / transferred		(110.0)	

The Government announced certain organizational changes on December 12, 2003, including the transfer of the National Crime Prevention Centre (NCPC) from the Department of Justice to the Department of Public Safety and Emergency Preparedness. Justice's planned and actual expenditures related to NCPC for the period covering April 1, 2003 to December 11, 2003 were transferred to the Department of Public Safety and Emergency Preparedness and are not included in the spending figures reported in Justice's 2003-2004 Departmental Performance Report.

Financial Table 1.2

This table explains the estimated and actual expenditures for programs transferred to another department because of the December 2003 government re-organisation.

Impact of December 12, 2003 Announcements ($ millions)

Vote	Funding for National Centre for Crime Prevention transferred to Public Safety and Emergency Preparedness Canada	Total Estimated Authorities	Total Estimated Spending for Fiscal Year 2003-04	FTEs
	Department of Justice			
1	Operating expenditures	(12.0)	(12.0)	(110.0)
5	Grants & Contributions	(42.6)	(42.3)	
(S)	Minister of Justice - Salary and motor car allowance	0.0	0.0	
(S)	Contribution to Employee benefit plans	(1.4)	(1.4)	
	Total Transferred / Received	**(56.0)**	**(55.7)**	**(110.0)**

Financial Table 2 - Comparison of Planned to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

Business Lines	FTEs[1]	Operating	Voted Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Government Client Services						
Planned	**2,263.3**	**277.8**	**-**	**277.8**	**0.0**	**277.8**
total authorities	*3,801.0*	*441.3*	*0.0*	*441.3*	*0.0*	*441.3*
actuals	3,697.4	440.1	0.0	440.1	0.0	440.1
Law & Policy						
Planned[2]	**320.7**	**59.4**	**385.8**	**445.2**	**0.0**	**445.2**
total authorities	*290.0*	*68.0*	*386.9*	*454.9*	*0.0*	*454.9*
actuals	290.0	51.3	376.3	427.6	0.0	427.6
Administration						
Planned	**416.2**	**78.3**	**1.6**	**79.9**	**0.0**	**79.9**
total authorities	*633.0*	*72.2*	*0.0*	*72.2*	*0.0*	*72.2*
actuals	626.4	70.0	0.0	70.0	0.0	70.0
Total						
Planned	**3,000.2**	**415.5**	**387.4**	**802.9**	**0.0**	**802.9**
total authorities	*4,724.0*	*581.5*	*386.9*	*968.4*	*0.0*	*968.4*
actuals	4,613.8	561.4	376.3	937.7	0.0	937.7
Other Revenues and Expenditures						
Non-Respendable Revenues[3]						
Planned						**(3.7)**
total authorities						*(147.0)*
actuals						(141.5)
Cost of Services Provided by OGD[4]						
Planned						**47.5**
total authorities						*46.1*
actuals						65.2
Net Cost of the Program						
Planned						**846.7**
total authorities						*867.5*
actuals						861.4

NOTE: The important increase in 2003-2004 in FTEs is mostly due to the reporting of cost recoveries by Justice instead of client departments and includes Supplementary Estimates approved FTEs.

1. FTEs Planned now excludes 331 FTEs for Firearms and 110 FTEs for NCPC and includes Supplementary Estimates approved FTEs. Neither are shown in *Authorities* nor Actuals.
2. Planned Spending was reduced by $95.1 million in Operating and $18 million in Grants & Contribution to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003. As well, it was reduced by $12.0 million in Operating and $42.6 million in G&C to reflect the transfer of NCPC, April 1, 2003.
3. For Non-Respendable Revenues, planned and total authorities were respectively reduced by $16.3 million and $18.0 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003.
4. In Cost of services provided without charged, both planned and total authorities were reduced by $3.3 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003.

Financial Table 3 - Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

			2003-2004			
Business Lines	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	Total Main Estimates[1]	Total Planned Spending[2]	Total Authorities[3]	Total Actual Spending
Government Client Services	269.8	313.1	256.3	277.8	441.3	440.1
Law & Policy	595.6	555.2	452.1	445.2	454.9	427.6
Administration	70.0	73.9	71.3	79.9	72.2	70.0
Total	**935.4**	**942.2**	**779.7**	**802.9**	**968.4**[4]	**937.7**

1. Total Main Estimates were reduced by $105.2 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003.
2. Total Planned Spending was reduced by $113.1 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003 and $56 million for NCPC.
3. Total Authorities reflect that through the Supplementary Estimates process, Justice was granted authority to spend and recover $145 million in 2003-2004 (Client Services) as well as many other initiatives including Legal Aid, Child-Centred Family Law and others.
4. $30.7 million in authorities was not spent in 2003-2004. Of this total, $27.3 million was in Grants and Contributions which cannot be carried over.

Financial Table 5 - Revenues: Respendable and Non-Respendable

Revenues by business Lines ($ millions)

			2003-2004		
Respendable Revenues	0	0	0	0	0
Total Respendable Revenues	0	0	0	0	0
Business Lines	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	Planned Spending	Total Authorities[2]	Actual Revenues
Non -Respendable Revenues					
Government Client Services	0.0	0.0	0.4	144.2	130.4
Law & Policy[1]	20.3	20.5	1.7	0.1	6.4
Administration	3.1	7.7	1.6	2.7	4.7
Total Non - Respendable Revenues	23.4	28.2	**3.7**	**147.0**	**141.5**

1. Respectively, planned revenues and total authorities were reduced by $16.3 million and $18.0 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003
2. Total authorities increased to reflect Supplementary Estimates to spend and recover $145 million (client services).

Financial Table 6 - Statutory Payments

Statutory Payments by Business Line ($ millions)

Business Lines	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	2003-2004 Total Main Estimates[1]	 Total Planned Spending[2]	 Total Authorities	 Total Actual Spending
Government Client Services	25.0	48.6	42.8	42.8	51.9	51.9
Law & Policy	10.3	14.4	10.2	3.8	3.3	3.3
Administration	5.2	9.7	6.0	6.0	7.3	7.3
Total	**40.5**	**72.7**	**57.9**	**52.6**	**62.5**	**62.5**

1. Includes contributions to EBP, Minister's salary & car allowance, refunds of amounts credited to revenues in previous years, spending of proceeds from disposal of surplus Crown assets. 2002-2003 increase due to changes in accounting policies for EBP costs related to cost recoveries.
2. Total planned spending 2003-2004 was reduced by $5 million to reflect the transfer of Firearms to PSEPC, April 1, 2003 and $1.4 million for NCPC.

Financial Table 7.1

Summary of Transfer Payments by Business Line ($ millions)

Business Lines	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	2003-2004 Main Estimates	 Planned Spending[1]	 Total Authorities[2]	 Actual Expenditures[2]
GRANTS						
Government Client Services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Law & Policy	30.5	32.6	50.8	5.3	4.0	3.5
Administration	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Grants	**30.5**	**34.8**	**50.8**	**5.3**	**4.0**	**3.5**
CONTRIBUTIONS						
Government Client Services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Law & Policy[1]	384.1	389.8	330.8	382.2	382.9	373.1
Administration	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Contributions	**384.1**	**389.8**	**330.8**	**382.2**	**382.9**	**373.1**
Total Tranfer Payments	**414.6**	**424.6**	**381.6**	**387.5**	**386.9**	**376.6**

1. Total planned spending 2003-2004 was increased as a result of funding from the Supplementary Estimates and then subsequently reduced by $18 million Firearms and $42.6 million NCPC to reflect their transfers to PSEPC.
2. Total Authorities and Actual Expenditures were respectively decreased by $42.6 and $42.3 million to reflect NCPC transfer to PSEPC.

Financial Table 7.2

Details of Transfer Payments by Business Line ($ thousands)

	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	2003-2004 Planned Spending	2003-2004 Total Authorities	2003-2004 Actual Expenditures
GRANTS					
Law and Policy					
Uniform Law Conference of Canada - Administration Grant	18.2	18.2	18.2	18.2	18.2
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Canadian Association of Chiefs of Police for the Law Amendments Committee	12.3	12.3	12.3	12.3	12.3
British Institute of International and Comparative Law	7.2	7.2	7.2	5.5	5.5
Hague Academy of International Law	8.6	8.6	8.6	6.6	6.6
Canadian Human Rights Foundation	26.6	26.6	26.6	26.6	26.6
National Judicial Institute	268.3	268.3	268.3	268.3	268.3
Canadian Society for Forensic Science	38.6	38.6	38.6	38.6	38.6
Canadian Association of Provincial Court Judges	48.8	100.0	100.0	100.0	100.0
Legal Studies for Aboriginal People	210.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Grants in support of the Justice Partnership and Innovation Fund	264.8	308.6	510.6	217.8	217.8
Grants in support of the Aboriginal Justice Strategy	0.0	120.7	150.0	0.0	0.0
Grants in support of the Safer Communities Initiative	27,120.3	30,373.2	0.0	0.0	0.0
Grants in support of the Youth Justice Renewal Fund	2,224.4	3,259.1	2,968.7	2,968.7	2,626.8
Grants to individuals, non-profit professional organizations, societies or associations, other non-profit organizations and institutions for activities in support of the Victims of Crime Initiative	255.1	213.9	500.0	138.0	134.7
Grants under the Access to Justice in Both Official Languages Support Fund	0.0	0.0	600.0	200.0	0.0
Grants in support of Child-centred Family Justice Fund	13.0	46.2	50.0	0.0	0.0
Total Grants	**30,517.8**	**34,802.6**	**5,260.2**	**4,001.7**	**3,456.5**
CONTRIBUTIONS					
Law and Policy					
Contributions to the provinces to assist in the operation of legal aid systems	99,327.5	100,827.5	123,827.5	114,941.5	114,941.5
Contributions in support of legal aid pilot projects	573.1	1,672.5	0.0	1.200.0	1.199.9
Contributions to the provinces and territories in support of the youth justice services	190,993.6	197,990.1	195,702.6	195,702.6	195.702.6

Financial Table 7.2 (continued)

Details of Transfer Payments by Business Line ($ thousands)

			2003-2004		
	Actual 2001-2002	Actual 2002-2003	Planned Spending	Total Authorities	Actual Expenditures
Contributions to the provinces and territories in support of the youth justice services - Intensive Rehabilitative Custody and Supervision Program	0.0	0.0	4,897.1	4,897.1	1,520.1
Contributions to provinces under the Aboriginal Courtwork Program	3,997.5	4,833.2	4,833.2	4,729.3	4,729.3
Contributions to provinces and territories for the Canadian Firearms Program[1]	35,342.8	17,533.7	0.0	0.0	0.0
Contributions under the Justice Partnership and Innovation Fund	4,050.9	3,579.8	2,101.6	2,306.8	2,286.2
Contributions under the Aboriginal Justice Strategy Fund	6,242.1	6,859.8	7,400.0	7,050.0	6,873.2
Contributions in support of the Safer Communities Initiative	7,063.2	10,687.3	0.0	0.0	0.0
Contributions for Access to Justice Services to the Territories (being Legal Aid, Aboriginal Courtworker and Public Legal Education and Information Services)	3,770.5	3,859.7	3,359.7	4,742.6	4,742.6
Contributions in support of the Youth Justice Renewal Fund	8,403.3	13,109.8	14,694.4	13,694.4	9,392.1
Contributions for the Victims of Crime Initiative	1,553.4	1,257.1	1,425.0	1,537.0	1,522.6
Contributions to the province of British Columbia for the Air India Trial	6,607.1	8,750.8	3,800.0	9,409.1	9,409.1
Contributions in support of Federal Court Ordered Counsel[2]	200.0	429.9	0.0	1,175.1	279.2
Contributions for Unique Legal Aid Cases	0.0	0.0	0.0	50.0	477.3
Contributions under the Child-Centred Family Justice Fund	15,599.3	15,859.9	15,950.0	15,159.0	15,140.0
Contributions to support the implementation of official languges requirements under the *Contraventions Act*	0.0	2,185.0	2,610.4	3,476.1	3,200.0
Contributions under the Access to Justice in Both Official Languages Support Fund	0.0	0.0	1,600.0	2,780.7	1,717.3
Family Violence Fund	400.0	400.0	0.0	0.0	0.0
Total Contributions	**384,124.3**	**389,836.1**	**382,201.5**	**382,851.3**	**373,133.0**
Total Grants and Contributions	**414,642.1**	**424,638.7**	**387,461.7**	**386,853.0**	**376,589.5**

[1] Total planned spending 2003-2004 was reduced by $18 million Firearms and $42.6 million NCPC to reflect their transfers to PSEPC.

[2] Prior to fiscal year 2003-2004, this fund was known as the Unique Legal Aid cases

Financial Table 14 - Contingent Liabilities

Contigent Liabilities ($ millions)

	31-Mar-02	31-Mar-03	Current as of March 31, 2004
Claims Pending and Threatened Litigation	3.5	8.4	40.4
Total Contigent Liabilities	**3.5**	**8.4**	**40.4**

Note: Three litigation files amount to $37M of these liabilities

Section VI. Annexes

A. LEGISLATION ADMINISTERED BY THE DEPARTMENT OF JUSTICE CANADA

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Annulment of Marriages (Ontario) Act	R.S.C. 1970, c. A-14
Anti-Terrorism Act	S.C. 2001, c. 41
Canada Evidence Act	R.S. 1985, c. C-5
Canada-United Kingdom Civil and Commercial Judgments Convention Act	R.S. 1985, c. C-30
Canada Prize Act	R.S.C. 1970, c. P-24
Canadian Bill of Rights	S.C. 1960, c. 44; reprinted in R.S.C. 1985, Appendix III
Canadian Human Rights Act	R.S. 1985, c. H-6
Commercial Arbitration Act	R.S. 1985, c. 17 (2nd Supp.)
Courts Administrations Service Act	S.C. 2002, c.8
Contraventions Act	S.C. 1992, c. 47
Crown Liability and Proceedings Act	R.S. 1985, c. C-50
Department of Justice Act	R.S. 1985, c. J-2
Divorce Act	R.S. 1985, c. 3 (2nd Supp.)
Escheats Act	R.S. 1985, c. E-13
Extradition Act	S.C. 1999, c. 18
Family Orders and Agreements Enforcement Assistance Act	R.S. 1985, c. 4 (2nd Supp.)
Federal Courts Act	R.S. 1985, c. F-7
Federal Law-Civil Harmonization Act	No. 1, S.C. 2001, c.4
Foreign Enlistment Act	R.S. 1985, c. F-28
Foreign Extraterritorial Measures Act	R.S. 1985, c. F-29
Fugitive Offenders Act	R.S. 1985, c. F-32
Identification of Criminals Act	R.S. 1985, c. I-1
International Sale of Goods Contracts Convention Act	S.C. 1991, c. 13
Interpretation Act	R.S. 1985, c. I-21
Judges Act	R.S. 1985, c. J-1
Law Commission of Canada Act	S.C. 1996, c. 9
Legislative Instruments Re-enactment Act	S.C. 2002, c.20
Marriage (Prohibited Degrees) Act	S.C. 1990, c. 46
Modernization of Benefits and Obligations Act	S.C. 2000, c.12
Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act	R.S. 1985, c. 30 (4th Supp.)
Official Languages Act	R.S. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Postal Services Interruption Relief Act	R.S. 1985, c. P-16
Revised Statutes of Canada, 1985 Act	R.S. 1985, c. 40 (3rd Supp.)
Security Offences Act	R.S. 1985, c. S-7
Security of Information Act	R.S. 1985, c.O-5
State Immunity Act	R.S. 1985, c. S-18
Statute Revision Act	R.S. 1985, c. S-20
Statutory Instruments Act	R.S. 1985, c. S-22

Supreme Court Act	R.S. 1985, c. S-26
Tax Court of Canada Act	R.S. 1985, c. T-2
United Nations Foreign Arbitral Awards Convention Act	R.S. 1985, c. 16 (2nd Supp.)
Youth Criminal Justice Act	S.C. 2002, c.1 (replaces Young Offenders Act, R.S. 1985, c. Y-1)

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts:

Access to Information Act	R.S. 1985, c. A-1 (President of the Treasury Board)
Bills of Lading Act	R.S. 1985, c. B-5 (Minister of Transport)
Criminal Code	R.S. 1985, c. C-46 (Solicitor General of Canada and Minister of Agriculture and Agri-Food)
Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act	R.S. 1985, c. G-2 (Minister of National Defence, Minister of Finance and Minister of Public Works and Government Services)
Privacy Act	R.S. 1985, c. P-21 (President of the Treasury Board)

B. RESEARCH REPORTS

The following reports were published during fiscal year 2003-2004 and are available at http://canada.justice.gc.ca/en/ps/rs/

A Seamless Approach to Service Delivery in Legal Aid: Fulfilling a Promise or Maintaining a Myth? by Dianne L. Martin

Correctional Experiences of Adult Male and Youth Offenders in Nunavut by Tammy C Landau, Ph.D.

JustResearch – Issue No. 9, September 2003

Evaluation of Public Legal Education and Information: An Annotated Bibliography by Lindsay Cader

Costing Justice Policy: Methodology and Means – Summary of Seminar, by Owen Lippert

Costing Justice Policy: Methodology and Means – Transcript of Seminar, August 9, 2000

Firearms Statistics: Updated Tables by Kwing Hung, Ph.D.

Peace Bonds and Violence Against Women: A Three-Site Study of the Effect of Bill C-42 on Process, Application and Enforcement by George S. Rigakos, Ph.D.

A Study of Legal Aid and Official Languages in Canada by PRA Inc.

Court Site Study of Adult Unrepresented Accused in the Provincial Criminal Courts
Part 1: Overview Report by Robert G. Hann and Joan Nuffield, and Colin Meredith and Mira Svoboda
Part 2: Site Reports by Robert G. Hann and Joan Nuffield, and Colin Meredith and Mira Svoboda

A Review of *Brydges* Duty Counsel Services in Canada

Identifying Research Gaps in the Prostitution Literature by John Lowman, Ph.D.

Victim Privacy and The Open Court Principle by Jamie Cameron

Victim Participation in the PLEA Negotiation Process in Canada: A Review of the Literature and Four Models for Law Reform by Simon Verdun Jones and Adamira Tijerino

Minority Views on the Canadian Anti-Terrorism Act (Formerly Bill C-36) A Qualitative Study by Les études de marché Créatec+

Re-thinking Access to Criminal Justice in Canada: A Critical Review of Needs, Responses and Restorative Justice Initiatives by Patricia Hughes and Mary Jane Mossman
JustResearch – Issue No. 10

Riding the Third Wave: Rethinking Criminal Legal Aid within an Access to Justice Framework by Ab Currie

The Interaction Between Children's Developmental Capabilities and the Courtroom Environment: The Impact on Testimonial Competency by Louise Sas, Ph.D.

Predicting Crime: A Review of the Research – Summary Report by Stephen Schneider, Ph.D.

Predicting Crime: A Review of the Research by Stephen Schneider, Ph.D.

The Purchaser-Supplier Approach in Legal Aid by Professor Don Flemming

The Effectiveness of Substance Abuse-Treatment with Young Offenders by Craig Dowden

The Correlates of Self-Reported Delinquency: An Analysis of the National Longitudinal Survey of Children and Youth by Jeff Latimer, Steven Kleinknecht, Kwing Hung and Tom Gabor

Treating Youth in Conflict with the Law: A New Meta-Analysis by Jeff Latimer, Craig Downden and Kelly Morton-Bourgon

Youth Risk/Need Assessment: An Overview of Issues and Practices by Kelly Hannah-Moffat and Paula Maurutto

The Challenges of Youth Justice in Rural and Isolated Areas in Canada by Joan Nuffield

Reports Produced by Family, Children and Youth Section

Shared Custody Arrangements: Pilot Interviews with Parents, prepared by Alderson-Gill & Associates Consulting Inc.

Evaluation of the B.C. Family Maintenance Enforcement Program's Pilot Outreach Project, prepared by Focus Consultants

Child Custody Arrangements: Their Characteristics and Outcomes, prepared by Sharon Moyer

Voice and Support: Programs for Children Experiencing Separation and Divorce, prepared by Pauline O'Connor

High-conflict Separation and Divorce: Options for Consideration, prepared by Glenn A. Gilmour

Managing Contact Difficulties: A Child-Centred Approach
Gérer les difficultés de contact: une approche axée sur l'enfant, prepared by Rhonda Freeman, Families in Transition, Family Service Association of Toronto

The Survey of Child Support Awards: Analysis of Phase 2 Data Collected Through January 31, 2002, prepared by Lorne D. Bertrand, Joseph P. Hornick and Joanne J. Paetsch

Linking Family Change, Parents' Employment and Income and Children's Economic Well-Being: A Longitudinal perspective, prepared by Céline Le Bourdais, Heather Juby and Nicole Marcil-Gratton

Report on Family Law Research in Nunavut, prepared by Kelly Gallagher-Mackay

Research on Compliance with Child Support Orders and Agreements in Prince Edward Island, prepared by Alderson-Gill and Associates Consulting Inc.

Grandparent-Grandchild Access: A Legal Analysis, prepared by Dan Goldberg

Federal Funding of Provincial and Territorial Child Support, Support Enforcement and Child Custody and Access Projects 1997-2001, prepared by the Program Development Unit of the Family, Children and Youth Section

Reports on Victims' Issues

Creating a Framework for the Wisdom of the Community: Review of Victim Services in Nunavut, Northwest and Yukon Territories by Mary Beth Levan

Multi-Site Survey of Victims of Crime and Criminal Justice Professionals Across Canada by Prairie Research Associates

Victims' Response to Trauma and Implications for Interventions: A Selected Review and Synthesis of the Literature by James Hill—Published summer 2004

C. AUDITS AND EVALUATIONS

Victims of Crime Initiative, Mid-Term Evaluation, Technical Report and Summary, Recommendations and Management Response, February 2003

Project Impact Study of the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention, Phase II, Technical Report and Summary Report, February 2003

Final Evaluation of the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention, Phase II, Technical Report and Summary, February 2003 Technical Report, February 2004 Summary

Canadian Firearms Program, Implementation Evaluation, Technical Report and Summary, April 2003

Results-based Management and Accountability Framework for the *Contraventions Act* Fund, June 2003

Results-based Management and Accountability Framework of the Family Law Assistance Services (FLAS) Section Program, July 2003

Results-based Management and Accountability Framework – Public Safety and Anti-Terrorism (PSAT) Initiative, September 2003

Review of Effectiveness of three Department of Justice PLEI Publications relating to Domestic Violence, September 2003

Family Violence Initiative – Project Managers' Guide to Performance Measurement and Evaluation, February 2004

D. REPORTS TO THE 2ND AND 3RD SESSIONS OF THE 37TH PARLIAMENT

Senate Committees (2nd Session)

1. On Human Rights
   a. 4th Report: Enhancing Canada's Role in the OAS: Canadian Adherence to the American Convention on Human Rights. May 2003. No response required.

2. On Official Languages
   a. 4th Report: Official Languages: 2002-2003 perspective. Study of the action plan for official languages and the annual reports of the Office of the Commissioner of Official Languages, Treasury Board and the Department of Canadian Heritage. October 2003. No response from the Departments yet.
   b. 3rd Report: To study the report entitled Environmental Scan: Access to Justice. May 28, 2003. Response from Justice, November 23, 2003

Standing Committees of the House of Commons (2nd Session)

3. On Official Languages
   a. Report 4: The application of the *Official Languages Act* and the *Contraventions Act*, April 9, 2003. Response provided in August 2003.

Standing Committees of the House of Commons (3rd Session)

4. On Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness
   a. Report 1: Improving the Supreme Court of Canada Appointment Process. May 10, 2004. No response provided yet.

Contacts for further information

The Honorable Irwin Cotler, Minister of Justice and Attorney General of Canada, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613) 992-4621

Morris Rosenberg, Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613) 957-4998

Sheila Bird, Director General, Communications Branch, East Memorial Building, 284 Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1A 0H8; Tel: (613) 957-4221, Fax: (613) 941-2329

Media inquiries: Communications Branch, Telephone: (613) 957-4222
TDD/TYY: (613) 992-4556; Fax: (613) 954-0811

Web site: The Department of Justice Web site is at **http://canada.justice.gc.ca**

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère de la Justice Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2004

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/39-2004
ISBN 0-660-62635-7

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* : *Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

AU SERVICE DES CANADIENS

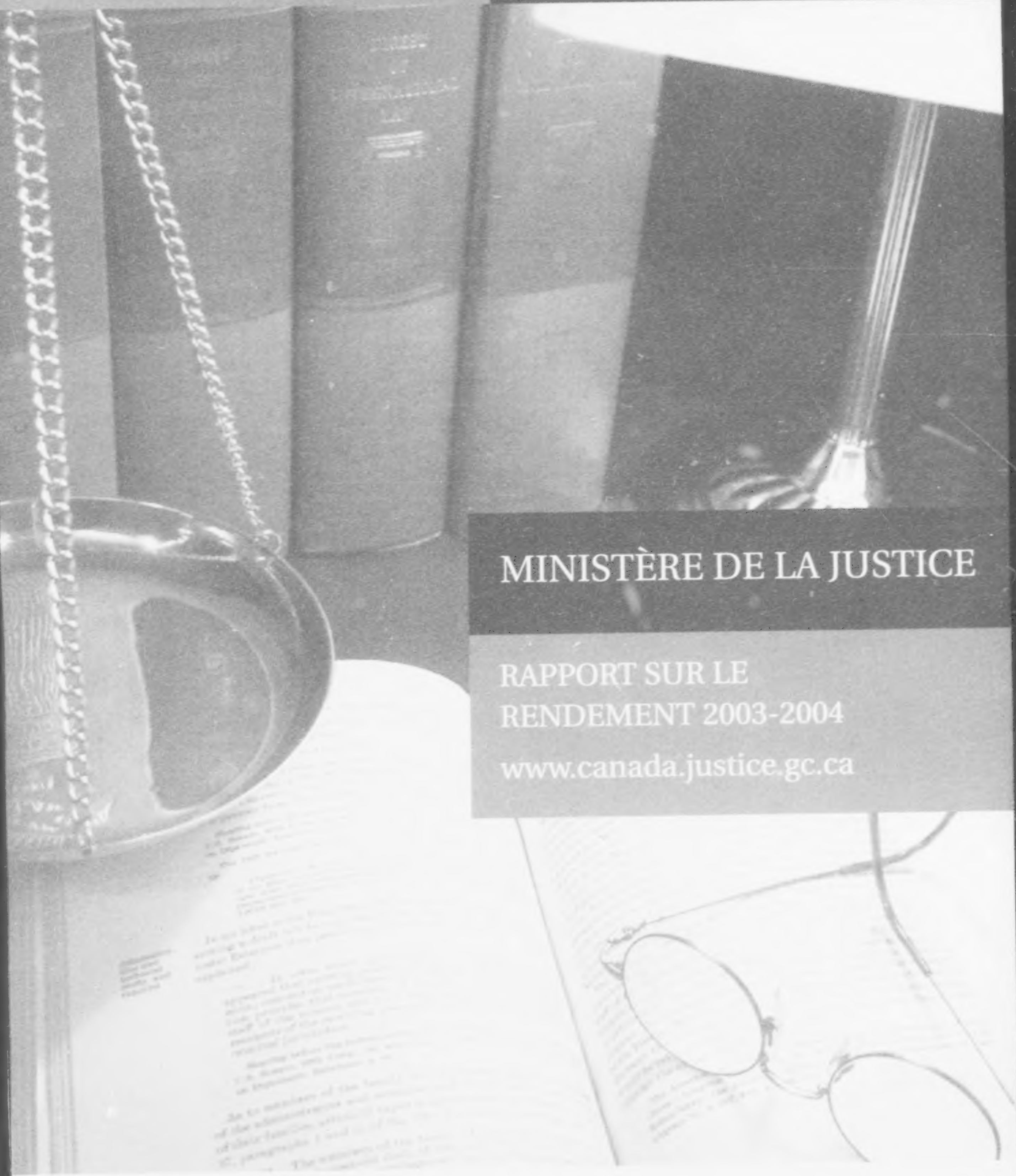

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

RAPPORT SUR LE RENDEMENT 2003-2004

www.canada.justice.gc.ca

Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Canada

Ministère de la Justice

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2004

Cotler

Irwin Cotler
Ministre de la Justice
et procureur général du Canada

TABLE DES MATIÈRES

I. Messages 1
  A. Message du Ministre 1
  B. Représentation de la direction 2

II. Contexte 3
  A. Le système de justice du Canada 3
  B. Le mandat et le rôle du ministère de la Justice 3
  C. Notre travail 5
  D. Les défis 8
  E. Structure organisationnelle 9
  F. Réaffectations à des priorités plus élevées 9
  G. Examen ministériel 9
  H. Effets de la réorganisation gouvernementale 10
  I. Résumé du rendement du Ministère et modèle logique 10
  J. Établissements de liens entre les orientations stratégiques antérieures et les orientations stratégiques révisées 14

III. Le rendement en fonction des résultats stratégiques 15
  A. Garantir un système de justice équitable, pertinent et accessible qui reflète les valeurs canadiennes 15
    1. Promouvoir l'accès au système de justice et les gains de productivité de celui-ci 15
      • Aide juridique 15
      • Accès à la justice dans les deux langues officielles 17
      • Programme de partenariat et d'innovation du ministère de la Justice 19
      • Autres initiatives 19

    2. Protéger les enfants, les adolescents et les personnes vulnérables en vertu de la loi et au sein du système de justice 20
      • Renouvellement de la justice pour les jeunes 21
      • L'initiative pour les victimes d'actes criminels 24
      • Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant 28

    3. Répondre aux besoins des Autochtones dans le système de justice 30
      • Stratégie de justice autochtone 30

  B. Une société plus sûre 32
    1. Lutter contre la criminalité technologique, le crime organisé et le terrorisme 32
      • Le crime organisé 32
      • La sécurité publique et la lutte contre le terrorisme 34
      • Service fédéral des poursuites 36

    2. Moderniser le droit pénal 39
      • Réforme du droit pénal 39

    3. Améliorer la capacité de répondre aux demandes internationales et de réagir au crime transnational 41
      • Droit international 41
      • Groupe de la coopération internationale 42

C. Prestation de services juridiques de grande qualité à l'appui du gouvernement fédéral 43
  1. Appuyer nos clients en leur offrant des services juridiques de grande qualité 44
    - Direction des services législatifs 44
    - Direction du contentieux des affaires civiles 46
    - Groupe du droit public 46
    - Portefeuille des services du droit fiscal 47
    - Portefeuille de la citoyenneté, de l'immigration et de la sécurité publique 49
    - Portefeuille des affaires autochtones 49
    - Portefeuille du droit des affaires et du droit réglementaire 50
    - Portefeuille des organismes centraux 51

  2. Établir une stratégie de financement durable pour les services juridiques 53

  3. Améliorer la mesure du rendement 54

  4. Gestion des risques juridiques 54

D. Améliorer un milieu de travail favorable 55
  - Communications 56
  - Gestion des ressources humaines 56
  - Finances, administration et programmes 57
  - Gestion de l'information et technologie de l'information 57

IV. Initiatives horizontales à l'échelle du gouvernement 58
  - Initiatives gouvernementales 58
  - Développement durable 59

V. Tableaux financiers 62

VI. Annexes 73
  A. Lois appliquées par le ministère de la Justice du Canada 73
  B. Rapports de recherche 75
  C. Vérifications et évaluations 78
  D. Rapports présentés aux Comités parlementaires 79

VII. Personnes-ressources 80

Section I. Messages

A. MESSAGE DU MINISTRE

Le système de justice constitue le fondement qui soutient la démocratie, la cohésion sociale, la compétitivité économique et les relations internationales du Canada. Les Canadiennes et les Canadiens estiment que le système représente également un filet de sécurité essentiel pour empêcher les conflits dans la mesure du possible, ou pour aider à résoudre ou gérer les différends lorsque les autres systèmes échouent.

Les aspects fondamentaux du système de justice fonctionnent bien. Cependant, le système est confronté à plusieurs défis importants. Le volume et la complexité grandissants de certaines affaires judiciaires provoquent de longs retards; les techniques de communications de pointe génèrent régulièrement de nouveaux genres de crimes, comme des leurres sur Internet et des vols d'identité; les Autochtones demeurent surreprésentés dans les prisons et sous-représentés dans les professions juridiques. La lutte contre le crime organisé et le terrorisme comptent parmi d'autres défis.

Au cours de l'année écoulée, le ministère de la Justice a joué, à titre de chef de file du système de justice, un rôle crucial dans l'élaboration de solutions permettant de relever ces défis et d'autres. Je crois qu'il faut bénéficier d'une collaboration étroite et continue avec le grand partenariat des gouvernements et des intervenants qui forment notre système de justice pour relever avec brio les défis actuels.

La période visée par le présent rapport a connu des progrès significatifs. La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, par exemple, est entrée en vigueur afin de rendre le système de justice plus équitable et efficace pour les jeunes Canadiennes et Canadiens. En outre, une longue liste de projets pilotes a illustré des façons novatrices et efficaces de réadapter et de réintégrer des jeunes ayant des démêlés avec la justice.

Afin de contribuer à atténuer les effets du divorce sur les enfants, une entente de financement a été conclue avec les provinces et les territoires dans le but de mettre en œuvre la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant. La Stratégie favorisera le recours à la médiation et le règlement des différends pour résoudre des litiges portant sur la garde de l'enfant.

La nouvelle Stratégie d'aide juridique énoncée vise à donner aux personnes économiquement défavorisées, qui font face à de graves accusations au pénal, accès à la représentation par un avocat. Des ententes de financement de l'aide juridique ont été conclues avec les provinces et les territoires. Le Ministère a également publié un plan stratégique et a consacré des crédits à l'amélioration du système d'accès à la justice pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le présent Rapport sur le rendement donne un aperçu du travail du Ministère en établissant les priorités qui amélioreront ses services aux Canadiennes et aux Canadiens. Je suis convaincu que le présent rapport saura montrer les avantages exceptionnels que le ministère de la Justice offre à la population canadienne.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada

Irwin Cotler

B. REPRÉSENTATION DE LA DIRECTION

J'ai l'honneur de présenter, en vue du dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) du ministère de la Justice du Canada pour 2003-2004. Ce document a été rédigé conformément aux principes de rédaction de rapports et aux exigences de divulgation que renferme le *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2003-2004* publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Le présent RMR, qui reflète de façon exacte et exhaustive le rendement du ministère de la Justice au cours du dernier exercice, est conforme aux orientations inscrites dans le budget du ministre des Finances et provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le présent rapport se fonde sur de solides systèmes d'information ministérielle et de gestion sous-jacents.

La structure de présentation de rapports et les mesures du rendement sur lesquelles le présent document s'appuie ont été approuvées par les ministres du Conseil du Trésor, et elles constituent le fondement de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus, au moyen des ressources et des crédits fournis.

Le sous-ministre

Morris Rosenberg

Morris Rosenberg

September 13, 2004

Date

Section II. Contexte

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) du ministère de la Justice rend compte du rendement du Ministère en fonction des plans élaborés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 (RPP). Ce rapport sur le rendement fait état des résultats et des engagements que nous avons pris devant les Canadiennes et les Canadiens dans le RPP 2003-2004 (www.tbs-set.gc.ca/est-pre/20032004/Jus-Jus/Jus-JusR34_f.asp). Il donne aussi des renseignements relatifs aux autres initiatives, dans le cadre desquelles le Ministère a engagé des efforts qui, à notre avis, revêtent de l'importance pour la population canadienne.

A. LE SYSTÈME DE JUSTICE DU CANADA

Le système de justice joue un rôle crucial dans la société canadienne en établissant les droits et les responsabilités des citoyens et des gouvernements. De plus, le système crée et applique les lois grâce auxquelles nous demeurons en sécurité, réglemente notre économie et protège les groupes démunis de la société.

Au Canada, pays multiculturel à l'économie florissante, le maintien d'un système de justice efficace représente un défi exceptionnel. Le système doit, pour demeurer pertinent, s'inscrire solidement dans les valeurs des Canadiennes et des Canadiens. Pour demeurer efficace, il doit évoluer au même rythme qu'une société marquée au coin du changement. Concilier ces exigences se révèle stimulant à une époque qui se caractérise par des changements rapides dans des domaines aussi divers que le crime transnational, la biotechnologie et la prestation de services en ligne.

Partage des compétences

En vertu de la Constitution du Canada, les responsabilités sont réparties entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires peuvent déposer de nouvelles lois ou apporter des modifications aux lois existantes qui sont de leur ressort. Règle générale, le Parlement met l'accent sur des préoccupations d'ordre national comme le droit international et l'établissement du droit criminel, tandis que les assemblées législatives provinciales et territoriales s'occupent de questions locales, comme les soins aux enfants. Ce partage des compétences est énoncé dans les articles 91 et 92 de la *Loi constitutionnelle de 1987* et dans la jurisprudence ultérieure.

B. LE MANDAT ET LE RÔLE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les obligations et responsabilités du ministère de la Justice sont énoncées dans la *Loi sur le ministère de la Justice*, y compris l'administration de la justice relativement à toutes les questions qui ne relèvent pas de la compétence des gouvernements des provinces.

Le rôle du Ministère consiste à superviser les volets importants du système de justice, à rédiger des lois, à offrir des services juridiques aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi qu'à concevoir et exécuter des programmes et des initiatives visant à améliorer l'accès au système de justice et à favoriser une société plus équitable.

Pour s'acquitter de ce rôle, le Ministère consulte régulièrement ses partenaires et collabore avec eux pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des programmes efficaces. Le présent rapport met en relief les projets et les initiatives entrepris par le Ministère, de concert avec les autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les groupes communautaires.

Le portefeuille du ministre de la Justice comprend les organismes autonomes suivants, chacun ayant son propre mandat distinct et ses propres responsabilités en matière de rapport :

- Commission canadienne des droits de la personne
- Tribunal canadien des droits de la personne
- Commissaire à la magistrature fédérale
- Commissariat à l'information du Canada
- Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
- Commission du droit du Canada
- Cour suprême du Canada
- Cour fédérale du Canada
- Cour canadienne de l'impôt

Les rapports de ces organismes se trouvent à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/p3b0304f.asp

Double rôle du ministre de la Justice

Les responsabilités du Ministère reflètent le double rôle du ministre de la Justice, qui est également procureur général du Canada, c'est-à-dire premier conseiller juridique de l'État. Le procureur général conseille les ministères et organismes fédéraux relativement aux questions juridiques, s'occupe de la conduite des litiges pour le compte de l'État et représente l'État lorsque des actions en justice sont intentées contre un organisme fédéral. Le procureur général est également chargé d'intenter des poursuites dans les cas de violations de lois fédérales autres que le *Code criminel* dans les provinces et des poursuites fondées sur toutes les infractions fédérales, dont les violations du *Code criminel*, dans les territoires.

Les fonctions du ministre de la Justice touchent essentiellement des considérations de politique générale dans des domaines comme la justice pénale, les droits de la personne, le droit de la famille et des jeunes, le droit administratif, la justice applicable aux Autochtones, les considérations générales de droit public et le droit international privé.

C. NOTRE TRAVAIL

La Justice partout au Canada

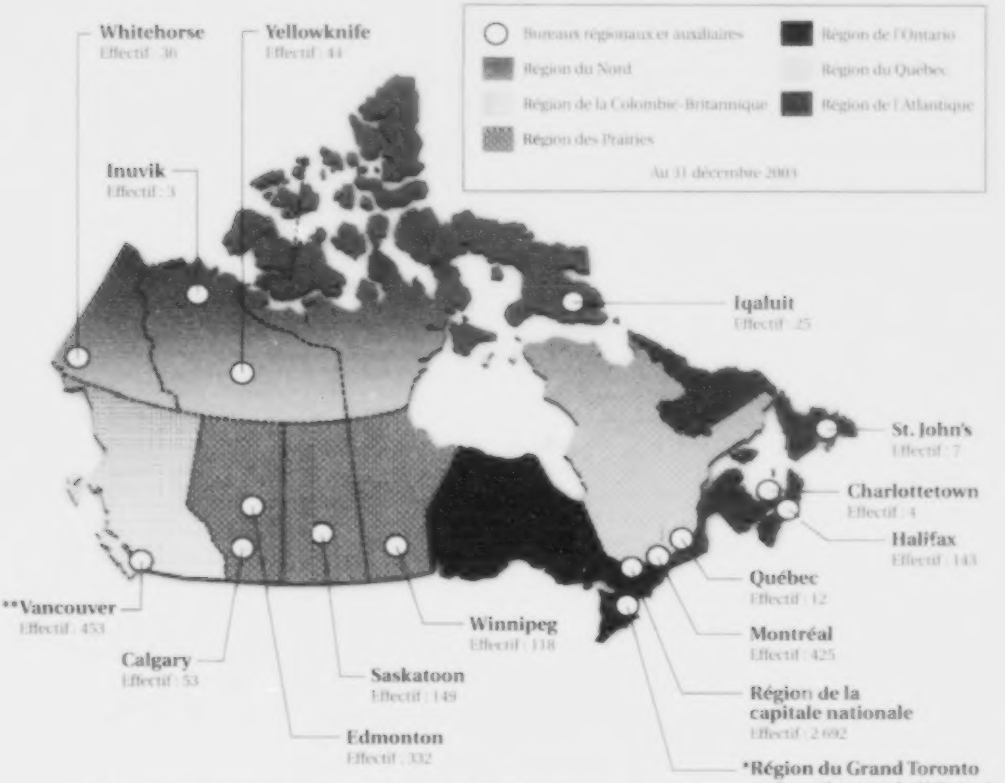
Whitehorse
Effectif : 36
Yellowknife
Effectif : 44
Inuvik
Effectif : 3
Iqaluit
Effectif : 25
St. John's
Effectif : 7
Charlottetown
Effectif : 4
Halifax
Effectif : 143
Québec
Effectif : 12
Montréal
Effectif : 425
Région de la capitale nationale
Effectif : 2 692
*Région du Grand Toronto et du sud-ouest de l'Ontario
Effectif : 582
Winnipeg
Effectif : 118
Saskatoon
Effectif : 149
Edmonton
Effectif : 332
Calgary
Effectif : 53
**Vancouver
Effectif : 453
○ Bureaux régionaux et auxiliaires
Région du Nord
Région de la Colombie-Britannique
Région des Prairies
Région de l'Ontario
Région du Québec
Région de l'Atlantique
Au 31 décembre 2003

* Les employés du Bureau régional de l'Ontario travaillent à Toronto, Newmarket, Brampton, Milton, Kitchener et London

** Un employé du Bureau régional de la Colombie-Britannique travaille à Kelowna.

Ayant ses bureaux principaux à Ottawa, le Ministère compte environ 5 000 employés qui travaillent dans 16 bureaux répartis dans l'ensemble du pays. Environ la moitié sont des avocats et les autres sont des professionnels de la recherche, des communications, de l'administration, ainsi que de l'élaboration et la gestion de programmes.

La présence pancanadienne du Ministère assure une dimension nationale à la prestation de services juridiques au gouvernement, et permet de répondre, de façon uniforme, aux besoins des clients dans l'ensemble du pays.

Les activités quotidiennes des employés du Ministère sont articulées autour de quatre grands axes :

Conseils juridiques : fournir des conseils juridiques aux ministères et aux organismes fédéraux;

Litiges : maintenir les lois fédérales et intenter des poursuites fondées sur des infractions;

Législation : rédiger et revoir la législation et la réglementation concernant la nature bilingue et bijuridique du Canada;

Politique : élaborer et mettre en œuvre des programmes de politique et de financement dans des domaines comme la justice applicable aux jeunes, aux Autochtones et aux familles, le droit pénal, les droits de la personne, la protection de la vie privée et les langues officielles.

Quelques mots sur la terminologie

Le présent rapport sur le rendement utilise des définitions établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Quelques termes figurent ci-après.

Résultat stratégique : avantage important et durable que procure une politique, un programme ou une initiative aux Canadiens.

Secteur d'activité : mécanisme visant à harmoniser les efforts et les ressources avec les résultats stratégiques.

Résultat : conséquence extérieure attribuée à une politique, à un programme ou à une initiative.

Extrant : produits ou services directs provenant des activités d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

Ces activités sont menées dans le cadre de trois secteurs d'activités :

1. Les **Services aux clients gouvernementaux** donnent des avis juridiques au gouvernement, mènent des poursuites, représentent l'État devant le tribunal et rédigent des textes législatifs.
2. Le secteur **Droit et orientation** élabore et met en œuvre la politique, des programmes connexes et de la législation.
3. Le secteur **Administration** soutient les travaux du Ministère et veille à la transparence et à l'obligation de rendre des comptes.

Le ministère de la Justice offre des services juridiques à ses clients, y compris les ministères et les organismes fédéraux et les sociétés d'État, notamment dans des domaines qui vont des ressources humaines et de l'emploi à l'adjudication de contrats et aux acquisitions. Le Ministère conseille également le gouvernement relativement à des options et à des programmes stratégiques, à la gestion des risques juridiques et à différentes questions de nature criminelle et civile. Les avocats du Ministère comprennent des spécialistes de domaines comme le droit fiscal, pénal, constitutionnel, administratif et des Autochtones.

En plus de conseiller les ministères et organismes clients, le procureur général du Canada et les agents du Ministère doivent toujours être conscients des intérêts plus larges de l'État[1], qui vont au-delà de ceux d'un ministère ou d'un organisme en particulier. Les questions qui touchent les litiges, les politiques et la mise en œuvre de programmes peuvent avoir une application ou des répercussions générales dans l'ensemble du gouvernement. En outre, les responsabilités du procureur général peuvent aller au-delà des responsabilités d'un avocat envers un client; il doit demeurer vigilant lorsqu'il conseille à des ministères et à des organismes clients de ne pas abuser du pouvoir, de ne pas violer les droits fondamentaux et les libertés fondamentales, de ne pas s'écarter des principes de procédure établie ou d'agir déraisonnablement pour régler des différends entre les citoyens et l'État.

---

[1] Les responsabilités du Ministre et procureur général sont énoncées dans la *Loi sur le ministère de la Justice*. Le ministre/procureur général est chargé de la totalité ou d'une partie de cette loi et de 47 lois du Parlement (voir l'Annexe A).

Un volume de cas énorme

En date du 31 décembre 2003, le Ministère était engagé dans 44 809 litiges civils. De plus, le Ministère compte environ 160 000 dossiers de poursuites criminelles dans son inventaire interne. Quelque 850 avocats et 140 parajuristes se consacraient à des dossiers civils.

Une deuxième étude assurait le suivi des activités exercées dans sept bureaux régionaux – Toronto, Winnipeg et Montréal étaient exclus – sur une période de deux ans se terminant le 31 mars 2004. Au cours de cette période, le volume de cas a augmenté rapidement; en effet, 55 000 nouveaux dossiers ont été ouverts, mais seulement 27 000 ont été fermés. Plus de la moitié de tous les dossiers portaient sur les intérêts du gouvernement dans son ensemble. Le deuxième plus gros client était l'Agence du revenu du Canada (17 %). Le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones et Citoyenneté et Immigration Canada représentaient chacun 5 % du volume de cas.

L'Accord de Vancouver

Les bureaux régionaux rehaussent la capacité du Ministère de régler les problèmes locaux. Par exemple, les employés du Ministère participent à l'Accord de Vancouver (AV), accord révolutionnaire sur le développement urbain qui appuie la revitalisation de la partie est du centre-ville de Vancouver. Trois niveaux de gouvernement et des partenaires communautaires collaborent à différentes initiatives, qui consistent notamment à trouver des manières nouvelles et innovatrices d'améliorer la sécurité publique dans la région. Le Ministère joue un rôle clé en coordonnant les contributions des différents ministères de l'administration fédérale à l'Accord, ce qui comprend l'élaboration d'un inventaire de ressources et de services fédéraux, et de matériel de communications. L'Accord a contribué à faire diminuer les taux d'homicide, de vols qualifiés et de surdoses de drogue dans le centre-ville de Vancouver. En outre, des centaines de nouvelles unités de logement social et de logement du marché ont été créées. L'AV a fait en sorte que trois niveaux de gouvernement ont commencé à mieux coordonner des initiatives et à orienter l'utilisation de crédits, en particulier vers le soutien au développement économique, la réduction de la criminalité et les améliorations apportées aux logements sociaux et aux soins de santé.

Volume de cas de litiges civils par portefeuille/secteur, au 31 décembre 2003

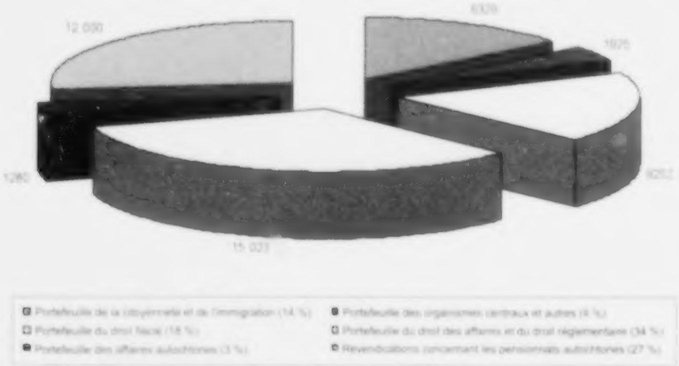

D. LES DÉFIS

Notre environnement

Le système de justice du Canada doit se développer pour répondre aux besoins des Canadiennes et des Canadiens et pour évoluer au rythme des pressions externes, comme les crimes transnationaux et l'émergence des nouvelles technologies. En tant que l'un des principaux ministères du gouvernement du Canada, le ministère de la Justice joue un rôle crucial dans cette évolution.

Le Ministère suit de près l'évolution de la société canadienne pour cerner les nouveaux enjeux et pour élaborer des solutions efficaces. Ces dernières années, par exemple, les Canadiens sont devenus beaucoup plus susceptibles d'avoir recours aux tribunaux. En outre, de plus en plus de pressions sont exercées sur le gouvernement fédéral pour qu'il subventionne les services d'aide juridique dans tous les dossiers touchant l'immigration et les réfugiés. Ces facteurs ont un impact significatif sur les plans à long terme du Ministère.

L'évolution des caractéristiques socioéconomiques du Canada pose d'autres défis importants au Ministère. Les parents célibataires, les Autochtones, les immigrants arrivés récemment et les personnes handicapées sont plus susceptibles d'être pauvres, et la pauvreté est intimement liée à la délinquance et aux comportements criminels. Le recensement indiquait également que la population autochtone du Canada croît rapidement et que de nombreux Autochtones déménagent dans les centres urbains. Le Ministère reconnaît les répercussions possibles de ces changements et collabore avec les autres niveaux de gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre des solutions efficaces.

Toute solution doit créer un équilibre entre les besoins de sécurité de la société, d'une part, et les droits et libertés de la personne, d'autre part. Les mesures visant à protéger le public doivent refléter les valeurs canadiennes et respecter les lois du Canada. Le plus grand défi du Ministère consiste à préserver cet équilibre tout en répondant efficacement aux nouveaux enjeux.

Intégrité des données

Les travaux du Ministère en 2003-2004 ont continué de refléter l'approche globale du gouvernement fédéral visant à procurer des résultats à la population canadienne. Bien qu'il reste du travail à faire dans ce domaine, notamment pour intégrer les divers systèmes de collecte de données au sein du Ministère, certains facteurs sont réunis pour contribuer à assurer un fondement solide de surveillance, de mesure et d'établissement de rapport des résultats.

En ce qui a trait au suivi, à la collecte et à l'analyse des données sur le rendement, certains secteurs du Ministère, en particulier ceux qui touchent l'exécution de paiements de transfert, peuvent de plus en plus illustrer certaines répercussions à moyen terme de leur travail par la collecte de renseignements portant sur divers indicateurs. D'autres secteurs, notamment ceux qui offrent des services juridiques, veillent à recevoir une rétroaction continue de leurs clients relativement à la qualité de leurs services. Des travaux importants ont été effectués pour instituer des mesures de rendement communes dans le secteur des services juridiques. La mise en œuvre de ces mesures de rendement aidera le Ministère à appliquer la loi de façon dynamique (page 54).

De plus, certaines initiatives ont été évaluées au moyen d'évaluations et de vérifications formelles. Là où il est pertinent de le faire dans le présent RMR, des données sur le rendement sont citées directement de ces rapports et les méthodes utilisées pour la collecte et l'analyse de données sont décrites dans chaque rapport.

E. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

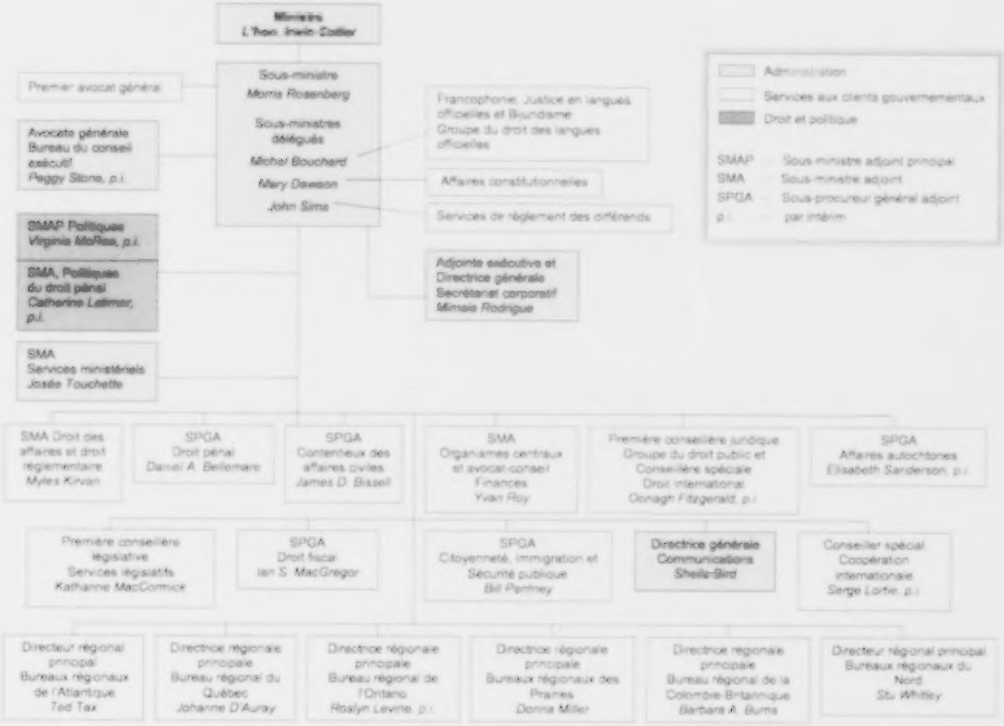
Ministre L'hon. Irwin Cotler
Sous-ministre Morris Rosenberg
Sous-ministres délégués Michel Bouchard Mary Dawson John Sims
Premier avocat général
Avocate générale Bureau du conseil exécutif Peggy Stone, p.i.
SMAP Politiques Virginia McRae, p.i.
SMA, Politiques du droit pénal Catherine Latimer, p.i.
SMA Services ministériels Josée Touchette
Francophonie, Justice en langues officielles et Bijuridisme Groupe du droit des langues officielles
Affaires constitutionnelles
Services de règlement des différends
Adjointe exécutive et Directrice générale Secrétariat corporatif Mimsie Rodrigue
Administration
Services aux clients gouvernementaux
Droit et politique
SMAP – Sous-ministre adjoint principal
SMA – Sous-ministre adjoint
SPGA – Sous-procureur général adjoint
p.i. – par intérim
SMA Droit des affaires et droit réglementaire Myles Kirvan
SPGA Droit pénal Daniel A. Bellemare
SPGA Contentieux des affaires civiles James D. Bissell
SMA Organismes centraux et avocat-conseil Finances Yvan Roy
Première conseillère juridique Groupe du droit public et Conseillère spéciale Droit international Donagh Fitzgerald, p.i.
SPGA Affaires autochtones Elisabeth Sanderson, p.i.
Première conseillère législative Services législatifs Katharine MacCormick
SPGA Droit fiscal Ian S. MacGregor
SPGA Citoyenneté, immigration et Sécurité publique Bill Pentney
Directrice générale Communications Sheila Bird
Conseiller spécial Coopération internationale Serge Lortie, p.i.
Directeur régional principal Bureaux régionaux de l'Atlantique Ted Tax
Directrice régionale principale Bureau régional du Québec Johanne D'Auray
Directrice régionale principale Bureau régional de l'Ontario Roslyn Levine, p.i.
Directrice régionale principale Bureaux régionaux des Prairies Donna Miller
Directrice régionale principale Bureau régional de la Colombie-Britannique Barbara A. Burns
Directeur régional principal Bureaux régionaux du Nord Stu Whitley

F. RÉAFFECTATIONS À DES PRIORITÉS PLUS ÉLEVÉES

Le ministère de la Justice a versé 25 millions $ à l'exercice de réaffectation du gouvernement. Pour parvenir à le faire, le Ministère a allégé ou retardé ses activités dans les domaines suivants, à savoir le Centre national de prévention du crime (14,7 millions $), la Sécurité publique et la lutte contre le terrorisme (6,3 millions $), le Droit de la famille axé sur l'enfant (1,5 million $), le Centre pour les victimes (0,5 million $), la Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones (0,5 million $), les subventions et les contributions discrétionnaires (0,5 million $) et l'harmonisation du droit civil et de la common law (2 millions $).

G. EXAMEN MINISTÉRIEL

En mai 2003, le ministère de la Justice a lancé un Examen ministériel en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). L'examen se penchait sur la définition et l'interprétation du mandat du Ministère, ainsi que sur ses activités, ses programmes, ses secteurs d'activités, ses services et ses mécanismes de prestation.

Voici quelques-unes de ses conclusions clés :

- La gestion du risque juridique (GRJ) a donné des résultats concrets dans l'ensemble du gouvernement. Le Ministère et le SCT ont convenu

E. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Ministre
L'hon. Irwin Cotler
Sous-ministre
Morris Rosenberg
Sous-ministres délégués
Michel Bouchard
Mary Dawson
John Sims
SMAP Politiques
Virginia McRae, c.r.
SMA Politiques du droit pénal
Catherine Latimer, c.r.
SMA Services ministériels
Directrice générale Communications

F. RÉAFFECTATIONS À DES PRIORITÉS PLUS ÉLEVÉES

Le ministère de la Justice a versé 25 millions $ à l'exercice de réaffectation du gouvernement. Pour parvenir à le faire, le Ministère a allégé ou retardé ses activités dans les domaines suivants, à savoir le Centre national de prévention du crime (14,7 millions $), la Sécurité publique et la lutte contre le terrorisme (6,3 millions $), le Droit de la famille axé sur l'enfant (1,5 million $), le Centre pour les victimes (0,5 million $), la Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones (0,5 million $), les subventions et les contributions discrétionnaires (0,5 million $) et l'harmonisation du droit civil et de la common law (2 millions $).

G. EXAMEN MINISTÉRIEL

En mai 2003, le ministère de la Justice a lancé un Examen ministériel en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). L'examen se penchait sur la définition et l'interprétation du mandat du Ministère, ainsi que sur ses activités, ses programmes, ses secteurs d'activités, ses services et ses mécanismes de prestation.

Voici quelques-unes de ses conclusions clés :

- La gestion du risque juridique (GRJ) a donné des résultats concrets dans l'ensemble du gouvernement. Le Ministère et le SCT ont convenu d'étudier l'élaboration d'indicateurs de GRJ afin de les inclure dans le Cadre de responsabilisation de gestion de l'ensemble du gouvernement.

- Il faudra effectuer d'autres travaux touchant le régime de financement du Ministère en collaboration étroite avec le SCT. Il s'agit d'une composante de base de l'Examen des services juridiques offerts aux ministères et organismes gouvernementaux.
- Pour renforcer la gouvernance et la responsabilisation, des rapports hiérarchiques plus solides sont établis entre tous les agents financiers et les gestionnaires et le directeur général des finances et de l'administration.

D'autres examens de questions en suspens se poursuivront dans le cadre d'autres mécanismes, comme le Comité d'examen de revue de mi-année, l'Examen du Service fédéral des poursuites et l'Examen de la gestion et des dépenses du SCT.

H. EFFETS DE LA RÉORGANISATION GOUVERNEMENTALE

Les changements organisationnels annoncés en décembre 2003, de même que le transfert du Centre canadien des armes à feu le 1er avril 2003, ont eu un impact important sur le contenu et la structure du présent Rapport ministériel sur le rendement. Des initiatives et des programmes décrits dans le Rapport sur les plans et priorités de 2003-2004, comme la Stratégie nationale de prévention du crime et le Programme des armes à feu, ne font plus l'objet du rapport parce que ces initiatives et programmes ne relèvent plus du Ministère.

Les changements ont nécessité une réorganisation des portefeuilles de clients au sein du ministère de la Justice. Le changement le plus significatif a été la création du Portefeuille de la citoyenneté, de l'immigration et de la sécurité publique (CISP). Ce portefeuille offre des conseils juridiques d'experts et des services adaptés aux besoins de ses clients (page 49).

I. RÉSUMÉ DU RENDEMENT DU MINISTÈRE ET MODÈLE LOGIQUE

Secteur d'activités	Résultats stratégiques	Priorités	Initiative ou programme	Avantages pour les Canadiennes et les Canadiens
Droit et orientation	Un système de justice équitable, pertinent et accessible qui reflète les valeurs canadiennes	Promouvoir l'accès au système de justice et les gains de productivité de celui-ci	Aide juridique	Accès amélioré à l'assistance juridique
			Accès à la justice dans les deux langues officielles	Accès amélioré à la justice dans les deux langues officielles
			Programme de partenariat et d'innovation	Sensibilisation accrue aux questions de justice

Secteur d'activités	Résultats stratégiques	Priorités	Initiative ou programme	Avantages pour les Canadiennes et les Canadiens
		Protéger les enfants, les adolescents et les personnes vulnérables en vertu de la loi et au sein du système de justice	Renouvellement de la justice pour les jeunes	Système de justice pour les jeunes juste et efficace; meilleures possibilités de réadaptation
			Initiative sur les victimes d'actes criminels	Participation accrue des victimes au système de justice
			Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant	Meilleure représentation des intérêts des enfants dans le système de justice
		Répondre aux besoins des Autochtones dans le système de justice	Stratégie de justice autochtone	Criminalité et victimisation moindres chez les peuples autochtones; système de justice plus accessible
	Une société plus sûre	Lutter contre la criminalité technologique, le crime organisé et le terrorisme	Crime organisé	Diminution des répercussions préjudiciables du crime organisé
			Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	Législation efficace pour décourager le terrorisme, enquêter et poursuivre dans des cas de terrorisme tout en protégeant les droits prévus par la Charte

Secteur d'activités	Résultats stratégiques	Priorités	Initiative ou programme	Avantages pour les Canadiennes et les Canadiens
			Service fédéral des poursuites	Poursuite efficace; coopération accrue avec les provinces et les territoires
		Moderniser le droit pénal	Réforme du droit pénal	Ensemble de lois efficace
		Améliorer la capacité de répondre aux demandes internationales et de réagir au crime transnational	Droit international	Menaces mondiales apaisées de manière conforme au droit canadien
			Groupe de la coopération internationale	Amélioration des systèmes de justice à l'étranger
Services aux clients gouvernementaux	Prestation de services juridiques de grande qualité à l'appui du gouvernement fédéral	Établir une stratégie de financement durable	Services législatifs Litiges civils Droit public Droit fiscal Citoyenneté, Immigration et Sécurité publique Affaires autochtones Droit des affaires et réglementaire Organismes centraux	Prestation de services juridiques assurée à long terme
		Améliorer la mesure du rendement		Prestation de services et élaboration de politiques améliorées

Secteur d'activités	Résultats stratégiques	Priorités	Initiative ou programme	Avantages pour les Canadiennes et les Canadiens
		Gérer les risques juridiques		Risques atténués et amélioration de l'efficacité dans l'ensemble du gouvernement
Administration	Appuie d'autres secteurs d'activités	Améliorer les communications Moderniser les pratiques de gestion des ressources humaines Améliorer les pratiques de gestion financière Améliorer la gestion de l'information	Amélioration continue	Soutien général efficace en matière d'administration du Ministère

Dépenses prévues pour 2003-2004 (millions de $)

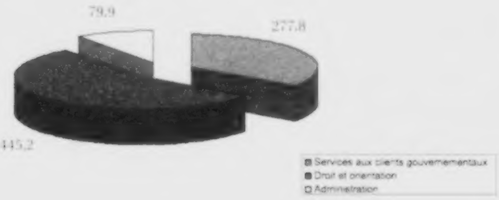

Dépenses réelles pour 2003-2004 (millions de $)

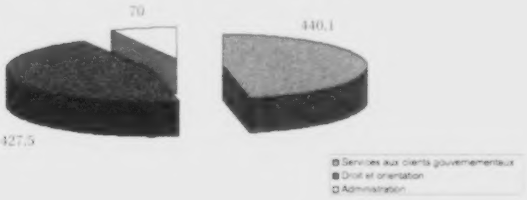

ÉTP prévus pour 2003-2004

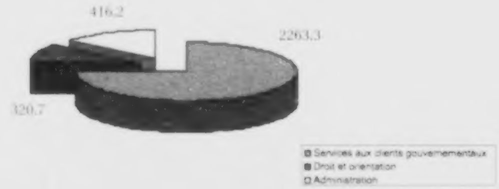

ÉTP réels pour 2003-2004

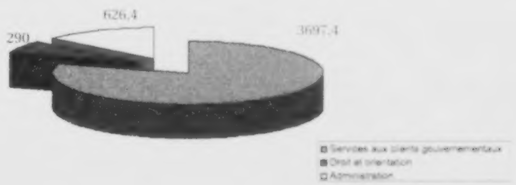

NOTA : L'augmentation des ÉTP est en grande partie due au rapport du recouvrement des coûts par le ministère de la Justice plutôt que par les ministères clients et comprend les ÉTP approuvés dans le Budget supplémentaire des dépenses.

J. ÉTABLISSEMENT DE LIENS ENTRE LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ANTÉRIEURES ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RÉVISÉES

Afin de promouvoir la transparence et d'améliorer la présentation de rapports sur le rendement, le Ministère ne décrit plus son travail en ayant recours aux orientations stratégiques exposées dans le RPP de 2003-2004. Ni les aspects principaux des opérations du Ministère ni ses secteurs d'activités n'ont changé. C'est toutefois la façon dont le Ministère conceptualise ses opérations qui a évolué.

L'orientation stratégique antérieure, Tirer parti de nos atouts, était essentiellement axée sur les fonctions d'administration et de gestion. Ces fonctions s'appliquent à tous les ministères et organismes fédéraux et doivent être bien exécutées pour que le gouvernement serve les Canadiennes et les Canadiens avec efficacité et efficience. Toutefois, les fonctions procurent des avantages à la population canadienne seulement par l'intermédiaire d'autres secteurs d'activités et revêtent une importance primordiale pour la capacité du Ministère de s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la planification, de la transparence, de la responsabilisation et de la communication de rapports sur le rendement.

Ce RMR présente les résultats stratégiques révisés les plus directement liés aux avantages procurés aux Canadiennes et aux Canadiens. Ces résultats sont décrits de façon plus exhaustive dans le RPP de 2004-2005.

- L'objectif précédent, « Garantir un système de justice équitable, pertinent et accessible », devient « Garantir un système de justice équitable, pertinent et accessible qui reflète les valeurs canadiennes ».

- Le résultat précédent, « Renforcer la sécurité des Canadiens », est maintenant décrit comme « Une société plus sûre ».

- Enfin, « Fournir des services juridiques opportuns et de valeur supérieure au gouvernement » est remplacé par « Des services juridiques d'excellente qualité à l'appui du gouvernement fédéral ».

Les réalisations du Ministère en regard de ces résultats stratégiques sont décrites à la Section III.

Section III. Le rendement en fonction des résultats stratégiques

A. GARANTIR UN SYSTÈME DE JUSTICE ÉQUITABLE, PERTINENT ET ACCESSIBLE QUI REFLÈTE LES VALEURS CANADIENNES

Les Canadiennes et les Canadiens s'en remettent au système de justice pour bénéficier d'une tribune indépendante de règlement des différends; ils s'attendent à ce que le système soit accessible, équitable et pertinent. Pour combler ces attentes, le Ministère s'est fixé trois priorités clés.

Priorité 1 : Promouvoir l'accès au système de justice et les gains de productivité de celui-ci

En subventionnant l'aide juridique, le Ministère améliore l'accès au système de justice pour les personnes démunies sur le plan économique qui ont des démêlés avec la justice dans des affaires criminelles graves. En apportant des contributions par l'intermédiaire du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, le Ministère améliore la disponibilité des services juridiques offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Des programmes comme le Programme de vulgarisation et d'information juridiques procurent des gains de productivité en sensibilisant les Canadiennes et les Canadiens à leurs droits et à leurs responsabilités.

Aide juridique

Le gouvernement du Canada, au moyen d'ententes de contribution, subventionne les provinces et les territoires pour s'assurer que les personnes démunies sur le plan économique qui ont des démêlés avec la justice dans des affaires criminelles graves (et dans les affaires civiles dans les Territoires) soient représentées par un avocat. En 2003-2004, d'après les estimations, plus de 240 000 demandes d'aide juridique en matière pénale ont été approuvées.

Ces dernières années, le coût de la prestation de services d'aide juridique a augmenté en flèche. Pour relever ce défi, le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour élaborer une Stratégie triennale de renouvellement de l'aide juridique qui s'étend jusqu'en 2005-2006. La Stratégie comporte cinq éléments :

1. Des contributions directes au coût de l'aide juridique fournies par les provinces et les territoires dans les affaires pénales.
2. Des contributions directes au coût de l'aide juridique fournie par la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador dans les dossiers d'immigration et de réfugiés.
3. La constitution d'un Fonds d'investissement pour combler les lacunes de l'aide juridique en matière pénale dans les provinces (et en matière civile dans les territoires).
4. Des contributions directes au coût de la désignation d'avocats commis d'office par le gouvernement fédéral (ACOGF) dans des ordonnances du genre de celle de l'affaire *Rowbotham* en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances.*

Dans *R. c. Rowbotham* ((1988), 41 C.C.C. (3d) 1), la Cour d'appel de l'Ontario a statué qu'un tribunal peut nommer un avocat commis d'office si un accusé n'est pas en mesure de se représenter, est impliqué dans une procédure pénale grave et complexe, ne peut embaucher un avocat du secteur privé et n'est pas admissible à l'aide juridique.

5. Du soutien à l'élaboration de politiques en droit civil (pauvreté, immigration, réfugiés et famille) en effectuant de la recherche et en mettant en œuvre des projets pilotes.

L'ensemble des partenaires doivent participer et coopérer de façon soutenue pour régler des questions d'aide juridique de nature complexe. Le Ministère continue à collaborer avec les provinces et les territoires relativement à un vaste éventail de ces questions, comme la prestation de services d'aide juridique dans des dossiers d'immigration et de réfugiés.

La constitution d'un Fonds d'investissement représente une réalisation importante. Au cours de la période de trois ans, le Fonds attribuera environ 60 millions $ aux provinces et aux territoires selon une formule de financement négociée, pour répondre aux besoins de certains groupes prioritaires, notamment les Autochtones, les membres des minorités visibles et les membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les provinces et les territoires ont élaboré des plans d'affaires qui décrivent comment ils prévoient répondre aux besoins non comblés en aide juridique en matière pénale (et en matière civile dans les territoires).

Résultats finaux

Les personnes démunies sur le plan économique qui sont impliquées dans de graves affaires criminelles ont un meilleur accès à la représentation par un avocat, comme l'illustrent les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Administrer des ententes financières dont les provinces et les territoires sont parties	Négocier et renouveler des ententes de financement de base	13 ententes renouvelées	Les provinces et les territoires continuent d'offrir des services d'aide juridique efficaces
Renforcer l'engagement pris par tous les partenaires dans le domaine de l'aide juridique	Participer à l'élaboration conjointe de politiques	Rapports sur la politique et documents de conférence produits	Partenariat renforcé; entente sur une stratégie pluriannuelle de renouveau
Effectuer de la recherche et financer des projets pilotes en droit civil	Établir un plan de recherche Analyser des propositions de projets pilotes	Trois études terminées 11 projets en cours (analyse de résultats prévue pour 2006)	Des études et des analyses de projets sont à la base de l'élaboration de politiques
Combler des besoins en aide juridique	Élaborer des plans d'affaires et mettre des initiatives en œuvre	Financement de plus de 100 initiatives	Les évaluations d'initiatives seront à la base de l'élaboration de politiques

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Un engagement ferme en matière d'aide juridique de la part de tous les partenaires est essentiel pour la prestation de services d'aide juridique efficaces.

Défis : La prestation efficace de services d'aide juridique dans le Nord est compromise par la croissance rapide de la population, par les taux de criminalité élevés et par une infrastructure institutionnelle déficiente. Le coût de la prestation de services d'aide juridique continue d'augmenter en raison de certains facteurs, comme l'instauration de nouvelles techniques d'enquête (ADN, preuve d'écoute électronique) qui requièrent des témoignages longs et complexes.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 126,4 millions $ Réelles : 122,5 millions $	Fonds reportés à l'exercice 2004-2005.

Accès à la justice dans les deux langues officielles

Au cours de l'exercice 2003-2004, deux nouveaux faits importants ont illustré l'engagement du Ministère dans le domaine de l'accès à la justice dans les deux langues officielles :

- un plan stratégique qui établit des priorités et des indicateurs de rendement en vue de l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* a été élaboré puis approuvé;
- grâce au Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, le Ministère a subventionné des projets d'amélioration de l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

En outre, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la *Loi sur les contraventions*. Une entente a été conclue avec le ministère de la Justice du Manitoba, une modification a été apportée au Règlement sur l'application de certaines lois provinciales afin de reconnaître les droits linguistiques en Ontario et au Manitoba, et des consultations ont été menées en collaboration avec deux associations francophones de professionnels du domaine de la justice.

Résultats finaux

Les Canadiennes et les Canadiens ont un meilleur accès au système de justice dans la langue officielle de leur choix, le tout étant illustré par les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Faire preuve de leadership en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles	Mettre sur pied et administrer le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	Entente de contribution d'un total de 600 000 $ (financement de base) par année pour sept associations d'avocats francophones et leur fédération nationale	Collaboration accrue entre le Ministère, les provinces et des intervenants

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
			Sensibilisation accrue aux droits linguistiques et aux services accessibles
	Établir un mécanisme de consultation	Conclusion d'ententes de financement avec des organismes non gouvernementaux	Création de partenariats durables
	Constituer un groupe de travail fédéral-provincial-territorial et fixer des priorités	Documents de référence publiés et distribués aux gouvernements provinciaux et à des associations	
Former les employés du Ministère à la portée des fonctions constitutionnelles et législatives du Ministère dans le domaine de l'administration de la justice	Concevoir et offrir des séances d'information	Environ 360 employés du Ministère ont assisté à des séances d'information	Compréhension accrue des droits linguistiques

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : La mise en œuvre des dispositions linguistiques du *Code criminel* (articles 530 [procès devant un juge dans la langue de son choix] et 530.1 [précisions quant aux droits et aux obligations correspondantes qui s'appliquent à une ordonnance rendue en vertu de l'art. 530]), bien qu'elles soient en vigueur dans toutes les provinces et les territoires depuis 1990, demeure loin d'être parfaite.

Le dialogue avec les groupes qui s'occupent de langues officielles est essentiel pour mettre en commun des renseignements, et la conservation des ressources pour le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles est essentielle.

Défis : Améliorer la sensibilisation et la compréhension qu'ont les employés de l'engagement du gouvernement à l'égard de l'article 41. Améliorer la connaissance qu'ont les membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire des priorités, des programmes et des services du Ministère. Établir une relation durable entre le Ministère et les membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 8,6 millions \$ Réelles : 7,6 millions \$	Cela inclut les fonds reçus tant de l'initiative sur l'accès à la justice que de l'initiative sur la *Loi sur les contraventions*. Certains des fonds n'ont été reçus qu'en août 2003, ce qui écourte le calendrier de promotion des programmes et de réponse aux demandes de financement.

Programme de partenariat et d'innovation du ministère de la Justice

Le Programme de partenariat et d'innovation du ministère de la Justice (PPIMJ) est conçu pour accroître la capacité des partenaires du Ministère d'élaborer des solutions novatrices à de nouveaux problèmes dans le système de justice. Au cours de la période visée par le rapport, des contributions ont été faites à 39 projets, y compris des ateliers, des conférences et des cours de formation.

L'un des éléments du PPIMJ consiste à encourager les Métis et les Indiens non inscrits à poursuivre des études en droit et à être davantage représentés dans le système de justice. Pendant la période visée par le rapport, 29 Métis et Indiens non inscrits ont été choisis en vue de l'attribution de bourses. En outre, le PPIMJ a contribué au Programme de la Faculté de droit d'Akitsiraq, qui forme des avocats inuits à Iqaluit.

Un autre élément important du PPIMJ est le Programme de vulgarisation et d'information juridiques (PVIJ). L'accès au système de justice est essentiellement fonction de la connaissance qu'ont les Canadiennes et les Canadiens de leurs droits et de leurs responsabilités. Le PPIMJ subventionne des organisations du PVIJ dans chaque province pour sensibiliser davantage le public aux politiques actuelles et nouvelles et aux faits nouveaux en matière juridique. L'objectif global du programme consiste à favoriser un système de justice de plus en plus pertinent, accessible et adapté aux besoins. En 2003-2004, le PVIJ assurait le financement de base de 10 organismes provinciaux; les organismes territoriaux sont subventionnés dans le cadre des ententes d'accès aux services de justice.

En 2003-2004, les organismes du PVIJ ont mis en place plus de 450 nouveaux partenariats qui aident nos partenaires à intervenir d'une façon mieux coordonnée dans le domaine des nouvelles questions de justice.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 4,2 millions \$ Réelles : 4,1 millions \$	Réaffectations internes afin de répondre aux priorités.

Autres initiatives

Accès à l'information

En 2003-2004, une quantité importante de recherches ont été effectuées sur l'accès à l'information dans le but d'élaborer des options de réforme possible.

Pendant la période visée par le rapport, plus de 1 300 demandes formelles et informelles ont été traitées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Commission d'examen de la rémunération des juges fédéraux
Tous les quatre ans, la Commission d'examen de la rémunération des juges fédéraux étudie les salaires des juges nommés par le gouvernement fédéral et formule des recommandations au ministre de la Justice.

Pendant la période visée par le rapport, le Groupe du droit public du Ministère a coordonné l'élaboration de la présentation du gouvernement du Canada à la Commission et y a participé. Le Groupe facilitait les discussions entre plusieurs organismes, compilait les preuves justificatives et donnait des conseils juridiques au ministre de la Justice.

La Commission a présenté son rapport au ministre de la Justice en mai 2004.

Équité salariale
Après un certain nombre de dossiers d'équité salariale très publicisés, longs et coûteux, un groupe de travail indépendant et un secrétariat ont effectué un examen exhaustif de la législation, de la réglementation et des lignes directrices pertinentes. L'examen avait pour objectif de trouver une façon efficace de réaliser et de mettre en œuvre des politiques efficaces d'équité salariale. Le groupe de travail a publié son rapport en mai 2004; des fonctionnaires des ministères de la Justice et du Travail étudient le rapport.

Réforme de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*
Pendant la période visée par le rapport, le Ministère a relevé des options de réforme de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Des représentants du Ministère ont également rencontré des représentants de la Commission canadienne des droits de la personne pour étudier les réformes, autres que législatives, mises en œuvre par la Commission. Le Ministère a commencé à analyser l'impact de ces réformes pour évaluer la nature des réformes législatives qui pourraient être nécessaires.

Priorité 2 : Protéger les enfants, les adolescents et les personnes vulnérables en vertu de la loi et au sein du système de justice

Le système de justice a un rôle important à jouer dans la promotion de la dignité humaine et dans la protection des personnes les plus vulnérables de notre société. Pour atteindre cet objectif, le Ministère a œuvré dans trois grands secteurs de politique et de législation en 2003-2004 : le Renouvellement du système de justice pour les jeunes, les Victimes d'actes criminels et les Enfants, y compris la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant. Ces initiatives visent à s'assurer que la politique en matière de justice et la législation proposée prennent en compte les répercussions possibles sur les citoyens les plus vulnérables du Canada.

Mariage de conjoints de même sexe
Les cours d'appel de trois provinces ont statué que dans les cas où les gouvernements ont accordé la reconnaissance civile ou juridique au mariage, la Charte exige que les conjoints de sexe différent et de même sexe aient un accès égal au mariage civil. Le Ministère a réagi en rédigeant un projet de loi qui accorderait aux couples de même sexe l'accès au mariage civil tout en reconnaissant la liberté des autorités religieuses de refuser de tenir des cérémonies du mariage allant à l'encontre de leurs croyances. Le projet de loi a été renvoyé devant la Cour suprême du Canada afin qu'elle se prononce sur sa constitutionnalité. Une fois que la Cour aura formulé un avis juridique, le Parlement prendra une décision définitive.

Renouvellement de la justice pour les jeunes

Le ministère de la Justice a lancé l'Initiative de renouvellement de la justice pour les jeunes (IRJJ) en 1998. L'Initiative comprend des volets législatifs et de programme et crée une approche plurisectorielle afin de régler le problème de la criminalité chez les jeunes de manière équitable et efficace. Un élément clé de l'Initiative, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, est entré en vigueur le 1er avril 2003.

L'Initiative met l'accent sur la réadaptation et la réintégration par rapport à la mise sous garde et à la détention, comporte des conséquences significatives dans les cas de criminalité chez les jeunes et met en place un mécanisme de règlement des infractions violentes graves. En outre, elle cherche à accroître le recours à des mesures extérieures au processus judiciaire formel et favorise une plus grande participation du public au système de justice pour les jeunes.

L'Initiative est conçue pour faire diminuer la récidive chez les jeunes non violents qui commettent des crimes en encourageant le recours aux approches non traditionnelles, comme les sanctions communautaires, qui sont plus susceptibles d'inculquer des valeurs de la société, comme le sens des responsabilités et l'obligation de rendre des comptes. Autre avantage que procure cette façon de faire, les ressources auparavant consacrées aux instances judiciaires et aux établissements de garde peuvent être réaffectées à des programmes communautaires conçus pour soutenir, réadapter et réintégrer les jeunes qui ont des démêlés avec la justice.

Pour mettre l'Initiative en œuvre, le Ministère travaille en étroite collaboration avec des représentants des provinces et des territoires chargés de l'administration de la justice et avec des intervenants qui jouent un rôle important dans le système de justice pour les jeunes. Le Ministère contribue également aux programmes et aux projets des provinces et des territoires par l'intermédiaire du Programme de financement des services de justice pour les jeunes et du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes.

Les ententes pluriannuelles principales de financement de la justice applicable aux jeunes appuient la mise en œuvre de la Loi. En 2003-2004, les contributions fédérales versées aux provinces et aux territoires aux termes de ces ententes ont totalisé 197,2 millions $. Grâce à ce soutien, les provinces et les territoires ont été en mesure de fournir des services aux jeunes aux prises avec la loi et d'élargir les services de réadaptation et de réintégration.

En 2003-2004, le Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes a consenti au total 12,3 millions $.

Des groupes communautaires ont reçu des fonds pour des projets dans quatre domaines :

- vulgarisation juridique
- projets pilotes novateurs
- partenariat communautaire
- développement des capacités des Autochtones

Les provinces et les territoires ont également reçu des fonds pour des projets particuliers dans trois domaines :

- urgences de mise en œuvre
- méthodes de partenariat touchant la mise en œuvre
- planification et soutien de la réintégration

Résultats finaux

Un système de justice pour les jeunes plus équitable et plus efficace étroitement lié aux collectivités desservies, comme l'illustrent les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Faciliter la prestation de services de justice applicable aux jeunes par les provinces et les territoires	Négocier avec les provinces et les territoires des ententes quinquennales de services en matière de justice pour les jeunes	Ententes pluriannuelles en place, transfert de fonds, prestation de services, élargissement des services de réadaptation et de réintégration	Recours limité aux tribunaux par les représentants de la justice pour les jeunes
Appuyer les provinces et les territoires dans l'exécution de programmes qui correspondent aux objectifs de l'Initiative	Gérer les volets provinciaux et territoriaux du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	Investissement de plus de 5,3 millions $ dans 60 projets	Plusieurs administrations signalent une diminution des taux de garde des jeunes variant entre 25 % et 30 %; certaines ont fermé des établissements de justice pour les jeunes et ont réaffecté des ressources aux services communautaires de justice pour les jeunes
Établir et appuyer des approches novatrices concernant la réinsertion sociale, la réintégration et les conséquences significatives pour les jeunes aux prises avec la justice	Analyser des propositions de projets pilotes novateurs	Investissement de 1,4 million $ dans 17 projets pilotes, dont huit se poursuivent grâce au financement d'autres gouvernements et organismes Meilleures pratiques et lacunes cernées	De nouvelles approches améliorées en matière de pratiques de justice applicable aux jeunes sont élaborées et utilisées
Établir de nouveaux partenariats et améliorer la collaboration	Tenir le deuxième Forum des avocats de la défense	273 participants étaient présents à ce deuxième forum qui a eu lieu les 27 et 28 mars 2004	Des participants ont indiqué que l'événement a amélioré leur capacité de servir les jeunes
	Subventionner la réalisation d'inventaires des programmes de justice pour les jeunes	Au total, 100 000 $ ont été fournis à huit services de police en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta pour mettre en place des inventaires des programmes locaux de justice pour les jeunes	Sensibilisation accrue aux programmes locaux de justice applicable aux jeunes

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Élargir la connaissance et le soutien de l'Initiative	Produire et distribuer du matériel de communications et des ressources d'apprentissage comme *La LSJPA expliquée*	Des milliers de brochures et de guides explicatifs ont été distribués; le site Web de la justice applicable aux jeunes est visité en moyenne 600 fois par jour	Meilleure confiance dans le système de justice pour les jeunes
Étudier l'impact du système de justice pour les jeunes sur les jeunes plus marginaux, y compris les jeunes autochtones, et réagir à cet impact	Analyser des propositions de projet	Environ 470 000 $ ont été investis dans six projets de cinq provinces pour appuyer les consultations, cerner les besoins et élaborer des plans d'action; des projets sont en cours en C.-B., en Alberta, en N.-É., au N.-B, et à Terre-Neuve-et-Labrador	Sensibilisation et compréhension accrues des questions locales de justice pour les jeunes

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Le succès rapide de l'Initiative est lié au niveau de financement fédéral et à l'engagement de tous les partenaires à atteindre des objectifs communs.

Défis : La capacité des programmes fédéraux d'avoir une incidence directe sur la prestation de services est limitée, parce que l'administration de la justice est de compétence provinciale. Les modalités d'application du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes et du volet principal du Programme de financement des services de justice pour les jeunes prendront fin le 31 mars 2005. Elles doivent être renouvelées afin de permettre la poursuite des transferts des paiements. Il est important de faire en sorte que l'essor pris à ce jour n'est pas perdu.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 228,7 millions $ Réelles : 216,8 millions $	La prise en charge de certains programmes de financement par les administrations a été plus longue, ce qui a entraîné un manque de fonds à la fin de l'année.

Encourager la collaboration

Le Ministère a contribué à financer la mise en place, par le Service de police de Fredericton, d'une base de données dressant la liste des programmes et organismes accessibles aux jeunes. Les agents ont accès à la base de données par un site intranet et s'en servent pour diriger les jeunes aux prises avec la loi, à des programmes communautaires (en vertu de l'article 6 de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*). Cette initiative – qui est l'une de huit initiatives auxquelles les services de police participent – montre comment le Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes aide les intervenants à mettre en œuvre la LSJPA.

L'Initiative pour les victimes d'actes criminels

L'Initiative pour les victimes d'actes criminels répartie sur cinq ans (2000-2005) répond aux besoins et apaise les préoccupations des victimes d'actes criminels. Le Centre de la politique concernant les victimes (CPV) coordonne et met en œuvre l'Initiative, qui comprend tout un éventail d'activités : consultations, élaboration de politique, recherche, réforme législative et formation du public. Un exemple de réussite dans le domaine de l'éducation du public se trouve dans le document intitulé *Initiative pour les victimes d'actes criminels. Évaluation à mi-mandat – Rapport technique*, selon lequel « la plupart des informateurs reconnait au CPV le mérite de communiquer des documents pertinents et de grande qualité aux intervenants de tout le pays ». Le CPV indique plus loin que l'un des résultats de son travail est que « les victimes et leurs familles sont mieux informées au sujet du système de justice pénale ».

Le CPV gère également le Fonds d'aide aux victimes, de l'ordre de 2 millions $, qui contribue annuellement aux projets réalisés par les provinces et les territoires et par les organismes sans but lucratif de l'ensemble du pays.

Puisque de nombreux services qui comblent les besoins des victimes ne sont pas de compétence fédérale, le CPV travaille en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et des organismes bénévoles. En 2003-2004, le CPV a participé à de nombreux groupes de travail et comités afin que les victimes soient représentées adéquatement au cours des débats de politique.

Le 1er octobre 2003, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice ont renouvelé leurs engagements envers une Déclaration canadienne des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité. La nouvelle Déclaration reconnait que les provinces et les territoires, ainsi que le gouvernement fédéral, partagent la responsabilité d'améliorer l'expérience des victimes au sein du système de justice pénale, tout en respectant le mandat respectif de chacune des administrations. Ces principes orienteront les travaux des fournisseurs de services et des professionnels de la justice pendant de nombreuses années à venir.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les opérations et les activités du CPV ainsi que des copies du cadre d'évaluation, veuillez consulter le site Web suivant : **http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/voc/pub.html**. Des publications et des rapports de recherche sont également accessibles sur ce site Web.

Résultats finaux

Mieux répondre aux besoins des victimes d'actes criminels et accroitre leur confiance dans le système de justice pénale, tel qu'illustré ci-dessous.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Informer les victimes et leurs familles de leur rôle dans le système de justice pénale et des services offerts	Publier une brochure intitulée « Les victimes d'actes criminels se tiennent au courant » et des signets promotionnels; distribuer d'autres documents de formation et de communications juridiques	200 000 copies d'une brochure ont été distribuées par l'intermédiaire des bureaux régionaux des services correctionnels et des bureaux conjoints des victimes du Service correctionnel Canada/de la Commission national des libérations conditionnelles; des documents du CPV ont été distribués par site Web, conférences, présentations et ateliers	Les victimes et leurs familles sont mieux informées au sujet du système de justice pénale
Informer les professionnels de la justice et le grand public des questions liées aux victimes d'actes criminels	Organiser la conférence nationale inaugurale	La Conférence comportait plus de 75 présentations et ateliers et a attiré plus de 300 personnes; les documents étaient affichés sur le Web	Quelque 46 bénéficiaires de subventions ont fait parvenir leur évaluation de la Conférence : 65 % ont indiqué qu'ils ont appris des choses sur les questions touchant les victimes et le droit, et 63 % ont dit que l'information recueillie leur serait utile au travail; 74 % ont également indiqué qu'ils étaient satisfaits des possibilités de réseautage
Améliorer la capacité du Ministère d'élaborer des politiques, des lois et d'autres initiatives	Interroger les intervenants sur la mise en œuvre du projet de loi C-79, *Loi modifiant le* Code criminel *(victimes d'actes criminels)*	Achèvement et distribution des résultats préliminaires de l'étude intitulée « Étude dans de nombreux sites sur les victimes de la criminalité et les spécialistes de la justice pénale » (voir l'Annexe B)	Compréhension accrue des questions relatives aux victimes

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
		Des résultats de niveau élevé ont été partagés avec le groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les victimes d'actes criminels et certains participants à la Conférence nationale des victimes	
	Effectuer d'autres recherches sur les questions relatives aux victimes	Rapports terminés sur les besoins des victimes dans le Nord, sur les besoins des victimes d'accusés n'ayant pas été déclarés criminellement responsables, sur les points de vue des victimes concernant la détermination communautaire de la peine, entre autres (voir l'Annexe B)	Politiques, législation et services plus efficaces qui profitent aux victimes d'actes criminels
	Organiser et présider des réunions avec des directeurs provinciaux et territoriaux de services d'aide aux victimes et des représentants fédéraux	Identification des nouveaux enjeux, des meilleures pratiques et des défis ayant trait à l'application de la loi; réception de commentaires sur les activités exécutées dans le cadre de l'IVAC	Des consultations seront à la base de la recherche et de l'élaboration de politiques et des services législatifs seront profitables aux victimes d'actes criminels
Améliorer l'accès aux services d'aide aux victimes	Gérer le Fonds d'aide aux victimes	1,66 million $ a été attribué aux provinces, aux territoires et aux organismes non gouvernementaux pour appuyer un total de 96 projets	Les résultats de l'étude de cas indiquent une participation accrue, de la part des victimes, au système de justice pénale

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Améliorer la capacité des professionnels du domaine de la justice pénale	Fournir des fonds aux provinces et aux territoires ainsi qu'aux organismes non gouvernementaux pour les travailleurs des services d'aide aux victimes, le partage de l'information, la formation et le développement d'outils	20 projets ont appuyé le développement/ l'amélioration des services d'aide aux victimes; 63 projets ont appuyé des activités de formation et de partage de l'information; 12 projets concernaient l'élaboration ou l'impression d'outils ou de documents de VIJ	Les travailleurs des services d'aide aux victimes accroissent l'efficacité de la GRC et de la Couronne Accès accru aux services et à l'information par les victimes et partage accru de l'information
	Organiser une rencontre de coordonnateurs des témoins de la Couronne dans le Nord	Formation et séances d'information	Services d'aide aux victimes d'actes criminels mieux intégrés

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Pour favoriser la coopération avec des représentants des provinces et des territoires, le CPV doit continuer à respecter les questions de compétence liées à la prestation de services. Le rôle du CPV, à titre de coordonnateur, améliore le partage de l'information et fait en sorte que le point de vue des victimes soit pris en compte dans l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation.

Défis : Le mandat de l'Initiative prend fin en mars 2005. Un soutien fédéral suivi aiderait les provinces et les territoires à mieux mettre en œuvre les dispositions du *Code criminel*, ce qui serait profitable aux victimes d'actes criminels.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 1,9 million $ Réelles : 3 millions $	Les dépenses prévues ne comprenaient pas les frais d'exploitation du Centre pour les victimes.

Les coordonnateurs des témoins de la Couronne jouent un rôle clé dans la justice dans le Nord

Le CPV a fourni les crédits nécessaires pour trois coordonnateurs des témoins de la Couronne (CTC) supplémentaires dans les Territoires au cours de 2003-2004. Les CTC jouent un rôle précieux dans le système de justice, en particulier dans le Nord, où de nombreuses personnes connaissent mal les mécanismes juridiques. De nombreux CTC parlent plusieurs langues et agissent comme agents de liaison culturelle, et démystifient les tribunaux et les procès pour les victimes et leurs familles. Les CTC contribuent à veiller à ce que les victimes puissent participer pleinement au système de justice.

Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant

Environ un Canadien sur quatre âgé de 19 ans ou moins est né d'une famille monoparentale ou a subi un divorce ou une séparation. Les conséquences économiques et émotives de l'éclatement de la famille peuvent être dévastatrices, en particulier lorsque les parents vivent de longs conflits relatifs à la garde des enfants.

Le Ministère ne peut pas éliminer les conséquences de l'éclatement de la famille. Cependant, il peut contribuer à répondre aux besoins des jeunes Canadiennes et Canadiens les plus touchés. Pour régler ces problèmes, le ministère de la Justice a établi la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant (SJFAE) en 2002. La Stratégie est conçue pour :

- minimiser les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants;
- doter les parents et les tribunaux des outils dont ils ont besoin pour conclure des ententes parentales qui sont dans l'intérêt de l'enfant;
- veiller à ce que des options moins accusatoires soient accessibles pour régler des conflits relatifs à des ententes parentales.

En 2003, le Ministère a convenu de transférer aux provinces et aux territoires 63 millions $ sur une période de cinq ans en nouveaux crédits en vue des services de justice familiale.

La Section de la famille, des enfants et des adolescents contribue également à la promotion d'une réciprocité internationale accrue pour les ordonnances et les ententes visant les familles. Chaque année, des représentants du Ministère donnent à des représentants des provinces et des territoires l'occasion de parachever des ententes avec des pays étrangers. En 2003-2004, des réunions ont eu lieu avec les É.-U., Israël et la Hongrie, ce qui a mené à trois ententes réciproques finalisées avec la Hongrie.

Résultats finaux

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Réformer la *Loi sur le divorce* de concert avec les provinces et les territoires	Consulter les provinces et les territoires; rédiger de la législation	Un projet de loi qui renfermait des réformes de la *Loi sur le divorce* est mort au Feuilleton à la Chambre des communes	La recherche et les consultations se poursuivent afin d'inspirer la législation à venir
Renforcer les services offerts à la grandeur du Canada	Énoncer la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant et établir un modèle de financement	15 accords de contribution totalisant 15,1 millions $	Le système de justice facilite le règlement opportun d'ententes parentales
Sensibiliser à la responsabilité parentale les professionnels du milieu juridique et les citoyens	Effectuer de la recherche et rédiger des documents de communications portant sur des projets de réforme	Établissement d'une ligne d'information et d'un site Web, distribution de publications	Une meilleure compréhension des droits et des responsabilités mène à des ententes parentales dans l'intérêt des enfants

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
	Effectuer de la recherche sur des questions socio-juridiques liées à la justice familiale	Publication de 10 rapports de recherche (voir l'Annexe B)	Les rapports contribuent à la politique
	Améliorer la formation des professionnels du milieu juridique	Élaboration d'un atelier de formation pour les juges dans le cadre d'un accord avec l'Institut national de la magistrature	Les décisions judiciaires sont adaptées aux besoins des enfants
Promouvoir le modèle du tribunal unifié de la famille	Consulter six administrations	Mécanismes établis en vue des propositions et des évaluations de projet; appui aux propositions de cinq provinces	Soutien accru aux approches non conflictuelles de règlement des différends en matière de divorce et de garde
Coordonner des activités nationales et internationales liées à l'exécution d'ordonnances alimentaires	Travaux sur la politique touchant la *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* (LAEOEF) et la *Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions* (LSADP)	Élaboration de nouveaux règlements pris en application de la LAEOEF et de la LSADP qui améliorent l'exécution	Exécution améliorée, observation accrue des ordonnances alimentaires
	Mener des consultations sur le projet de nouvelle convention de recouvrement international des pensions alimentaires pour enfants	Préparation de documents en vue de la Conférence de La Haye	Recouvrement accru des paiements de pension alimentaire à l'échelle internationale

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Le soutien fédéral aux enfants qui subissent une séparation ou un divorce doit être établi en collaboration avec les provinces et les territoires.

Défis : Préserver une collaboration à long terme avec les provinces et les territoires et veiller à ce que les services soient offerts dans les cinq ans de la SJFAE.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 26,7 millions $ Réelles : 21 millions $	La présentation de la législation a été retardée. La totalité des crédits n'a pas été reçue avant novembre 2003; dans l'intervalle, les dépenses ont été tenues au minimum et des activités comme l'embauche de personnel ont été retardées ou restreintes.

Priorité 3 : Répondre aux besoins des Autochtones dans le système de justice

Les Autochtones demeurent surreprésentés dans le système de justice pénale, en tant que victimes et en tant qu'accusés, et sous-représentés dans le système judiciaire, la profession juridique et la police. La nature diversifiée de la population autochtone du Canada fait en sorte qu'il est difficile de régler ce déséquilibre. En mettant en œuvre la Stratégie de justice autochtone, le Ministère cherche à s'assurer que le système de justice répond mieux aux besoins – et reflète les valeurs – des collectivités autochtones. En outre, le Ministère assure le financement du Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones.

Stratégie de justice autochtone

Même si les Autochtones ne forment que 3 % de la population adulte du Canada, ils représentent 18 % de tous les détenus et 29,2 % de toutes les détenues dans les pénitenciers fédéraux. Des recherches révèlent que les Autochtones sont également beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'actes criminels.

La Stratégie de justice autochtone (SJA) est une initiative quinquennale lancée en 2002 pour régler le problème de la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale. La Stratégie vise également à faire augmenter la participation de la collectivité et à refléter les valeurs autochtones dans le système de justice applicable à l'ensemble de la population.

Outre les travaux effectués aux termes de la SJA, le Ministère a continué, en 2003-2004, à financer les provinces et les territoires au moyen d'ententes de contribution applicables à l'assistance parajudiciaire aux Autochtones. Ces services aident les Autochtones ayant des démêlés avec le système de justice pénale à être traités de façon juste, équitable et adaptée à la culture autochtone devant les tribunaux. Les services d'assistance parajudiciaire aux Autochtones sont généralement offerts par des tiers embauchés à contrat par les provinces et les territoires.

Le Ministère fournit également du soutien stratégique et juridique au gouvernement par rapport à la prestation juridique d'ententes relatives à l'autonomie gouvernementale.

Résultats finaux

Régler la question de la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale et réagir à la volonté des collectivités autochtones d'exercer un contrôle accru sur l'administration de la justice, le tout illustré par les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Aider les Autochtones à assumer une plus grande responsabilité de l'administration de la justice dans leurs collectivités	Étudier, approuver et subventionner des programmes communautaires	88 accords de contribution visant plus de 280 collectivités; 18 accords de financement pour des activités de formation et de perfectionnement	Capacité accrue d'administrer la justice et connaissance accrue des questions de justice dans les collectivités autochtones
Appuyer l'évaluation à moyen terme de la SJA	Fournir de l'information; contribuer à la constitution du Comité consultatif d'évaluation formé de représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et des collectivités	Le comité consultatif de l'évaluation donnait des conseils sur le mandat, le choix de l'entrepreneur, le choix de l'étude de cas et des guides d'entrevue et de sondage	Représentation élargie afin de garantir une évaluation plus pertinente et utile et de contribuer à l'élaboration de politiques
Accroitre l'intégration et la coopération entre les programmes du Ministère et d'autres ministères fédéraux	Élargir le modèle unifié d'exécution de programme utilisé par la SJA et le Centre national de prévention du crime (CNPC) en Alberta et dans le Nord	Renouvellement de PE avec le CNPC en vue de l'intégration de l'exécution de programmes	Prestation plus efficace de services

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Une solide propriété collective et un leadership fort constituent la clé de la réussite des programmes de justice locaux. De la formation et du perfectionnement supplémentaires sont nécessaires pour favoriser l'établissement de la capacité.

Défis : La population autochtone du Canada croît rapidement; il se peut que les initiatives actuelles soient inadéquates pour répondre aux besoins futurs. Le mécanisme de mise en œuvre de nouveaux systèmes de gestion de l'information pose certains défis sur le plan de la compilation et de l'analyse de l'information requise pour évaluer le rendement.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 11,9 millions \$ Réelles : 9,3 millions \$	Réaffectations internes afin de répondre aux priorités.

B. UNE SOCIÉTÉ PLUS SÛRE

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leur système de justice joue un rôle primordial dans la lutte contre le crime. Le ministère de la Justice répond à ces attentes en rédigeant les lois et les règlements du Canada et en les faisant observer, ainsi qu'en s'associant avec d'autres pays pour s'attaquer au crime transnational.

Le Ministère partage la responsabilité de ce résultat stratégique avec plusieurs autres ministères et organismes fédéraux (en particulier le nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile), des gouvernements provinciaux et territoriaux, des administrations municipales et des organisations communautaires. Notre travail comporte par conséquent une coopération exhaustive avec d'autres intervenants des secteurs de l'application des lois, de la sécurité nationale, de la sécurité publique et de la prévention du crime.

Trois priorités sont liées à ce résultat stratégique :

- la lutte contre la criminalité technologique, le crime organisé et le terrorisme;
- la modernisation du droit pénal;
- l'amélioration de la capacité de répondre aux demandes internationales et au crime transnational.

Priorité 1 : Lutter contre la criminalité technologique, le crime organisé et le terrorisme

Le crime organisé

Des groupes criminels sont impliqués dans de multiples activités au Canada, dont la traite de personnes et la contrebande de stupéfiants, d'armes et de tabac. En plus d'avoir des répercussions économiques et sociales négatives, le crime organisé gomme la foi des Canadiennes et des Canadiens dans leur système de justice.

Le ministère de la Justice lutte contre le crime organisé de différentes façons : au moyen de projets législatifs et de l'élaboration de politiques, en effectuant de la recherche, en poursuivant des dossiers, en élaborant des programmes de formation et en soutenant les enquêteurs et les poursuivants.

Des changements apportés récemment à la législation ont renforcé la capacité de la police de faire enquête sur le crime organisé et ont amélioré la capacité de la Couronne de mener des poursuites efficaces. De nouvelles politiques et pratiques ont mené à une collaboration accrue entre la police et le Service fédéral des poursuites (SFP). Des programmes de formation ont enseigné aux enquêteurs la façon d'appliquer efficacement de nouveaux pouvoirs. Les pratiques de gestion améliorées au sein du SFP ont aidé la Couronne à bâtir des preuves plus solides.

Résultats finaux

Renforcer la capacité du système de justice d'identifier les membres du crime organisé, de faire enquête à leur sujet et de les poursuivre, comme l'illustrent les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Veiller à ce que la législation ciblant le crime organisé soit mise en œuvre efficacement	Donner des avis juridiques à la police et au SFP et concevoir et exécuter de la formation, en particulier à l'appui des articles 25.1 à 25.4 du *Code criminel*	Séances de formation données aux agents chargés de l'application de la loi et aux professionnels du domaine juridique du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux	Capacité améliorée de faire enquête sur le crime organisé et d'intenter des poursuites

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Améliorer l'efficacité et l'efficience des poursuites dans les dossiers du crime organisé	Mettre en place des unités de divulgation au sein du Service fédéral des poursuites	Création de deux unités de divulgation dans la région de l'Atlantique pour collaborer avec la police et les organismes d'enquête	Une meilleure gestion des obligations de divulgation et une politique de gestion améliorée menant à des poursuites plus efficaces
	Constituer et diriger un groupe de travail sur les mégadossiers	Élaboration d'une stratégie et d'une politique de gestion sur le crime organisé	Gestion améliorée des poursuites complexes
		Recrutement de personnel supplémentaire du SFP	Le SFP est mieux en mesure de répondre aux besoins des forces de police
Renforcer les pratiques et accroître la collaboration avec la police dans les enquêtes	Création d'équipes chargées des avocats commis d'office et des demandes d'écoute électronique	Lignes directrices sur le traitement des demandes d'écoute électronique créées et distribuées	Renforcement de la capacité d'enquête; utilisation plus efficace des ressources

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Il est complexe de faire enquête sur des infractions liées au crime organisé et d'intenter des poursuites en raison du nombre élevé de personnes accusées impliquées dans un seul dossier. Des consultations entre la police et le SFP doivent être tenues rapidement et fréquemment afin que les dossiers soient bien gérés.

Défis : Il est nécessairement coûteux et fastidieux de réaliser des enquêtes et des poursuites du crime organisé qui auront du succès. Les ordonnances d'obtention d'un avocat commis d'office augmentent les coûts et retardent souvent la procédure.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 6,1 millions \$ Réelles : 9,8 millions \$	Pour cette initiative, des fonds additionnels ont été versés dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Poursuivre le crime organisé avec succès

Les dossiers du crime organisé constituent des défis exceptionnels pour les procureurs. Les dossiers types concernent des accusés multiples qui font face à plusieurs accusations fondées sur un seul ensemble d'éléments de preuve. Le respect des obligations de divulgation est un processus souvent long et lourd. La tenue de ce que l'on appelle communément des mégaprocès – dans le cadre desquels plusieurs accusés sont poursuivis simultanément – peut comporter des coûts très élevés et épuiser les témoins, les juges, les jurés et les procureurs.

La sécurité publique et la lutte contre le terrorisme

Le ministère de la Justice joue un rôle important dans l'engagement pris à la grandeur du gouvernement de lutter contre le terrorisme et d'assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens. L'importance de ces efforts est apparue clairement après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et la menace mondiale du terrorisme qui en a résulté. Le Ministère participait activement à l'élaboration de textes législatifs clés en réaction à ces attentats – *Loi antiterroriste* (projet de loi C-36) et la *Loi sur la sécurité publique* (projet de loi C-7) – et il est un partenaire crucial dans les efforts déployés en vue d'appliquer ces lois et de lutter contre le terrorisme, tant au Canada qu'à l'étranger. Presque tous les secteurs du Ministère ont contribué à la lutte contre le terrorisme.

Les principaux services du Ministère qui s'occupent de SPLT comprennent :

La Section de la politique en matière de droit pénal (SPDP) est le centre de compétences en matière de politiques pénales liées à la lutte contre le terrorisme et à la sécurité nationale. La SPDP est chargée de l'élaboration des politiques, de l'élaboration de textes législatifs et des travaux de suivi sur des questions de droit pénal. À l'échelle internationale, la SPDP participe à la négociation et à la mise en œuvre d'accords bilatéraux et multilatéraux qui soulèvent des questions de justice pénale ou qui pourraient nécessiter des modifications à la législation dont le ministère de la Justice est responsable. Pendant la période visée par le rapport, la SPDP a également effectué toute une gamme d'activités au soutien de l'examen en cours de la *Loi antiterroriste*.

Le Groupe de la sécurité nationale (GSN) est le point central en matière de conseils et de coordination des responsabilités opérationnelles du Ministère en ce qui touche les activités de lutte contre le terrorisme. Les responsabilités opérationnelles du Ministère dans ce secteur comprennent la compétence concurrente dans le domaine des poursuites de toutes les nouvelles infractions prévues au *Code criminel* inscrites dans la *Loi antiterroriste*, des séances de formation pour la police et les procureurs sur le recours à la Loi, et l'approbation du dépôt d'accusations et le recours à des pouvoirs d'enquête. Le GSN joue également un rôle important dans la coordination des questions de sécurité nationale dans l'ensemble du gouvernement.

Le Portefeuille du droit public a fourni des avis juridiques opportuns et bien fouillés aux ministères et organismes gouvernementaux relativement aux aspects constitutionnels, des droits de la personne, administratifs, de la protection de la vie privée, du droit pénal et du droit commercial des initiatives de lutte contre le terrorisme actuelles et futures, y compris l'autorisation législative d'avoir recours à ces outils. Des conseils d'orientation stratégique ont également été fournis par rapport aux dossiers nationaux, bilatéraux et de sécurité internationale ayant des répercussions sur la protection de la vie privée.

Les Services juridiques ministériels (SJM) continuent à fournir des services juridiques aux ministères et organismes clients sur les questions stratégiques et opérationnelles. Les membres du personnel des SJM au sein des ministères et organismes ayant des responsabilités en matière de sécurité et du renseignement jouent un rôle clé dans la contribution du ministère de la Justice à la lutte contre le terrorisme.

Résultats finaux

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Élaborer et mettre en œuvre des mesures efficaces visant à prévenir les activités terroristes, faire enquête et intenter des poursuites, tout en protégeant les droits prévus par la Charte	Préparer l'examen de la *Loi antiterroriste* (projet de loi C-36); surveiller l'impact et l'utilisation des dispositions de la Loi; donner des conseils stratégiques et juridiques sur des questions de justice pénale	Le rapport du procureur général sur le recours à des audiences d'enquête et sur la reconnaissance de conditions sera déposé à l'automne 2004	L'examen approfondi du projet de loi C-36 fera en sorte que la législation antiterrorisme du Canada favorise et protège la sécurité des Canadiens et leurs libertés et leurs droits fondamentaux
Participer aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à des discussions	Participer à des discussions sur l'antiterrorisme dans différents forums internationaux, dont le G8, les Nations Unies, l'Organisation des États américains (OÉA) et le Conseil de l'Europe	Des outils de lutte contre le terrorisme, y compris, dans le forum du G8, 11 principes de protection des infrastructures essentielles d'information et 29 des meilleures pratiques sur le repérage et la confiscation de produits de la criminalité; dans l'OÉA, des lois types révisées portant sur le blanchiment d'argent qui traitent notamment du financement du terrorisme	Une coopération internationale accrue et davantage d'efforts de lutte contre le terrorisme
Promouvoir une meilleure compréhension de la législation existante chez les partenaires nationaux et internationaux	Faire des présentations concernant la *Loi antiterroriste* et d'autres lois pertinentes	Présentations à la Conférence de l'Association internationale des procureurs; rencontre des experts gouvernementaux de l'OÉA; Association canadienne des juges de cours provinciales; Conférence sur les armes biologiques à l'Université de Sherbrooke	Meilleure compréhension des politiques antiterrorisme du Canada et appui à ces politiques
Favoriser la coopération entre partenaires nationaux	Appuyer la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'Agence du revenu du Canada et Citoyenneté et Immigration aux points d'entrée au Canada	Des avocats disponibles 24 heures par jour pour répondre aux demandes	Réduction des risques et sécurité accrue

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 14,1 millions \$ Réelles : 8,4 millions \$	Dans le cadre de la réaffectation qui a eu lieu à l'échelle du gouvernement, 6,3 millions \$ ont été soustraits à titre de contribution du Ministère.

Service fédéral des poursuites

Le Service fédéral des poursuites (SFP) joue un rôle primordial dans le système de justice en aidant à le rendre pertinent, accessible et attentif aux Canadiennes et aux Canadiens. Le SFP représente la Couronne dans les dossiers criminels fédéraux dans l'ensemble du pays. En s'acquittant efficacement de ce rôle, le SFP contribue à un Canada plus sûr et protège nos institutions sociales, économiques et politiques.

Le SFP participe également à la planification, à la mise en œuvre et à l'application de plusieurs initiatives pluriministérielles, comme la Stratégie canadienne antidrogue, la Sécurité publique et la lutte contre le terrorisme et l'Initiative de lutte contre la fraude sur les marchés financiers. Comme bon nombre de ces initiatives comportent de la collaboration avec des gouvernements étrangers, le SFP donne des avis juridiques à plusieurs ministères et organismes en vue de faciliter la coopération internationale.

Le SFP joue aussi un rôle important sur la scène internationale. Conformément à un traité, à une convention multilatérale ou à des lettres rogatoires, un État étranger ou une entité (p. ex., les tribunaux des Nations Unies pour le Rwanda ou pour l'ex-Yougoslavie) peut demander que le Canada recueille des éléments de preuve à l'intérieur de ses frontières afin de les utiliser dans le cadre d'une enquête ou d'une poursuite à l'étranger. Le Groupe d'assistance internationale du SFP appuie les obligations du Canada prévues dans les traités d'entraide juridique et les responsabilités du ministre de la Justice relatives aux questions touchant la *Loi sur l'extradition* et des questions connexes d'extradition. Le Groupe améliore également la capacité du Canada de répondre aux demandes internationales et de lutter contre le crime transnational.

Résultats finaux

Poursuivre efficacement des infractions prévues au *Code criminel* dans les territoires et les infractions prévues dans les autres lois fédérales dans l'ensemble du Canada, et donner un appui juridique aux politiques et aux programmes gouvernementaux, selon les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Fournir des services de grande qualité dans tout le Canada	Préparer des poursuites à l'échelle du pays et les intenter	Des milliers de poursuites réussies	Renforcement du système de justice
Améliorer la collaboration avec les organismes d'application de la loi et d'autres organismes gouvernementaux	Négocier des ententes avec la GRC et l'Agence du revenu du Canada (ARC)	PE avec la GRC pour établir une structure de gouvernance en vue de diriger des groupes de travail; deuxième PE achevé avec l'ARC	Amélioration de la collaboration

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Élaborer et mettre en œuvre des solutions de rechange aux poursuites	Promouvoir l'utilisation constante de la sélection préliminaire et postérieure à l'accusation	Achèvement de la première version d'un guide de sélection préliminaire et postérieure à l'accusation	Efficacité améliorée des tribunaux et du SFP
Appuyer les efforts du gouvernement en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme	Cohôte du Forum transfrontalier sur le crime	Organisation de l'échange de meilleures pratiques et d'information dans un milieu sûr	Sécurité améliorée, coopération internationale favorisée
	Collaboration avec des organismes locaux et internationaux d'application de la loi	Plus de 500 dossiers ouverts aux termes de traités d'entraide juridique et plus de 475 dossiers d'extradition ouverts	
	Élaboration d'une formation sur le recours à la *Loi antiterroriste* pour la police et les procureurs	Une séance d'information dans la région de l'Atlantique	Les professionnels sont mieux en mesure de répondre aux exigences de la nouvelle loi
Appuyer les obligations prévues dans la loi et les traités qui touchent l'entraide juridique et les demandes d'extradition	Donner des avis et des services juridiques	Preuve recueillie pour des enquêtes ou des poursuites criminelles Demandes internationales remplies	Intégrité du processus d'extradition préservée

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Pour fonctionner efficacement, le SFP doit forger des partenariats efficaces avec tout un éventail de représentants de tous les niveaux de gouvernement. Des activités d'action continue sont essentielles. Des projets pilotes portant sur la sélection préliminaire et postérieure à l'accusation laissent croire que des gains de productivité importants peuvent être réalisés.

Défis : La nature de plus en plus complexe de nombreux dossiers – en particulier dans des secteurs impliquant le crime organisé et la Charte – signifie qu'un pourcentage plus élevé de ressources du SFP sont consacrées à un petit nombre de dossiers. Des gains de productivité accrus doivent être réalisés pour éviter une diminution de la qualité ou de la quantité de services offerts.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 63,4 millions $ Réelles : 84,8 millions $	Des fonds additionnels ont été reçus du Budget supplémentaire des dépenses (c.-à-d. Stratégie canadienne antidrogue, Initiative de lutte contre la fraude sur les marchés financiers), recouvrements de coûts auprès des ministères clients et transferts internes d'autres portefeuilles du ministère de la Justice.

La coopération transfrontalière contribue à la lutte contre la criminalité

Il peut être particulièrement difficile de lutter contre la criminalité transfrontalière, compte tenu des limites juridictionnelles auxquelles les enquêteurs et les procureurs sont confrontés pendant qu'ils sont en terre étrangère. Pour favoriser une coopération accrue entre les représentants canadiens et américains, un procureur principal de chaque pays a passé plusieurs semaines à travailler dans le bureau de son homologue. Le directeur du SFP pour la Colombie-Britannique s'est rendu à Seattle, tandis qu'un procureur principal des États-Unis est venu travailler à Vancouver. Par conséquent, le personnel des deux côtés de la frontière a beaucoup appris au sujet des outils utilisés dans chaque pays pour faciliter l'application de la loi et les poursuites. Des améliorations ont déjà été constatées dans la coordination des dossiers transfrontaliers.

Tribunal de traitement de la toxicomanie

Le Tribunal de traitement de la toxicomanie (TTT) constitue un programme novateur utilisé à Toronto et à Vancouver qui cible les cocaïnomanes et les héroïnomanes ayant commis des infractions sans violence. Les procureurs de la Couronne identifient les candidats au programme à l'étape de la sélection antérieure à l'accusation. Pour être admissible, un accusé doit plaider coupable, respecter un régime strict de traitement de la toxicomanie et accepter de comparaître régulièrement devant un juge du TTT. Le candidat qui ne respecte pas ses engagements est renvoyé au tribunal pénal. Les statistiques révèlent que les personnes qui achèvent le programme sont beaucoup moins susceptibles de récidiver. Le programme épargne également de l'argent des contribuables en éliminant les frais rattachés à des procès criminels pour certains auteurs d'infractions non violentes. Des comités de planification à Halifax, Ottawa, Winnipeg, Edmonton et Calgary envisagent l'implantation de TTT pour leurs collectivités.

Priorité 2 : Moderniser le droit pénal

Réforme du droit pénal

Le ministère de la Justice joue le rôle de chef de file dans les efforts du gouvernement de moderniser le *Code criminel* et les lois connexes. Les efforts consacrés à la réforme visent à améliorer la protection des Canadiennes et des Canadiens, préserver des droits, rehausser l'efficacité du système de justice, inculquer de la confiance au système de justice pénale, veiller à ce que la loi reflète la Charte et répondre aux nouvelles questions qui nécessitent une solution inspirée du droit pénal.

La réforme du droit pénal exige un examen constant des dispositions existantes pour veiller à ce qu'elles demeurent efficaces et pour cerner les lacunes dans le droit pénal qui pourraient nécessiter de nouvelles dispositions. Pour élaborer des options de réforme législative, le Ministère doit tenir d'étroites consultations avec des représentants provinciaux et territoriaux et avec des intervenants d'organismes non gouvernementaux. Au cours de la période visée par le rapport, par exemple, le Ministère a participé à trois réunions fédérales-provinciales-territoriales et a tenu environ neuf réunions avec des organismes non gouvernementaux pour discuter de questions de droit pénal. En outre, des représentants ministériels ont conseillé le Ministre, le sous-ministre et d'autres hauts fonctionnaires relativement à différentes options législatives.

Pendant la période visée par le rapport, neuf projets de loi de modification du *Code criminel* et de lois connexes ont été étudiées par le Parlement; cinq ont été adoptés avant la prorogation du Parlement (certains sont décrits dans le tableau ci-après, et d'autres initiatives d'ordre législatif traitent notamment de la réforme de la législation sur le cannabis, de réformes projetées sur le régime de santé mentale et d'un registre des délinquants sexuels).

De plus, des progrès ont été réalisés pour faire avancer des projets importants en cours, notamment dans le domaine de la conduite avec facultés affaiblies et de l'ADN. La mise en place d'un cadre d'accès légal a continué à moderniser les rapports entre les pouvoirs d'enquête et la nouvelle technologie, en particulier les dispositions traitant de la saisie et de la perquisition de données et de l'interception des communications. Des modifications ont été élaborées pour créer les nouveaux pouvoirs procéduraux (ordonnances d'exécution) et pour permettre à des personnes d'avoir recours à des mesures technologiques afin de protéger les systèmes informatiques des intrusions préjudiciables. La SPDP a également appuyé les travaux du Comité directeur sur les gains d'efficacité dans le système de justice et l'accès à la justice pénale en vue de trouver des solutions pratiques et durables visant à améliorer la façon de mener les mégaprocès. Des travaux d'élaboration de propositions de modifications conçues pour mettre en œuvre avec plus d'efficacité et d'efficience l'obligation de divulgation prévue par la Charte ont également été entrepris après l'annonce ministérielle faite en février 2004 (**http://canada.justice.gc.ca/fr/news/fs/2004/doc_31136.html**).

Une fois qu'une loi a été adoptée (c'est-à-dire qu'elle a reçu la sanction royale et est promulguée), le Ministère a souvent pour rôle de veiller à ce qu'elle soit appliquée efficacement. Pendant la période visée par le rapport, le Ministère contribuait à la mise en œuvre des nouvelles dispositions ciblant le crime organisé et le terrorisme, notamment la conception et l'exécution de séances de formation pour les professionnels du domaine juridique et les responsables de l'application de la loi.

Résultats finaux

Un droit pénal plus efficace qui répond aux besoins et aux valeurs des Canadiennes et des Canadiens et qui est conforme à la *Charte canadienne des droits et libertés* comme l'illustrent les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Modifier la loi afin de veiller à ce que des règles claires et appropriées en matière de délit de société soient énoncées dans le *Code criminel*	Préparer des modifications sur la responsabilité pénale des organisations et sur la fraude dans les marchés financiers	Projet de loi C-45 (*responsabilité pénale des organisations*), proclamé en vigueur le 31 mars 2004	Protection renforcée pour les travailleurs
		Projet de loi C-13 (*fraude dans les marchés financiers et collecte de preuves*), sanctionné en 2004	Capacité accrue de la police de faire enquête sur la fraude dans les marchés financiers
Améliorer la stratégie d'accès légal	Élaborer des modifications afin de créer des ordonnances de production	Projets de loi C-13 et C-14 (*Loi modifiant le* Code criminel *et d'autres lois*) sanctionnés	Amélioration de l'équilibre entre les pouvoirs d'enquête et les droits à la protection de la vie privée
	Mener des consultations publiques	Rapport sur les consultations accessible sur le site Web du Ministère	
Améliorer la protection des membres vulnérables de la société	Appuyer le projet de loi C-12 (*protection des enfants et des autres personnes vulnérables*)	Projet de loi mort au Feuilleton	Meilleure compréhension de questions comme les mauvais traitements, la pornographie juvénile et l'exploitation sexuelle

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : Le Ministère a la compétence et la capacité de réagir efficacement aux nouvelles questions qui nécessitent de travaux de nature législative. Une analyse et des consultations soignées avec les intervenants préalablement à l'adoption de la législation atténuent les risques que les dispositions du *Code criminel* qui sont actuellement en vigueur ou qui viennent d'être instaurées soient annulées par les tribunaux ou ne ciblent pas les activités préjudiciables visées de manière efficace.

Défis : Le programme de réforme des lois du Ministère doit continuer de répondre de façon appropriée aux décisions des tribunaux et aux nouveautés du système de justice pénale. La demande de réponses opportunes et efficaces aux nouvelles questions continue de constituer un défi dans le domaine de la réforme du droit pénal, compte tenu des priorités concurrentes et de la nature souvent litigieuse des questions.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 3,9 millions \$ Réelles : 3,9 millions \$	

Priorité 3 : Améliorer la capacité de répondre aux demandes internationales et de réagir au crime transnational

Droit international

Les travaux en droit international du Ministère assurent la prestation de services juridiques unifiés et dynamiques à tout un éventail de clients du gouvernement. Les travaux touchent des questions cruciales pour les intérêts du Canada, comme le commerce international, le droit commercial, le droit de la famille, les droits en matière de propriété intellectuelle, les droits de la personne, la lutte contre le terrorisme et le crime transnational. De nombreuses sections du ministère de la Justice participent à la prestation de services juridiques en matière de droit international, y compris plusieurs Services juridiques, le Secteur du droit public (la Section du droit commercial, la Section du droit international et la Section des droits de la personne), la Section de la politique en matière de droit pénal, la Direction du droit pénal et la Section des crimes de guerre. Le Ministère offre des services en droit international à l'ensemble du gouvernement et, en particulier, à des ministères et organismes comme la GRC, Commerce international Canada, Environnement Canada, Pêches et Océans, l'ARC, le ministère des Finances, Ressources naturelles Canada, Transports Canada, Patrimoine canadien, Citoyenneté et Immigration Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada et Affaires indiennes et du Nord.

En 2003-2004, le Ministère a dirigé des litiges internationaux et a offert une représentation de grande qualité au Canada devant les tribunaux internationaux. En outre, par l'intermédiaire du Groupe de droit public, le Ministère a négocié ou a contribué à la négociation d'instruments internationaux dans les domaines du droit commercial, du droit de la famille, des droits de la personne, du droit procédural et du droit des biens, a établi un équilibre entre les demandes de transactions et le besoin d'extrants stratégiques, et a contribué à l'élaboration d'ententes internationales juridiquement fondées qui répondent aux objectifs de politique du gouvernement.

La Direction de la politique en matière de droit pénal et de la justice communautaire a offert de la formation à des partenaires internationaux concernant la mise en place de cadres juridiques visant à régler des questions liées à l'accès légal et au crime cybernétique. Des présentations ont été faites au Secrétariat du Commonwealth à Kingston, en Jamaïque, et aux réunions de la Coopération économique Asie-Pacifique en Thaïlande et aux Philippines.

Résultats finaux

Donner des conseils juridiques de grande qualité au gouvernement du Canada à l'appui de son programme de politiques, comme l'illustrent les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
S'attaquer à de nouvelles menaces mondiales de façon conforme au droit canadien	Conseiller tous les ministères pertinents sur le droit international applicable et sur les initiatives	Avis juridiques	Le Canada est mieux positionné pour s'attaquer aux menaces mondiales en respectant le droit international
Veiller à ce que le Canada agisse en conformité avec le droit international	Conseiller les ministères relativement au droit international	Avis juridiques et soutien aux litiges	Le Canada est mieux placé pour agir de façon conforme au droit international
Défendre efficacement les intérêts économiques et commerciaux du Canada	Conseiller tous les ministères du gouvernement sur la façon de réglementer en conformité avec les obligations du Canada dans le domaine du commerce international, contester les mesures commerciales restrictives qui touchent l'économie canadienne et défendre les mesures canadiennes contre la contestation	Avis juridiques, stratégies de réglementation et services de contentieux	Renforcer l'économie du Canada par l'application équitable des règles commerciales

La promotion d'une coopération internationale accrue

Le Canada, longtemps respecté pour sa tradition de bijuridisme et son héritage de maintien de la paix, est de plus en plus souvent appelé pour faciliter la conclusion d'accords internationaux. Des représentants ministériels ont joué un rôle clé dans l'élaboration de modifications à une convention internationale protégeant la circulation maritime. Des accords ont été conclus concernant plusieurs questions de fond.

Groupe de la coopération internationale

En tant que pays prospère doté d'un système de justice efficace et parvenu à maturité qui comprend à la fois la common law et le droit civil, le Canada a un point de vue unique de la réforme juridique. Le Groupe de la coopération internationale (GCI) favorise l'application des valeurs canadiennes de justice et de bonne gouvernance en participant à des projets à l'étranger et en organisant des visites de hauts fonctionnaires du Ministère. Le GCI organise également des visites au Canada par des dignitaires étrangers.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) offre un soutien financier à la plupart des projets du GCI dans des pays étrangers.

Résultats finaux

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Communiquer à des partenaires internationaux des renseignements qui font autorité au sujet des organismes de réforme du droit	Effectuer de la recherche et publier un rapport	Rapport majeur sur les organismes de réforme du droit accessibles sur le site Web du Ministère	Meilleure réputation internationale du Canada; coopération favorisée
Appuyer l'amélioration des systèmes de justice à l'étranger	Appuyer les projets de l'ACDI en Europe centrale, en Ukraine et au Bengladesh	Des séminaires et des visites; échange de renseignements avec des partenaires internationaux	Amélioration du système de justice dans les pays partenaires
	Organiser des visites pour le ministre et le sous-ministre	34 visites internationales	

Leçons apprises et défis cernés

Défis : Les préoccupations concernant la sécurité rendent les travaux de plus en plus difficiles à l'échelle internationale.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 2,5 millions \$ Réelles : 1,5 million \$	Les ressources prévues ont été réduites afin de répondre à d'autres besoins de financement du Ministère.

C. PRESTATION DE SERVICES JURIDIQUES DE GRANDE QUALITÉ À L'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Dépenses (excluant la Législation)	Explication de l'écart
Prévues : 195,3 millions \$ Réelles : 312,4 millions \$	Le ministère de la Justice a été autorisé à dépenser pour les services juridiques fournis aux clients, puis à recouvrer ces frais.

Les services juridiques — comme les conseils, les litiges et la rédaction législative — aident le gouvernement à servir efficacement les Canadiennes et les Canadiens. Le Ministère offre des services à presque tous les organismes fédéraux. L'expérience acquise donne au Ministère des compétences exceptionnelles pour conseiller le gouvernement sur une multitude de questions politiques et juridiques.

Quatre priorités sont liées à ce résultat stratégique :

- Soutenir nos clients en leur offrant des services juridiques de grande qualité;
- Établir une stratégie de financement viable pour les services juridiques;
- Améliorer la mesure du rendement;
- Gérer les risques juridiques.

Les services juridiques du Ministère sont regroupés par portefeuille et par direction afin que des conseils d'expert puissent être donnés de manière efficiente et efficace. Ces portefeuilles et ces directions sont :

- Direction des services législatifs
- Direction du contentieux des affaires civiles
- Direction du droit public
- Portefeuille des services du droit fiscal
- Portefeuille de la citoyenneté, de l'immigration et de la sécurité publique
- Portefeuille des affaires autochtones
- Portefeuille du droit des affaires et du droit réglementaire
- Portefeuille des organismes centraux

Services juridiques ministériels (SJM)

Environ 650 avocats du Ministère sont affectés à des SJM dans des ministères et organismes fédéraux. Dans la plupart des cas, des avocats principaux d'un SJM participent aux comités exécutifs et de gestion de l'organisation, offrent des conseils juridiques sur les politiques et les programmes dans le contexte de leur évolution. En outre, les SJM permettent au Ministère d'offrir un soutien uniforme aux initiatives intergouvernementales, comme celles qui portent sur la gestion des risques juridiques.

Priorité 1 : Appuyer nos clients en leur offrant des services juridiques de grande qualité

Direction des services législatifs

Le ministère de la Justice est chargé de rédiger tous les projets de loi et les règlements du gouvernement dans les deux langues officielles. Pour le compte du ministre, le Ministère étudie tous les textes législatifs et réglementaires afin de s'assurer qui'ils soient conformes à la *Charte canadienne des droits et libertés* et à la *Déclaration canadienne des droits*, et de s'assurer qu'ils respectent la nature bijuridique du droit canadien.

Le Ministère publie également la seule version officielle des Lois du Canada et tient à jour une version codifiée des lois et des règlements. Au cours de la dernière année, le site Web de la *Gazette du Canada* a enregistré plus de 2,4 millions de visites.

Résultats finaux

Élaborer des lois et des règlements bien conçus, qui respectent la nature bilingue et bijuridique du Canada, comme l'illustrent les objectifs suivants.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Rédiger efficacement des lois et des règlements	Faire de la recherche et rédiger des lois de concert avec d'autres ministères et organismes	45 projets législatifs et 750 modifications présentées; plus de 1 000 règlements publiés dans les parties I et II de la *Gazette du Canada*	Ensemble de lois efficaces
	Élaborer et appliquer de nouvelles techniques pour rendre les lois plus claires et plus accessibles	Faire de la recherche sur des mémoires et des rapports; nouvelles lignes directrices et activités de formation pour les mettre en œuvre	Capacité améliorée de rédiger des lois plus claires et plus efficaces
	Élaborer et appliquer les nouvelles technologies de l'information à la rédaction de textes juridiques	Formation à l'utilisation de nouvelles technologies de 295 employés du ministère de la Justice, de 56 d'autres ministères fédéraux et de 35 de l'extérieur du gouvernement	Compétences accrues dans ce domaine spécialisé; gestion de risques associés à un libellé impropre; amélioration de l'efficacité globale des textes législatifs; et meilleure utilisation des délais de rédaction souvent serrés auxquels on est confronté
Promouvoir la compréhension du processus de rédaction législative chez les ministères et organismes clients	Élaborer des cours et créer des documents portant sur divers aspects des processus législatifs, sur les techniques de rédaction et sur les principes d'interprétation de la législation	Plus de 20 séances de formation ont été tenues; du nombre des participants, 88 % se sont dits satisfaits	Capacité accrue de rédiger avec efficacité des lois et des règlements précis et efficaces
Harmoniser la législation fédérale en tenant compte de la common law et du droit civil	Faire de la recherche et rédiger le texte des lois et des règlements harmonisés	Faire de la recherche sur des mémoires et des rapports; lancer un deuxième projet d'harmonisation pour réviser les lois existantes	Meilleure harmonie entre le droit fédéral et le droit provincial Efficacité accrue des lois fédérales

Leçons apprises et défis cernés

Leçons : De nombreux clients sont confrontés à des contraintes de temps importantes dans la préparation de la législation. La préparation de la législation requiert des compétences particulières et certains clients ne sont pas en mesure de consacrer le temps requis pour acquérir les compétences nécessaires.

Défis : La prestation de services de grande qualité à des clients disposant de ressources limitées et ayant une mauvaise compréhension des mécanismes législatifs; difficulté de recruter et d'attirer du personnel compétent.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 16,6 millions $ Réelles : 25,8 millions $	Recouvrements des comptes des autres ministères pour récupérer la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

Direction du contentieux des affaires civiles

La Direction du contentieux des affaires civiles comprend le bureau du sous-procureur général adjoint, Contentieux des affaires civiles, et la Section des litiges civils à Ottawa.

Le sous-procureur général adjoint a la responsabilité fonctionnelle des litiges civils auxquels le gouvernement du Canada est partie dans les provinces et les territoires de common law. La Section des litiges civils à l'Administration centrale, à Ottawa, ainsi que ses homologues dans les bureaux régionaux, est chargée de la conduite de tous les litiges par ou contre le gouvernement fédéral, sauf les litiges en matières fiscales et pénales.

Au cours de l'année, la Direction a joué un rôle de chef de file en gestion des risques juridiques (GRJ) au Ministère. Un cadre visant l'analyse des risques juridiques et les plans d'urgence a été élaboré et des systèmes de suivi ainsi que des rapports ont été préparés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter à la section sur la GRJ à la page 54.

De plus, la Direction a donné des conseils juridiques opportuns au sous-ministre et au Conseil exécutif ainsi qu'à d'autres représentants du gouvernement par l'intermédiaire d'un réseau de comités et d'organismes de mise en commun des renseignements (par exemple, le Comité du contentieux, la Coordination des recours collectifs, etc.) et au moyen de l'information sur les dossiers pertinents ayant été transmise par des avocats en litiges et des gestionnaires dans tout le pays.

Près de 70 employés (avocats, parajuristes et secrétaires juridiques) de la Section du contentieux des affaires civiles ont traité près de 1 600 dossiers de litiges en 2003-2004 dans des domaines comme les litiges touchant le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit du travail, ainsi que dans des domaines dans lesquels il existe un carrefour important entre la politique et le droit, comme le mariage de conjoints de même sexe, la sécurité publique, et ainsi de suite.

Groupe du droit public

Le Groupe du droit public (GDP) offre des compétences et des conseils juridiques spécialisés sur des questions ayant trait au droit public. Le GDP comprend des experts des domaines du droit constitutionnel et administratif, des droits de la personne, du droit à l'information et à la protection des renseignements personnels, du droit international public et privé, du droit commercial et des affaires judiciaires. Le Groupe fournit également des conseils en matière de politiques et de l'aide sur une game étendue de questions de droit public. Le GDP donne des conseils dans tout le gouvernement fédéral et joue un rôle clé pour assurer la cohérence des conseils en matières juridiques et politiques et des positions en matière de litiges.

Au cours de l'année dernière, Le GDP a joué un rôle important en donnant des conseils politiques et juridiques dans les secteurs de la protection de la vie privée et des droits de la personne en ce qui touche les initiatives liées à la sécurité, comme le projet de loi C-36, le soutien aux litiges concernant de nombreuses questions de droit public très publicisées, la mise en place d'une Cour unifiée de la famille et la défense des intérêts du Canada dans notre différend commercial avec les États-Unis au sujet du bois d'œuvre résineux.

Portefeuille des services du droit fiscal

Les Services du droit fiscal (SDF) sont chargés de tous les travaux juridiques touchant les questions fiscales, et d'autres, pour l'Agence du revenu du Canada (ARC). Ils fournissaient des services juridiques personnalisés à ce qui était l'Agence des douanes et du revenu du Canada, avant les changements de décembre 2003 qui ont touché l'Agence. Ces services sont désormais fournis par le Portefeuille de la citoyenneté, de l'immigration et de la sécurité publique. Le Portefeuille se compose d'une équipe d'environ 300 avocats et 25 parajuristes, dont quelque 270 avocats faisant partie des Services juridiques ministériels de l'ARC et travaillant dans les bureaux régionaux du ministère de la Justice. La Cour canadienne de l'impôt et d'autres tribunaux judiciaires et administratifs fédéraux et provinciaux, principalement, sont saisis des litiges.

Indicateurs du rendement du Portefeuille :

En 2002-2003, les données du logiciel Caseview établissaient que le Portefeuille avait traité plus de 25 000 dossiers civils de litiges fiscaux en plus de dossiers consultatifs et de la coordination juridique générale. Environ 30 % des ressources de litiges étaient consacrées à des mégadossiers très complexes, bien que ces dossiers ne représentent que 3 % de tous les dossiers de litiges. Bon nombre de ces dossiers ont des répercussions importantes, au niveau financier et de la politique, et font appel à des équipes multidisciplinaires d'avocats du ministère de la Justice et de professionnels de l'ARC. De tels cas de litiges peuvent durer pendant plusieurs années.

Les services fournis par le Portefeuille touchent les recettes fiscales, les politiques fiscales et l'administration et les politiques sociales : la prestation efficace des services se traduit par une victoire de la Couronne en tout ou en partie dans plus de 70 % des appels interjetés auprès de la Cour canadienne de l'impôt. La stratégie contentieuse englobe le règlement rapide le cas échéant, la coordination de questions nationales afin de veiller à l'uniformité des approches, un partenariat accru avec l'ARC et le ministère des Finances relativement aux priorités, à l'élaboration de politiques, ainsi qu'à la gestion de la demande et des ressources.

Chaque avocat affecté aux litiges traite en moyenne plus de 100 dossiers de litiges et consacre à chacun d'eux 14 heures. Environ 10 000 dossiers de litiges ont été fermés durant l'exercice. Les appels interjetés par des contribuables représentaient 95 % des dossiers de litiges civils. Le Portefeuille utilise différentes stratégies, dont la gestion des risques, les méthodes de rechange pour le règlement des différends et le règlement rapide des cas, dans le but de renforcer les pratiques qui assurent une meilleure utilisation des ressources limitées, sans pour autant compromettre la conformité.

Dossiers importants du contentieux des affaires fiscales

À Toronto, la Couronne a connu du succès dans une cause type concernant des programmes de dons d'objets d'art (« achat et vente successifs d'œuvres d'art ») dans le cadre desquels des œuvres d'art étaient achetées, puis données immédiatement moyennant des crédits d'impôts à leur valeur marchande plutôt que selon le coût pour le donateur; les SDF ont également collaboré avec le ministère des Finances et l'ARC pour préparer des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de mettre fin au programme de dons d'œuvres d'art.

À Vancouver, la Couronne a connu du succès à la Cour canadienne de l'impôt et à la Cour d'appel fédérale, et se prépare en vue d'un appel à venir devant la Cour suprême, relativement à la constitutionnalité de la règle générale anti-évitement comportant le transfert des pertes d'un contribuable à un autre par la formation d'un partenariat.

Dans les Prairies, la Couronne a connu du succès dans une affaire, aux vastes répercussions, aux termes de laquelle il fallait déterminer si les Indiens inscrits en vertu du Traité 8 étaient dispensés de toutes les formes d'imposition en fonction de leur compréhension d'une promesse d'exemption fiscale faite de vive voix ayant été consentie par les commissaires aux traités de la Couronne en 1899.

À Ottawa, l'avocat du ministère de la Justice a collaboré avec l'ARC pour régler avec succès un dossier de prix de transfert entre sociétés d'une valeur de plusieurs millions de dollars qui traite de questions de fiscalité internationale portant sur la valeur d'un produit pharmaceutique, ce qui a entraîné une sous-évaluation du bénéfice imposable de la société.

À Halifax, la Couronne a gagné sa cause dans le plus gros dossier civil de vente-rachat rapide d'automobiles à avoir été soumis aux tribunaux à ce jour. Parmi les répercussions, outre les questions de fiscalité considérables, il s'agissait de préserver l'intégrité du régime de la TPS; la question en litige portait sur des transactions frauduleuses visant à tirer profit de la TPS.

À Montréal, les litiges d'importance comprennent des recours collectifs et des projets impliquant des milliers d'appels par des contribuables. Les avocats du ministère de la Justice ont travaillé en équipes et ont collaboré étroitement avec des responsables de l'ARC pour établir la stratégie contentieuse la plus efficace.

Le temps moyen par dossier et le coût de chaque dossier de litige illustrent la rentabilité de la prestation de services : les données de 2002-2003 ont été analysées et les coûts directs par litige pour le Portefeuille des services de droit fiscal s'établissaient en moyenne à 1 300 $. La stratégie visant à minimiser les coûts comprend des initiatives en matière de pratiques, des normes de service et des protocoles conclus avec l'ARC, des normes applicables au temps consacré aux litiges, et un programme de formation national pour les avocats, les employés et les responsables de l'ARC.

Les Services juridiques du Portefeuille, installés au même endroit que l'ARC, ont obtenu un taux élevé de satisfaction de la clientèle en ce qui touche leur contribution exceptionnelle à la transition vers l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) lors de la réorganisation des Douanes. Des conseils ont été donnés relativement à divers décrets, à des questions touchant les rouages du gouvernement, à des questions de délégation et au statut juridique de l'ASFC et de l'ARC, à des questions contractuelles, au transfert de ressources et à d'autres questions connexes.

Portefeuille de la citoyenneté, de l'immigration et de la sécurité publique

En réaction à la restructuration gouvernementale de décembre 2003, le Ministère a mis sur pied un Portefeuille de la citoyenneté, de l'immigration et de la sécurité publique (CISP). La création de CISP permet de constituer des services juridiques et des fonctions de coordination et d'affaires litigieuses en un seul groupe pour maintenir l'excellence dans un secteur de plus en plus important pour le gouvernement fédéral.

CISP prend part à certains des travaux juridiques du gouvernement fédéral les plus complexes et les plus publicisés, y compris des efforts pour arrêter, détenir et déporter des terroristes en vertu des lois criminelles ou des lois de l'immigration, des travaux relatifs à la sécurité et à l'information nationales et internationales, le crime organisé et de grands dossiers de répression des toxicomanies, des questions d'avant-garde touchant la Charte qui ont trait au partage de renseignements entre le Canada et les autres pays, de grands recours collectifs en matière d'immigration, ainsi que la réforme du droit des réfugiés et de la citoyenneté. La réorganisation a également engendré de nouvelles demandes de services juridiques en plus des exigences opérationnelles habituelles, comme la rédaction de deux lois ministérielles (Sécurité publique et Protection civile et Agence des services frontaliers du Canada). La mesure reflète également de nouvelles priorités gouvernementales, qui entraîneront à leur tour des travaux additionnels, comme des travaux juridiques liés à l'Initiative Frontière efficace II entre le Canada et les États-Unis, la rédaction de règlements et d'accords à l'appui de la nouvelle approche fédérale de protection civile, l'accent mis davantage sur la lutte contre le terrorisme et la mise en œuvre de l'immigration et les renvois.

Dans les litiges relatifs à l'immigration, le nombre de dossiers a augmenté rapidement, passant de 8 866 en 2002 à 13 994 en 2003. Cette hausse est imputable à plusieurs facteurs, dont les augmentations du nombre de revendications du statut de réfugié et la mise en œuvre de nouvelles procédures prévues par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. En outre, de nombreux dossiers sont plus complexes.

Pour régler ces questions, le Ministère a collaboré étroitement avec ses clients pour élaborer des stratégies à long terme et améliorer la gestion des risques juridiques. Un outil de recherche en ligne et une base de données sur les litiges (Gaspard) ont été créés, ce qui permet aux poursuivants d'accéder rapidement à des documents et de favoriser la gestion en douceur des litiges dans les bureaux régionaux.

Portefeuille des affaires autochtones

Ce portefeuille est responsable de la prestation de conseils juridiques aux différents ministères de l'administration fédérale sur un vaste éventail d'enjeux touchant le droit autochtone, dont les droits et les titres ancestraux, les droits issus de traités, le rapport fiduciaire entre la Couronne et les peuples autochtones, ainsi que les enjeux constitutionnels reliés à la Charte qui touchent le droit autochtone. Cela inclut des conseils sur la gestion stratégique et la coordination du contentieux autochtone auquel le gouvernement participe ou s'intéresse, ainsi que l'appui juridique aux revendications territoriales globales, aux revendications particulières ou aux négociations visant l'autonomie gouvernementale entre le gouvernement fédéral et les groupes autochtones.

Le Portefeuille, de concert avec les bureaux régionaux du Ministère, a constamment progressé dans la réorganisation de la gestion des processus du contentieux autochtone pour faire face à l'augmentation du contentieux.

Grâce à ce travail ardu, le Ministère progresse dans l'élaboration de stratégies de résolution des litiges et de prévention; il a produit des opinions et documents juridiques importants visant des enjeux juridiques autochtones de premier plan; a défini de nouveaux enjeux et appuyé de meilleures pratiques de gestion des risques juridiques.

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Fournir des conseils juridiques de grande qualité aux ministères et mettre en pratique les principes de gestion des risques juridiques	Fournir des conseils juridiques stratégiques, mener des litiges et collaborer à la rédaction législative	Opinions et conseils juridiques, résultats du contentieux, législation et plans visant les mégadossiers élaborés	Conseils stratégiques cohérents et homogènes offerts à l'échelle de l'administration fédérale et risques juridiques gérés efficacement
Appuyer une gestion proactive du droit	Initiative de réingénierie du contentieux autochtone	Élaboration et clarification des précédents judiciaires du droit autochtone	Influence de l'élaboration d'une meilleure politique publique au moyen de la résolution des enjeux juridiques, politiques et sociaux en suspens depuis longtemps entre les peuples autochtones et le gouvernement fédéral

L'héritage des pensionnats

Le ministère de la Justice a joué un rôle crucial dans les efforts du gouvernement du Canada en vue de régler des revendications provenant des écoles résidentielles indiennes. Pour le compte de ses clients, le Ministère continue de négocier et de régler des revendications. Aux quatre coins du Canada, environ 1 100 règlements ont été parachevés en date du 31 mars 2004; 426 d'entre eux avaient été conclus pendant la période visée par le rapport. Le personnel du Ministère a collaboré avec les clients et les intervenants pour instaurer et mettre en œuvre un nouveau mécanisme de règlement des différends au cours de l'année 2003-2004. Dans de nombreux dossiers, les litiges traditionnels ont été modifiés afin de rationaliser les processus, de réduire les coûts et d'atténuer les répercussions négatives sur les victimes.

Portefeuille du droit des affaires et du droit réglementaire

Ce portefeuille, de concert avec les bureaux régionaux du ministère de la Justice, offre des compétences et des conseils juridiques spécialisés tant dans la région de la capitale nationale qu'à l'échelle nationale à plus de 25 ministères et organismes clients, dont les mandats comprennent un volet de droit réglementaire ou de droit des affaires. Outre la prestation d'avis et de conseils juridiques cohérents et exhaustifs portant sur divers dossiers et points importants, le Portefeuille a affiché des progrès remarquables à l'égard de l'intégration des concepts et des pratiques de gestion du risque juridique dans ses travaux en cours et dans l'élaboration d'une capacité accrue de travailler avec des ministères et organismes clients afin de communiquer et de mettre en œuvre une méthode ministérielle cohérente d'identification et de gestion du risque juridique.

Au cours de la dernière année, le Portefeuille a élaboré des outils, des mécanismes et des lignes directrices pour cerner et gérer les risques juridiques; il a aussi négocié des accords et des protocoles d'entente sur les services axés sur la clientèle avec ses clients. À la suite de discussions et de commentaires formulés de vive voix, des représentants des ministères clients ont manifesté un degré élevé de satisfaction à l'égard de l'opportunité et de la qualité des avis juridiques et de l'assistance fournis. L'élaboration continue et l'introduction d'outils de gestion de l'information ont permis au Portefeuille d'améliorer et de contrôler l'utilisation des ressources, ce qui fait augmenter la responsabilité vis-à-vis de l'usage des fonds publics.

Portefeuille des organismes centraux

Le Portefeuille des organismes centraux, de même que plusieurs bureaux régionaux, offre des services juridiques au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), au ministère des Finances (MF), au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), à la Commission de la fonction publique (CFP), au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) et à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Ces services comprennent des conseils :

- au ministère des Finances relativement à la mise en œuvre du budget, aux institutions financières et aux relations fédérales-provinciales, ainsi qu'à la législation fiscale et aux règlements connexes;
- au Secrétariat du Conseil du Trésor relativement à certaines lois;
- à la Commission de la fonction publique relativement à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*;
- au BSIF quant aux régimes de pensions sous réglementation fédérale;
- au CANAFE sur des questions liées à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, au *Code criminel* et aux recours judiciaires;
- à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada relativement à l'interprétation de la *Loi sur l'ACFC* et des règlements afférents, quant à des questions liées aux opérations de l'ACFC comme l'observation et l'exécution et à la portée des pouvoirs d'interrogatoire du commissaire.

Résultats finaux

Objectifs	Activités	Extrants	Résultats
Fournir des conseils et du soutien de grande qualité	Travailler en collaboration avec des hauts fonctionnaires du Ministère	Avis et conseils juridiques de qualité et opportuns	Objectifs de politique du client atteints
Diriger la mise en œuvre de la Gestion des risques juridiques (GRJ)	Développer un poste de haut fonctionnaire	Concepts et pratiques de GRJ intégrés aux travaux et aux conseils en cours	Les principes et méthodes de GRJ protègent les intérêts de la Couronne et permettent de réduire les coûts

Croissance du volume de litiges

Le volume croissant des dossiers reflète une croissance cohérente et importante des litiges au cours des vingt dernières années. La croissance du volume de litiges va de pair avec la complexité accrue des dossiers et avec l'impact croissant qu'ont les dossiers clés sur le programme du gouvernement. La présence régionale du Ministère permet une évaluation rapide des nouvelles tendances en matière de litiges dans l'ensemble du pays et une participation active à l'évolution et à l'avancement stratégique du droit.

Certains dossiers importants dans l'ensemble du Canada en 2003-2004

Le ministère de la Justice gère une multitude de dossiers complexes de première importance. Voici certains des dossiers importants qui ont été traités par les avocats du ministère de la Justice partout au Canada :

- L'affaire *Halpern*, dans laquelle la Cour d'appel de l'Ontario a déclaré que la définition du mariage (union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de tout autre) viole la Constitution en excluant les conjoints de même sexe. Une partie du litige et de la solution politique a résidé dans un renvoi à la Cour suprême du Canada (CSC), connu sous le nom de *Renvoi concernant le mariage*. D'autres affaires semblables incluent l'affaire *Barbeau* en Colombie-Britannique et l'affaire *Hendricks-Leboeuf* au Québec.

- Les affaires de la CSC intitulées *Malmo-Levine*, *Caine* et *Clay* et l'affaire *Hitzig* de la Cour d'appel de l'Ontario portaient sur la légalité de l'interdiction de posséder de la marijuana (et sur la question de savoir s'il existe un droit constitutionnel de consommer de la marijuana à des fins médicales). Les avocats sont parvenus à maintenir l'infraction de possession de marijuana, mais certaines des exigences relatives à l'accès à la marijuana à des fins médicales ont été jugées trop restrictives et ont été modifiées par le tribunal.

- Dans l'affaire *Canadian Foundation for Children, Youth and the Law*, qui portait sur la correction d'un enfant par la force (CSC), les avocats ont défendu avec succès une disposition du *Code criminel* permettant aux parents d'avoir recours à une force raisonnable pour corriger des enfants sans que le geste soit considéré comme une infraction criminelle.

- L'affaire *Powley* est la première affaire de la CSC traitant de l'étendue des droits des Métis en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle*. Dans cette affaire, la Cour a statué que dans certaines circonstances, il existe un droit des Métis de chasser à des fins de subsistance.

- Dans l'affaire *Kapp*, il s'agissait de déterminer si le programme de ventes-pilotes de la Stratégie des pêches autochtones dans le fleuve Fraser, en C.-B., viole l'article 15 prévoyant des droits en vertu de la Charte applicables aux pêcheurs commerciaux non Autochtones, et si l'article 25 de la Charte fait écran au programme quant à la conformité avec les droits conférés par la Charte. Il s'agit de l'un des premiers cas traitant de la protection des « droits et libertés autochtones » prévus à l'article 25 de la Charte par rapport aux autres droits garantis par la Charte.

Tableau des résultats finaux

Objectif	Sommaire des résultats
Pratiquer le contentieux civil intégré dans tout le Canada et mettre en place des partenariats stratégiques avec des ministères et organismes clients en vue de régler des différends de nature civile	Capacité améliorée d'anticiper les enjeux juridiques émergents et d'y répondre, et de mener des litiges au nom de Sa Majesté
Coordonner l'amélioration, le développement et la mise en œuvre de stratégies en réaction aux différends autochtones et accélérer les règlements et les résolutions, pour finir par faire diminuer le nombre de différends avec les Premières nations	Compréhension accrue des besoins des collectivités autochtones; développement d'une capacité accrue de fournir des solutions de rechange au système de justice applicable à l'ensemble de la population
Représenter le gouvernement dans les litiges en droit constitutionnel, administratif et du travail, y compris les secteurs d'interaction significative entre la politique et le droit	Affaires majeures d'importance nationale gérées avec succès par des experts de tout le Ministère
Offrir des services juridiques nationaux à plus de 50 ministères et organismes du gouvernement	Services juridiques cohérents et de grande qualité fournis aux ministères et organismes du gouvernement

Priorité 2 : Établir une stratégie de financement durable pour les services juridiques

De concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Ministère collaborait en vue d'établir un régime de financement durable en vue de la prestation de services juridiques au gouvernement. Quand la prestation des services juridiques a été unifiée au ministère de la Justice dans les années 1960, le Ministère était entièrement subventionné au moyen de crédits. Depuis, le Ministère a offert tous les services juridiques aux ministères et organismes, à quelques exceptions près. Toutefois, ce modèle unifié de prestation de services a été durement mis à l'épreuve au cours de la dernière décennie parce que la croissance de la demande de services juridiques ne s'est pas acompagnée d'une augmentation correspondante des crédits ministériels.

La nécessité d'établir un régime de financement durable a été l'une des conclusions tirées de l'examen « vertical » de la gestion des dépenses 2003 du ministère de la Justice. Il s'agit maintenant d'un élément clé de l'examen plus général des services juridiques offerts aux ministères et organismes du gouvernement (l'un des neuf examens exigés par le président du Conseil du Trésor au début de 2004). Les principaux objectifs de l'examen consistent à améliorer la viabilité de la prestation de services juridiques au gouvernement du Canada et à cerner des approches de gestion efficace des litiges au sein du gouvernement fédéral. L'examen est dirigé par le ministère de la Justice, en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor.

En 2003-2004, le Ministère a élaboré des plans de collecte et d'analyse de renseignements à l'appui des décisions futures concernant un régime de financement approprié et transparent applicable à la prestation de services juridiques. Des travaux sont en cours pour identifier et évaluer les options disponibles et pour consulter des intervenants internes.

Des recommandations finales seront présentées au Comité d'examen des dépenses du Conseil du Trésor à des fins d'approbation à la fin de l'automne 2004.

Priorité 3 : Améliorer la mesure du rendement

La mesurre exacte et cohérente du rendement est cruciale pour la capacité du Ministère de planifier et d'offrir des services avec efficacité et efficience.

Le projet de gestion proactive du droit (GPD) constitue une étape importante vers l'amélioration de la capacité du Ministère de mesurer le rendement au niveau de la prestation de services juridiques. Il améliorera la compréhension par le Ministère des coûts, des profils de la charge de travail, des nouvelles tendances et de l'efficacité de divers instruments.

Définie en termes généraux, la gestion proactive du droit consiste à rester à l'avant-garde des nouveautés du monde juridique, à prévoir les nouveaux enjeux, à assurer le suivi des tendances et élaborer des stratégies juridiques créatrices pour les gérer. Ainsi, nous sommes davantage en mesure de régler les enjeux juridiques de manière cohérente, efficiente et efficace, plutôt que de réagir au cas par cas au fur et à mesure que les problèmes surviennent dans un milieu agité.

Le Ministère a franchi des étapes importantes vers l'élaboration et la mise en œuvre d'une base de données ministérielle commune et intégrée qui facilitera la préparation de rapports de gestion de l'information et de mesure du rendement. Cette base de données nationale comprendra de l'information provenant des systèmes de gestion des causes et des systèmes de comptabilisation du temps du Ministère, ainsi que des systèmes financiers. Les projets-pilotes menés à bien dans les régions du Québec et de la Colombie-Britannique, conçus pour vérifier la faisabilité de l'accès aux données et de la préparation de rapports à partir de ces systèmes, ont été achevés au printemps 2004.

La formation en matière de sensibilisation destinée aux gestionnaires et aux employés du secteur d'activités des Services aux clients gouvernementaux a été donnée entre novembre 2003 et janvier 2004.

Le rendement a également été mesuré à la lumière de nos partenariats et de notre action sociale envers les communautés juridiques et les organismes non gouvernementaux locaux. Des programmes comme le Programme d'excellence pour les avocats (un programme de recrutement et de perfectionnement pour les étudiants en droit et les nouveaux avocats), la participation à des conférences universitaires et juridiques, ainsi que la consultation en matière de questions juridiques, ont amélioré nos relations de travail avec les partenaires du domaine de la justice, ce qui fait qu'ils comprennent mieux notre système de justice et qu'ils ont davantage confiance en celui-ci.

Priorité 4 : Gestion des risques juridiques

La Gestion des risques juridiques (GRJ) constitue une initiative conjointe du ministère de la Justice et du Conseil du Trésor. Lancée au début de l'an 2000 pour faciliter la gestion efficace des risques juridiques à la grandeur de l'administration fédérale, la GRJ est l'un des principaux mécanismes utilisés par le Ministère pour offrir des services juridiques de la meilleure qualité au gouvernement du Canada et à ses institutions. La GRJ constitue également un outil de gestion efficace qui est directement lié à l'initiative de Gestion intégrée du risque du Conseil du Trésor.

La GRJ a pour objectif d'élaborer une approche durable de gestion des risques juridiques qui protégera les intérêts de la Couronne et qui atténuera les frais généraux. La GRJ est le mécanisme qui consiste à prendre et à concrétiser des décisions qui limitent la fréquence et la gravité des problèmes juridiques qui pourraient nuire à la capacité du gouvernement d'atteindre avec succès ses objectifs.

La GRJ s'applique à toutes les activités gouvernementales pouvant entraîner des risques juridiques causés par l'élaboration de politiques, la mise en œuvre de programmes et, bien sûr, les litiges. La stratégie de GRJ comprend l'identification des risques juridiques aux premiers stade (au moyen de l'analyse), l'étude des façons de diminuer les risques juridiques par un choix efficace d'outils (c.-à-d. le choix parmi divers outils d'atteinte d'objectifs particuliers comme le recours à une politique, à un programme d'incitatifs, à un règlement ou à une loi), l'examen de solutions de rechange aux litiges s'il survient des différends, la gestion stratégique et efficace des litiges quand ceux-ci se produisent, et la description des rôles et des responsabilités appropriés des personnes parties à des litiges afin d'assurer une prise de décisions éclairée.

L'initiative de GRJ a inculqué au ministère de la Justice et à l'ensemble du gouvernement fédéral une culture de la gestion du risque juridique. La GRJ fait maintenant partie des opérations quotidiennes du Ministère et elle est exercée par les ministères clients de concert avec le ministère de la Justice. Les gestionnaires et les avocats du ministère de la Justice exerçent, promeuvent et dirigent activement des initiatives de gestion du risque, notamment en aidant des clients à déterminer, à analyser et à évaluer leurs risques juridiques. De nombreux ministères clients participent maintenant à l'analyse et à la gestion des risques juridiques sur une base quotidienne.

Parmi les plus de 44 000 dossiers civils et les plus de 160 000 poursuites pénales, le ministère de la Justice détermine quels sont les dossiers ayant beaucoup de répercussions[1] et en assure le suivi et collabore avec les ministères clients pour gérer les risques rattachés à ces dossiers. Bien que le gouvernement soit le plus souvent le défendeur ou l'intimé dans les litiges civils et soit toujours le défendeur ou l'intimé lorsqu'il y a contestation de la Charte, la GRJ permet au gouvernement d'avoir une vision de l'ensemble du paysage litigieux et de gérer les litiges de ce point de vue. Ainsi, le gouvernement est mieux en mesure de prendre des décisions stratégiques sur l'opportunité et la façon de procéder dans les cas de litige.

Le ministère de la Justice a également instauré un mécanisme particulier de suivi des dossiers à répercussions élevées les plus importants afin de s'assurer que les risques associés à ces dossiers font l'objet d'une gestion efficace et qu'il existe des plans d'urgence qui permettent au gouvernement de réagir rapidement et efficacement en cas de résultat défavorable.

D. AMÉLIORER UN MILIEU DE TRAVAIL FAVORABLE

Introduction

Les renseignements fournis dans la présente section ont trait au résultat stratégique « Tirer parti de nos atouts » établi dans le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004.

Dépenses	Explication de l'écart
Prévues : 41 millions \$ Réelles : 50,5 millions \$	Des répartitions internes et le Budget supplémentaire des dépenses ont augmenté les fonds disponibles pour les services ministériels.

---

[1] Un dossier ayant beaucoup de répercussions est un dossier qui est susceptible d'avoir des conséquences importantes sur les politiques, les lois, les programmes ou les finances du gouvernement ou sur les relations fédérales-provinciales-territoriales ou sur la confiance du public à l'égard du gouvernement ou des tribunaux.

Communications

Voici les activités clés exécutées durant la période visée par le rapport :

- Offrir du soutien et des conseils stratégiques cohérents au Ministre et aux autres hauts fonctionnaires.
- Répondre à plus de 2 000 appels des médias et à plus de 20 000 demandes de renseignements du public.
- Publier environ 130 communiqués.
- Rédiger 59 discours en vue d'allocutions du Ministre et de nombreuses apparitions par d'autres fonctionnaires
- Maintenir et élargir des sites Web; atteindre un total mensuel moyen exceptionnel de 200 000 visiteurs sur le site des lois et règlements codifiés et de 150 000 visiteurs sur le site du ministère de la Justice.
- Diffuser plus de 1 000 publications et documents d'information.
- Publier un sommaire quotidien à l'intention des médias; lancer un service de titres pour les gestionnaires munis de Blackberries.
- Publier un compendium en petit format de renseignements sur les relations avec les médias et donner six séances de formation médiatique aux porte-parole et aux poursuivants du Ministère.
- Améliorer les communications ministérielles et internes en développant des politiques pour les communications régionales et l'édition électronique.

Gestion des ressources humaines

Poursuite de la mise en œuvre du régime d'équité en matière d'emploi du Ministère.

Voici les activités d'équité en matière d'emploi exécutées :

- Achever des rapports qui établissent des objectifs numériques pour chaque portefeuille, région et direction et un suivi semi-annuel des rapports.
- Tenir des séances de formation linguistique pour plus de 400 employés.
- Établir un nouveau prix national.
- Publier quatre numéros du bulletin Équité en matière d'emploi.
- Rédiger un rapport de vérification culturelle sur les Autochtones comportant des recommandations.
- Élaborer et diffuser des lignes directrices sur l'adaptation du lieu de travail des personnes handicapées.
- Élaborer des plans d'action pour les employés atteints d'un handicap et pour les minorités visibles.

Outre la mise en œuvre continue du régime d'équité en matière d'emploi du Ministère, le service des ressources humaines a également réalisé ce qui suit :

- Poursuivre la préparation de l'application de la nouvelle *Loi sur la modernisation des ressources humaines dans la fonction publique*. Élaborer un plan de gestion des ressources humaines lié au Cadre de gestion et de responsabilisation; choisir un coordonnateur de projet et les membres d'une équipe; lancer un examen des politiques de dotation.
- Achever un examen du système de classification des parajuristes et entreprendre un examen semblable du système utilisé pour classifier les avocats.

- Mettre en œuvre un Cadre de responsabilisation en matière de gestion des ressources humaines (CRGRH) et recueillir des données de base pour chaque rapport direct du sous-ministre. Au cours des années subséquentes, des rapports d'étape indiqueront si les objectifs de rendement ont été atteints.

Finances, administration et programmes

Voici les activités menées en 2003-2004 :

- Améliorer les pratiques et les procédures contractuelles. Pour ce faire, une liste de vérification des renseignements a été créée pour pouvoir déterminer les étapes appropriées à suivre et les documents nécessaires pour soutenir le lancement et l'application d'un contrat. De plus, de la formation a été dispensée à 136 agents d'administration et gestionnaires sur les principes de la concurrence, les pouvoirs délégués et les rôles et responsabilités en matière de contrats.

- Une formation de sensibilisation à la sécurité a été donnée à plus de 600 employés; plus de 3 000 ont participé à des séances de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail. Une formation en gestion financière a été donnée à 129 employés.

- Plus de 400 000 actions en saisie-arrêt ont été traitées, ce qui a généré plus de 98 millions $ en pensions alimentaires pour enfants.

- La stratégie d'aménagement de locaux a été révisée, mais non parachevée.

Gestion de l'information et technologie de l'information

La Direction de la gestion de l'information (DGI) fournit une multitude de technologies de l'information et des communications aux employés du Ministère dans tout le Canada.

La DGI est chargée de la maintenance, du soutien et de la mise à niveau de toute l'infrastructure pour la technologie de l'information et la gestion de l'information.

En ce qui touche la modernisation de la fonction de contrôleur, à la grandeur de l'administration fédérale, le Ministère a élaboré un nouveau mandat pour son comité CATI.COM en vue de mieux harmoniser les décisions en matière de gestion de l'information et de la technologie avec les priorités et les objectifs économiques.

Le Ministère a achevé la plupart de ses activités de technologie de l'information (TI) et de gestion de l'information décrites dans cette section du RPP. La première phase de la Trousse de l'avocat est achevée; le logiciel de soutien normalisé en matière de litiges (Ringtail) et certains mécanismes sont maintenant accessibles dans l'ensemble du Ministère. Un système de gestion de l'information à caractère législatif qui s'applique aux projets de lois a également été mis en place. Parmi les autres réalisations, mentionnons :

- la mise à niveau de 600 postes de travail d'employés;

- l'installation d'un nouveau logiciel sur tous les Blackberries du Ministère;

- l'élargissement de la largeur de bande à six bureaux du réseau longue distance;

- l'établissement d'un portail Web sécuritaire (JusConnexion), ce qui permet aux SJM d'accéder à distance à davantage d'applications.

Un sondage portant sur la satisfaction de la clientèle a été envoyé à un échantillon sélectionné au hasard de 1 100 clients; plus de 300 ont répondu. Pour chacune des catégories retenues dans le sondage, au moins 80 % de tous les répondants ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de la qualité et de la rapidité des services de la DGI.

Section IV. Initiatives horizontales à l'échelle du gouvernement

Initiative	But	Partenaires	Résultats obtenus par le ministère de la Justice
Justice pour les jeunes (menée par le ministère de la Justice)	Renforcer les mesures de soutien destinées aux jeunes Canadiennes et Canadiens qui ont des démêlés avec la justice	GRC	Entrée en vigueur de la *Loi sur le système de justice pénale* pour les adolescents; Système de justice équitable et efficace pour les adolescents; Engagement accru des parties qui ne prennent pas habituellement part à des questions touchant la justice pour les jeunes
Stratégie canadienne antidrogue	Limiter le préjudice associé à la consommation d'alcool et d'autres drogues	Santé Canada (ministère responsable)	A donné des conseils d'orientation stratégique et a rédigé des modifications législatives
Sécurité publique et antiterrorisme	Bâtir la sécurité personnelle et économique des Canadiens	SPPC (ministère responsable), GRC, Transports, SCRS	Appui aux enquêtes sur les personnes soupçonnées de crimes de guerre; traitement de 26 demandes aux termes du TEJ et de l'Extradition
Violence familiale	S'attaquer aux causes profondes de la violence familiale et réduire la violence familiale au Canada	Santé Canada (ministère responsable); 12 ministères participants	Financement de 17 projets, élaboration d'une politique, recherche et évaluation
Gouvernement en direct	Offrir des services en direct d'ici 2005	L'ensemble du gouvernement	Accroître la quantité de renseignements accessibles sur le site Web du Ministère; Participation à un projet de portail pour donner un accès à site unique à de l'information sur les consultations publiques
La justice et le droit	Constituer une bibliothèque de services juridiques pour le gouvernement	L'ensemble du gouvernement	Ajout de pages Web; Distribution de signets promotionnels
Fonction de contrôleur moderne Milieu de travail de choix	Mettre en œuvre la fonction de contrôleur moderne	L'ensemble du gouvernement	Le SCT a approuvé le plan d'action du Ministère en février 2004.

Initiative	But	Partenaires	Résultats obtenus par le ministère de la Justice
			A offert un programme de formation de deux jours (qui met l'accent sur la gérance et la responsabilisation) dans tout le pays; excellente participation à chaque endroit.
			Lancement des travaux portant sur une nouvelle Architecture d'activités de programmes pour faciliter le lien entre les résultats financiers et non financiers.
			Constitution d'un Comité national sur l'apprentissage et la gestion du savoir et élaboration et mise en œuvre d'une Politique d'apprentissage ministérielle qui s'inspire des plans d'apprentissage individuels de chaque employé
Milieu de travail de choix	Faire du Ministère un milieu de travail de choix	L'ensemble du gouvernement	Mettre en œuvre des initiatives pour faire du Ministère un milieu de travail progressiste: Améliorer les processus de RH: Fournir des occasions de perfectionnement professionnel

Stratégie de développement durable

Pendant la période visée par le rapport, le Ministère a évalué les progrès réalisés en fonction des objectifs formulés dans sa deuxième Stratégie de développement durable (SDD) et a lancé sa troisième SDD.

La SDD du Ministère pour 2001-2003 renfermait trois objectifs clés, et certains buts particuliers. Une grande partie des buts ont été complètement ou partiellement atteints. Les buts non atteints et les leçons tirées ont été intégrés à la nouvelle SDD afin que les buts soient atteints et que les leçons soient profitables au cours des deux à trois prochaines années.

Examen de la deuxième Stratégie de développement durable

Le Ministère a réalisé des progrès importants quant au premier objectif, soit le soutien au développement durable dans l'ensemble de l'administration fédérale par la prestation de services juridiques de grande qualité et la mise en place d'une infrastructure juridique. De façon générale, le Ministère :

- a donné des conseils juridiques et du soutien de grande qualité à une multitude d'initiatives sur le développement durable, comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et l'Accord de Kyoto;
- a réalisé des progrès importants dans l'élaboration de solutions de rechange efficaces et économiques aux lois, aux règlements et aux litiges coûteux;

- a fait la promotion du règlement des différends (RD) comme solution de rechange efficace aux litiges.

Le recours au RD devrait permettre d'améliorer la rentabilité à long terme des mécanismes de litige du Ministère. Moins de progrès ont été réalisés dans la formation et dans la diffusion de renseignements à l'appui des objectifs de développement durable.

Tous les buts rattachés au deuxième objectif ont été atteints, à la suite de l'examen des aspects sociaux et culturels du développement durable dans le contexte du mandat sur le plan des orientations du Ministère. Le Ministère a participé à deux projets-pilotes communautaires aux termes de l'Initiative relative au développement durable des collectivités, qui appuyait la cohésion sociale et contribuait au développement durable.

En outre :

- la Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones a atteint ses objectifs d'exécution de programmes communautaires de justice alternative;
- le Centre national de prévention du crime a élaboré et mis en œuvre des solutions communautaires pour s'attaquer à la criminalité et à la victimisation;
- la cohésion sociale, qui désigne l'équité économique et sociale, la paix, la sécurité, l'inclusion et l'accès, a été prise en compte dans la recherche interministérielle sur le développement durable. Le sous-ministre de la Justice a été nommé champion de l'examen de l'élaboration des politiques du point de vue de la cohésion sociale.

Des résultats mitigés ont été obtenus quant au troisième objectif, ce qui a réduit l'impact direct sur l'environnement des opérations matérielles du ministère de la Justice. Bien que l'achat de dossiers indique que la quantité de papier acheté a diminué, on croit que l'impression par des entrepreneurs a augmenté. Par conséquent, l'objectif de stabiliser la consommation de papier par employé aux niveaux de 1999-2000 n'a été que partiellement atteint.

Le Ministère a atteint son objectif de détournement de ses déchets solides pour ses bureaux de l'Administration centrale, où 80 % de tous les déchets solides sont détournés de la décharge. Un processus d'examen continu visant à déterminer les options d'achat écologique a été instauré, ce qui a fait en sorte que 52 % des articles entreposés à l'Administration centrale et 30 % des articles entreposés dans les magasins régionaux sont maintenant identifiés comme écologiques.

Les efforts déployés pour sensibiliser les employés aux questions environnementales ont été contrecarrés par l'absence de coordonnateur du développement durable et le manque de ressources en vue de l'élaboration de programmes de communication et d'éducation.

Au cours de la période visée par le rapport, des progrès considérables ont été réalisés dans le projet de la Trousse de l'avocat. On s'est efforcé de mettre à la disposition de toutes les parties la quantité massive d'informations requises pour les dossiers de litige en format électronique, plutôt que d'imprimer des millions de pages de papier; à la fin de l'année, plus de 4,4 millions de pages de recherche juridique étaient stockées dans une banque de données et distribuées sur des DC.

Énoncé de la troisième Stratégie de développement durable

Pendant la période visée par le rapport, le Ministère a achevé sa troisième SDD, couvrant ainsi l'exercice 2004 à 2006. La Stratégie intègre les leçons apprises des stratégies précédentes et comporte une approche plus ciblée et axée sur les résultats. La Stratégie comprend des mécanismes visant à améliorer la capacité du ministère de la Justice d'atteindre ses buts. Un gestionnaire principal a été nommé champion chargé de coordonner la mise en œuvre de cette stratégie. Une équipe de mise en œuvre du DD formée de représentants de tous les secteurs clés du Ministère a été constituée pour mener à bien les activités dans le cadre de cette initiative.

La nouvelle stratégie comporte trois objectifs :

1. Accroître la connaissance du développement durable au Ministère et le sensibiliser davantage à ce sujet.
2. Intégrer la prise en compte du développement durable aux activités du Ministère.
3. Améliorer la durabilité écologique des activités matérielles du Ministère.

Ces objectifs s'inspirent de ceux qui étaient énoncés dans les stratégies précédentes.

Une copie de la stratégie complète, qui comprend un examen des résultats précédents, est disponible à l'adresse suivante : **http://www.canada.justice.gc.ca/fr/dept/pub/SDD/04_06/index.html**

Habitudes de dépense par programme / initiative pour 2003-2004

	Dépenses réelles pour 2002-2003	Dépenses prévues pour 2003-2004	Dépenses réelles pour 2003-2004	Dépenses prévues pour 2004-2005
SERVIR LES CANADIENS				
Garantir un système de justice pertinent, accessible et équitable				
Programme d'aide juridique	104,8	126,4	121,0	132,7
Langues officielles	-	8,6	7,6	11,7
Programme de partenariat et d'innovation	-	4,2	4,1	3,9
Renouvellement de la justice applicable aux jeunes	221,7	228,7	216,8	215,2
Initiative pour les victimes d'actes criminels	1,5	1,9	3,0	4,7
Droit de la famille axé sur les enfants	22,5	26,7	21,0	26,8
Stratégie de justice autochtone	10,4	11,9	9,3	9,8
sous-total	**360,9**	**408,4**	**382,8**	**404,8**
Renforcer la sécurité des Canadiens				
Lutter contre le crime organisé	8,4	6,1	9,8	4,2
Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	7,8	14,1	8,4	15,7
Coopération internationale et droit international		2,5	1,5	7,5
Lutter contre la criminalité technologique		-	-	12,6
Réforme du droit pénal	-	3,9	3,9	3,0
Service fédéral des poursuites	91,4	63,4	84,8	65,2
Autres initiatives de soutien	55,7	12,7	38,5	27,9
sous-total	**163,3**	**102,7**	**146,9**	**136,1**
FOURNIR DES SERVICES JURIDIQUES DE GRANDE QUALITÉ AU SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL				
Services juridiques aux ministères clients et Gestion des risques juridiques	193,5	195,1	312,4	371,2
Services législatifs	17,9	16,6	25,8	23,6
sous-total	**211,4**	**211,7**	**338,2**	**394,8**
OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL PRIVILÉGIÉ				
Programme des communications	4,1	4,0	4,3	4,6
Gestion des ressources humaines	11,8	6,9	11,6	12,5
Gestion de l'information / Technologie de l'information	18,9	17,6	20,7	22,3
Finances, administration et programmes	16,9	12,5	14,1	15,2
Autres initiatives de soutien	22,4	38,9	19,1	20,7
sous-total	**74,1**	**79,9**	**69,8**	**75,3**
TOTAL DU MINISTÈRE	**809,7**	**802,7**	**937,7**	**1011,0**

Comparaison des dépenses par objectif stratégique et secteur d'activités, 2003-2004

	Dépenses prévues par secteur d'activités				Dépenses réelles par secteur d'activités			
	Droit et orientation	Serv. aux clients gouv.	Admin.	Total	Droit et orientation	Serv. aux clients gouv.	Admin.	Total
SERVIR LES CANADIENS								
Garantir un système de justice pertinent, accessible et équitable								
Programme d'aide juridique	126,4	-	-	126,4	121,0	-	-	121,0
Langues officielles	8,6	-	-	8,6	7,6	-	-	7,6
Programme de partenariat et d'innovation	4,2	-	-	4,2	4,1	-	-	4,1
Renouvellement de la justice applicable aux jeunes	228,7	-	-	228,7	216,8	-	-	216,8
Initiative des victimes d'actes criminels	1,9	-	-	1,9	3,0	-	-	3,0
Droit de la famille axé sur les enfants	26,7	-	-	26,7	21,0	-	-	21,0
Stratégie de justice autochtone	12,0	-	-	12,0	6,9	2,4	-	9,3
sous-total	**408,4**	-	-	**408,4**	**380,4**	**2,4**	-	**382,8**
Renforcer la sécurité des Canadiens								
Lutter contre le crime organisé	6,1	-	-	6,1	3,2	6,2	0,4	9,8
Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	14,1	-	-	14,1	0,8	7,3	0,3	8,4
Coopération internationale		2,5	-	2,5	-	1,5	-	1,5
Réforme du droit pénal	3,9	-	-	3,9	3,9	-	-	3,9
Service fédéral des poursuites		63,4	-	63,4	-	84,8	-	84,8
Autres initiatives de soutien	12,7	-	-	12,7	38,5	-	-	38,5
sous-total	**36,8**	**65,9**	-	**102,7**	**46,4**	**99,8**	**0,7**	**146,9**
FOURNIR DES SERVICES JURIDIQUES DE GRANDE QUALITÉ AU SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL								
Services juridiques aux ministères clients et gestion des risques juridiques	-	195,3	-	195,3	-	311,3	1,1	312,4
Services législatifs	-	16,6	-	16,6	-	25,8	-	25,8
sous-total	-	**211,9**	-	**211,9**	-	**337,1**	**1,1**	**338,2**
MILIEU DE TRAVAIL PRIVILÉGIÉ								
Programme des communications	-	-	4,0	4,0	-	-	4,3	4,3
Gestion des ressources humaines	-	-	6,9	6,9	-	-	11,6	11,6
Gestion de l'information / Technologie de l'information	-	-	17,6	17,6	-	-	20,7	20,7
Finances, administration et programmes	-	-	12,5	12,5	-	-	14,1	14,1
Autres initiatives de soutien	-	-	38,9	38,9	0,8	0,8	17,5	19,1
sous-total	-	-	**79,9**	**79,9**	**0,8**	**0,8**	**68,2**	**69,8**
TOTAL DU MINISTÈRE	**445,2**	**277,8**	**79,9**	**802,9**	**427,6**	**440,1**	**70,0**	**937,7**

Tableau financier 1 - Sommaire des crédits approuvés

Ce tableau explique la façon dont le Parlement attribue les ressources au Ministère

Besoins financiers par autorisation (en millions de $)

		2003-2004				
Crédit		Total Budget princ. des dépenses	Total des dépenses prévues	Autorisations totales	Autorisations totales reçues ou transférées suite au 12 déc. 2003	Total des autorisations révisées
	Programme d'administration de la justice			4 724,0	(110,0)	4 614,0
1	Dépenses de fonctionnement	346,6	365,4	531,0	(12,0)	519,0
5	Subventions et contributions	381,6	387,4	429,5	(42,6)	386,9
(S)	Ministre de la Justice - Traitement et allocation de voiture	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51,4	50,0	63,8	(1,4)	62,4
(S)	Remboursements de montants crédités aux recettes des années précédentes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
(S)	Dépenses de produits de la cession de biens excédentaires de l'État	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total du Ministère	**779,7**	**802,9**	**1 024,4**	**(56,0)**	**968,4**
	Total des ETP reçus/transférés	(110,0)				

1. Le total du Budget principal des dépenses a été réduit de 103,3 millions de dollars de manière à refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003.
2. Le total des dépenses prévues a été réduit de 113,1 millions de dollars de manière à refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003.
3. Les autorisations totales illustrent que par le processus du Budget supplémentaire des dépenses, le ministère de la Justice a obtenu l'autorisation de dépenser et de recouvrer 115 millions de dollars en 2003-2004.

Tableau financier 1.1

Ce tableau explique l'impact de la réorganisation gouvernementale de décembre 2003 sur le Ministère

Dépenses par autorisation (en millions de $)

Crédit		2003-04 Total des dépenses réelles	Total des dépenses reçues ou transférées suite au 12 décembre 2003	Total des dépenses révisées
	Programme d'administration de la justice			
1	Dépenses de fonctionnement	510,6	(12,0)	498,6
5	Subventions et contributions	419,2	(42,6)	376,6
(S)	Ministre de la Justice - Traitement et allocation de voiture	0,1	0,0	0,1
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63,8	(1,4)	62,4
	Total du Ministère	**993,7**	**(56,0)**	**937,7**
	Total des ETP reçus/transférés		(110,0)	

Le gouvernement a annoncé certains changements organisationnels le 12 décembre 2003, notamment le transfert du Centre national de prévention du crime (CNPC) du ministère de la Justice au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile. Les dépenses prévues et réelles de la Justice au chapitre du CNPC pour la période du 1er avril 2003 au 11 décembre 2003 ont été transférées au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et ne sont pas comprises dans les montants de dépenses inscrits au Rapport sur le rendement ministériel 2003-2004 de la Justice.

Tableau financier 1.2

Ce tableau explique les dépenses prévues et réelles pour les programmes transférés à d'autres ministères lors de la réorganisation gouvernementale de décembre 2003.

Impact des annonces du 12 décembre 2003 (en millions de $)

Crédit	Financement du Centre national de prévention du crime transféré à Sécurité publique et Protection civile Canada	Total estimatif des autorisations	Total estimatif des dépenses pour l'année financière 2003-2004	ETP
	Ministère de la Justice			
1	Dépenses de fonctionnement	(12,0)	(12,0)	(110,0)
5	Subventions et contributions	(42,6)	(42,3)	
(S)	Ministre de la Justice - Traitement et allocation de voiture	0,0	0,0	
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	(1,4)	(1,4)	
	Total transféré / reçu	**(56,0)**	**(55,7)**	**(110,0)**

Tableau financier 2 : Comparaison entre les dépenses prévues et réelles

Dépenses prévues comparées aux dépenses réelles du Ministère, par secteur d'activités (en millions de $)

Secteurs d'activités	ETP[1]	Fonctionnement	Subventions et contributions approuvées	Total des dépenses brutes	Moins : recettes disponibles	Total des dépenses nettes
Services aux clients gouvernementaux						
Dépenses prévues	**2 263,3**	**277,8**	-	**277,8**	**0,0**	**277,8**
autorisations totales	*3 801,0*	*441,3*	*0,0*	*441,3*	*0,0*	*441,3*
dépenses réelles	3 697,4	440,1	0,0	440,1	0,0	440,1
Droit et orientation						
Dépenses prévues[2]	**320,7**	**59,4**	**385,8**	**445,2**	**0,0**	**445,2**
autorisations totales	*290,0*	*68,0*	*386,9*	*454,9*	*0,0*	*454,9*
dépenses réelles	290,0	51,3	376,3	427,6	0,0	427,6
Administration						
Dépenses prévues	**416,2**	**78,3**	**1,6**	**79,9**	**0,0**	**79.9**
autorisations totales	*633,0*	*72,2*	*0,0*	*72,2*	*0,0*	*72.2*
dépenses réelles	626,4	70,0	0,0	70,0	0,0	70,0
Total						
Dépenses prévues	**3 000,2**	**415,5**	**387,4**	**802,9**	**0,0**	**802,9**
autorisations totales	*4 724,0*	*581,5*	*386,9*	*968,4*	*0,0*	*968,4*
dépenses réelles	4 613,8	561,4	376,3	937,7	0,0	937.7
Autres recettes et dépenses						
Recettes non disponibles[3]						
Dépenses prévues						**(3,7)**
autorisations totales						*(147,0)*
dépenses réelles						(141,5)
Coût des services rendus par d'autres ministères[4]						
Dépenses prévues						**47,5**
autorisations totales						*46,1*
dépenses réelles						65,2
Coût net du Programme						
Dépenses prévues						**846,7**
autorisations totales						*867,5*
dépenses réelles						861,4

NOTA : L'augmentation importante du nombre d'ETP en 2003-2004 est surtout imputable à la déclaration des recouvrements de coûts dans les livres du ministère de la Justice plutôt qu'aux ministères-clients et comprend les ETP approuvés dans le Budget supplémentaire des dépenses.

1. Ne sont pas inclus les [illegible] ETP [illegible] pour le Programme des armes à feu [illegible] ETP pour le [illegible], et comprend les ETP approuvés dans le Budget supplémentaire des dépenses [illegible] les autorisations totales et dans les dépenses réelles.

2. Les dépenses prévues ont été réduites de [illegible] M $ au titre des dépenses de fonctionnement et de [illegible] M $ au titre des Subventions et contributions pour refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003. De plus, elles ont été réduites de 12 M $ au titre des dépenses de fonctionnement et de [illegible] M $ au titre des S et C pour refléter le transfert [illegible] le 1er avril 2003.

3. En ce qui concerne les recettes non disponibles, les dépenses prévues et les autorisations totales ont été réduites respectivement de [illegible] M $ et de [illegible] M $ pour refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003.

4. Au poste des coûts des services rendus sans frais [illegible], les dépenses prévues et les autorisations totales ont été réduites de 3,3 M $ pour refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003.

Tableau financier 3 - Comparaison historique du total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles du Ministère, par secteur d'activités (en millions de $)

			2003-2004			
Secteurs d'activités	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	Total du Budget principal des dépenses[1]	Total des dépenses prévues[2]	Autorisations totales[3]	Total des dépenses réelles
Services aux clients gouvernementaux	269,8	313,1	256,3	277,8	441,3	440,1
Droit et orientation	595,6	555,2	452,1	445,2	454,9	427,6
Administration	70,0	73,9	71,3	79,9	72,2	70,0
Total	**935,4**	**942,2**	**779,7**	**802,9**	**968,4**[4]	**937,7**

1. Le total du Budget principal des dépenses a été réduit de 105.2 M $ pour refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003.

2. Le total des dépenses prévues a été réduit de 113.1 M $ pour refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003 et de 56 M $ pour le CNPC.

3. Les autorisations totales reflètent la situation selon laquelle par l'intermédiaire du processus du Budget supplémentaire des dépenses, le ministère de la Justice s'est vu octroyer l'autorisation de dépenser et de recouvrer 145 M $ en 2003-2004 (Services à la clientèle), de même que d'autres initiatives telles que l'aide juridique, le Droit de la famille axé sur l'enfant et d'autres.

4. Des autorisations de l'ordre de 30.7 M $ n'ont pas été dépensées en 2003-2004. De ce montant, 27.3 M $ étaient des Subventions et Contributions qui ne peuvent être reportées.

Tableau financier 5 - Recettes : disponibles et non disponibles

Recettes par secteurs d'activités (en millions de $)

			2003-2004		
Recettes disponibles	0	0	0	0	0
Total des recettes disponibles	0	0	0	0	0
Secteurs d'activités	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Recettes non disponibles					
Services aux clients gouvernementaux	0,0	0,0	0,4	144,2	130,4
Droit et orientation[1]	20,3	20,5	1,7	0,1	6,4
Administration	3,1	7,7	1,6	2,7	4,7
Total des recettes non disponibles	**23,4**	**28,2**	**3,7**	**147,0**	**141,5**

1. Les recettes prévues et les autorisations totales ont été réduites, respectivement, de 16.3M$ et de 18.0 M $ de manière à refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003.

2. Les autorisations totales ont été augmentées de manière à refléter le fait que le Budget supplémentaire des dépenses autorise de dépenser et recouvrer 145 M $ (services à la clientèle).

Tableau financier 6 : Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activités (en millions de $)[1]

Secteurs d'activités	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 Budget principal des dépenses total	 Total des dépenses prévues	 Autorisations totales	 Dépenses réelles totales
Services aux clients gouvernementaux	25,0	48,6	42,8	42,8	51,9	51,9
Droit et orientation	10,3	14,4	10,2	3,8	3,3	3,3
Administration	5,2	9,7	6,0	6,0	7,3	7,3
Total	**40,5**	**72,7**	**57,9**	**52,6**	**62,5**	**62,5**

1. Comprend les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, le traitement et l'allocation de voiture du Ministre, le remboursement des montants portés aux recettes lors d'exercices précédents et la dépense des produits de la cession de biens excédentaires de l'État. Les paiements législatifs ont augmenté en 2002-2003 en raison des nouvelles règles comptables applicables aux dépenses engagées au titre du recouvrement des coûts liés aux régimes d'avantages sociaux des employés.

2. Les dépenses totales prévues pour 2003-2004 ont été réduites de 3 M $ pour refléter le transfert du Programme des armes à feu à SPPCC le 1er avril 2003 et de 1,4 M $ pour le CNPC.

Tableau financier 7.1

Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activités (en millions de $)

Secteurs d'activités	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 Budget principal des dépenses	 Dépenses prévues	 Autorisations totales	 Dépenses réelles
SUBVENTIONS						
Services aux clients gouvernementaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Droit et orientation	30,5	32,6	50,8	5,3	4,0	3,5
Administration	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des subventions	**30,5**	**34,8**	**50,8**	**5,3**	**4,0**	**3,5**
CONTRIBUTIONS						
Services aux clients gouvernementaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Droit et orientation[1]	384,1	389,8	330,8	382,2	382,9	373,1
Administration	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des contributions	**384,1**	**389,8**	**330,8**	**382,2**	**382,9**	**373,1**
Total des paiements de tranfert	**414,6**	**424,6**	**381,6**	**387,5**	**386,9**	**376,6**

1. Le total des dépenses prévues pour 2003-2004 a été réduit de 18 M $ au titre du Programme des armes à feu et de 37,4 M $ au titre du CNPC, pour refléter leur transfert à SPPCC.

2. Les autorisations totales et les dépenses réelles ont été respectivement réduites de 42,8 M $ et de 42,3 M $ pour refléter le transfert du CNPC à SPPCC.

Tableau financier 7.2

Détails des paiements de transfert par secteurs d'activités (en milliers de $)

	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 Dépenses prévues	2003-2004 Autorisations totales	2003-2004 Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Droit et orientation					
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada - Subvention d'administration	18,2	18,2	18,2	18,2	18,2
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Association canadienne des chefs de police, destinée au Comité sur les modifications de la loi	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3
British Institute of International and Comparative Law	7,2	7,2	7,2	5,5	5,5
Académie de droit international de La Haye	8,6	8,6	8,6	6,6	6,6
Fondation canadienne des droits de la personne	26,6	26,6	26,6	26,6	26,6
Institut national de la magistrature	268,3	268,3	268,3	268,3	268,3
Société canadienne des sciences judiciaires	38,6	38,6	38,6	38,6	38,6
Association canadienne des juges des cours provinciales	48,8	100,0	100,0	100,0	100,0
Études juridiques pour les Autochtones	210,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	264,8	308,6	510,6	217,8	217,8
Subventions à l'appui de la stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	0,0	120,7	150,0	0,0	0,0
Subventions à l'appui de l'Initiative des collectivités plus sûres	27 120,3	30 373,2	0,0	0,0	0,0
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	2 224,4	3 259,1	2 968,7	2 968,7	2,626,8
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, des sociétés ou des associations, d'autres organisations sans but lucratif et des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	255,1	213,9	500,0	138,0	134,7
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	0,0	0,0	600,0	200,0	0,0

Tableau financier 7.2 [illegible]

Détails des paiements de transfert par secteurs d'activités (en milliers de $)

			2003-2004		
	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Droit et orientation (suite)					
Subventions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	13,0	46,2	50,0	0,0	0,0
Total des subventions	**30 517,8**	**34 802,6**	**5 260,2**	**4 001,7**	**3 456,5**
CONTRIBUTIONS					
Droit et orientation					
Contributions aux provinces pour soutenir le fonctionnement des régimes d'aide juridique	99 327,5	100 827,5	123 827,5	114 941,5	114 941,5
Contributions pour soutenir les projets pilotes en matière d'aide juridique	573,1	1 672,5	0,0	1 200,0	1 199,9
Contributions aux provinces et aux territoires à l'appui des services de justice aux adolescents	190 993,6	197 990,1	195 702,6	195 702,6	195 702,6
Contributions aux provinces et aux territoires à l'appui des services de justice aux jeunes - programme intensif de réadaptation en garde et en supervision	0,0	0,0	4 897,1	4 897,1	1 520,1
Contributions aux provinces aux termes du Programme d'assistance parajudiciare aux Autochtones	3 997,5	4 833,2	4 833,2	4 729,3	4 729,3
Contributions aux provinces et aux territoires pour le Programme canadien des armes à feu	35 342,8	17 533,7	0,0	0,0	0,0
Contributions en vertu du Fonds de partenariat et d'innovation de la Justice	4 050,9	3 579,8	2 101,6	2 306,8	2 286,2
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	6 242,1	6 859,8	7 400,0	7 050,0	6 873,2
Subventions à l'appui de l'Initiative des collectivités plus sûres	7 063,2	10 687,3	0,0	0,0	0,0
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 770,5	3 859,7	3 359,7	4 742,6	4 742,6
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	8 403,3	13 109,8	14 694,4	13 694,4	9 392,1

Tableau financier [illegible]

Détails des paiements de transfert par secteurs d'activité (en milliers de $)

	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 Dépenses prévues	2003-2004 Autorisations totales	2003-2004 Dépenses réelles
Droit et orientation (suite)					
Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	1 553,4	1 257,1	1 425,0	1 537,0	1 522,6
Contributions à la province de Colombie-Britannique pour le procès Air India	6 607,1	8 750,8	3 800,0	9 409,1	9 409,1
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale	200,0	129,9	0,0	1 175,1	279,2
Contributions aux cas uniques d'aide juridique	0,0	0,0	0,0	50,0	477,3
Contributions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	15 599,3	15 859,9	15 950,0	15 159,0	15 140,0
Contributions versées à l'appui de la mise en œuvre des exigences sur les langues officielles en vertu de la *Loi sur les contraventions*	0,0	2 105,0	2 610,4	3 476,1	3 200,0
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	0,0	0,0	1 600,0	2 780,7	1 717,3
Contribution au Fonds sur la violence familiale	400,0	400,0	0,0	0,0	0,0
Total des contributions	**384 124,3**	**389 836,1**	**382 201,5**	**382 851,3**	**373 133,0**
Total des subventions et contributions	**414 642,1**	**424 638,7**	**387 461,7**	**386 853,0**	**376 589,5**

1. [illegible]
2. [illegible]

Tableau financier 14 - Passifs éventuels

Passif éventuel (en millions de $)	31-03-02	31-03-03	À jour au 31 mars 2004
Réclamations en instance et litiges possibles	3,5	8,4	40,4
Total du passif éventuel	**3,5**	**8,4**	**40,4**

Nota : Trois dossiers de litige représentent 37 M $ de ce passif.

Section VI. Annexes

A. LOIS APPLIQUÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur l'annulation du mariage (Ontario)	L.R.C. 1970, ch. A-14
Loi antiterroriste	L.C. 2001, ch. 41
Loi sur la preuve au Canada	L.R.1985, ch. C-5
Loi sur la Convention Canada-Royaume-Uni relative aux jugements en matière civile et commerciale	L.R.1985, ch. C-30
Loi canadienne sur les prises	S.R.C. 1970, ch. P-24
Déclaration canadienne des droits	L.C. 1960, ch. 44; réimprimé dans le L.R. 1985, appendice III
Loi canadienne sur les droits de la personne	L.R.1985, ch. H-6
Loi sur l'arbitrage commercial	L.R.1985, ch. 17 (2^e supplément)
Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires	L.C. 2002, ch.8
Loi sur les contraventions	L.C. 1992, ch. 47
Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif	L.R.1985, ch. C-50
Loi sur le ministère de la Justice	L.R.1985, ch. J-2
Loi sur le divorce	L.R 1985, ch. 3 (2^e supplément)
Loi sur les biens en déshérence	L.R. 1985, ch. E-13
Loi sur l'extradition	L.C. 1999, ch. 18
Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	L.R.1985, ch. 4 (2^e supplément)
Loi sur la Cour fédérale	L.R.1985, ch. F-7
Loi d'harmonisation n° 1 du droit fédéral avec le droit civil	N° 1, L.C. 2001, ch.4
Loi sur l'enrôlement à l'étranger	L.R. 1985, ch. F-28
Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères	L.R.1985, ch. F-29
Loi sur les criminels fugitifs	L.R.1985, ch. F-32
Loi sur l'identification des criminels	L.R.1985, ch. I-1
Loi sur la Convention relative aux contrats de vente internationale de marchandises	L.C. 1991, ch. 13
Loi d'interprétation	L.R.1985, ch. I-21
Loi sur les juges	L.R.1985, ch. J-1
Loi sur la Commission du droit du Canada	L.C. 1996, ch. 9
Loi sur la réédiction de textes législatifs	L.C. 2002, ch.20
Loi sur le mariage (degrés prohibés)	L.C. 1990, ch. 46
Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantage et d'obligations	L.C. 2000, ch.12
Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle	L.R.1985, ch. 30 (4^e supplément)
Loi sur les langues officielles	L.R.1985, ch. 31 (4^e supplément)
Loi sur les recours consécutifs à une interruption des services postaux	L.R.1985, ch. P-16

Loi sur les lois révisées du Canada	L.R.1985, ch. 40 (3e supplément)
Loi sur les infractions en matière de sécurité	L.R.1985, ch. S-7
Loi sur la protection de l'information	L.R.1985, ch.O-5
Loi sur l'immunité des États	L.R.1985, ch. S-18
Loi sur la révision des lois	L.R.1985, ch. S-20
Loi sur les textes réglementaires	L.R.1985, ch. S-22
Loi sur la Cour suprême	L.R.1985, ch. S-26
Loi sur la Cour canadienne de l'impôt	L.R.1985, ch. T-2
Loi sur la Convention des Nations Unies concernant les sentences arbitrales étrangères	L.R.1985, ch. 16 (2e supplément)
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	L.C. 2002, ch.1 (remplace la Loi sur les jeunes contrevenants, L.R. 1985, ch. Y-1)

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur l'accès à l'information	L.R.1985, ch. A-1 (président du Conseil du Trésor)
Loi sur les connaissements	L.R.1985, ch. B-5 (ministre des Transports)
Code criminel	L.R.1985, ch. C-46 (Solliciteur général du Canada et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire)
Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions	L.R.1985, ch. G-2 (ministres des Finances, de la Défense nationale, des Travaux publics et Services gouvernementaux)
Loi sur la protection des renseignements personnels	L.R.1985, ch. P-21 (président du Conseil du Trésor)

B. RAPPORTS DE RECHERCHE

Les rapports suivants ont été publiés au cours de l'exercice 2003-2004 et sont disponibles à l'adresse suivante : http://canada.justice.gc.ca/en/ps/rs/

Une approche intégrée à la prestation de services en matière d'aide juridique : Réalisation d'une promesse ou perpétuation d'un mythe? par Dianne L. Martin

Expériences correctionnelles des délinquants adultes et juvéniles au Nunavut, par Tammy C Landau, Ph.D.

JusteRecherche – Numéro 9, septembre 2003

Évaluation des initiatives de vulgarisation et d'information juridiques : bibliographie annotée, par Lindsay Cader

Établissement des coûts de la politique en matière de justice : méthodologie et moyens - Sommaire du séminaire, par Owen Lippert

Méthodes de calcul des coûts de la justice - Transcription des délibérations, 9 août 2000

Statistiques sur les armes à feu : tableaux mis à jour, par Kwing Hung, Ph.D.

Les engagements à ne pas troubler l'ordre public et la violence contre les femmes : Une étude de site des effets du projet de loi C-42 sur la procédure, la demande et l'exécution, par George S. Rigakos, Ph.D.

Étude sur l'aide juridique et les langues officielles au Canada, par PRA Inc.

Étude nationale sur les adultes non représentés accusés devant les cours criminelles provinciales
Partie 1 : Vue d'ensemble, par Robert G. Hann et Joan Nuffield, et Colin Meredith et Mira Svoboda
Partie 2 : Rapports des études sur le terrain, par Robert G. Hann et Joan Nuffield, et par Colin Meredith et Mira Svoboda

Analyse des services d'avocats de garde requis selon l'arrêt *Brydges*

Les lacunes en matière de recherche dans la littérature sur la prostitution, par John Lowman, Ph.D.

La vie privée de la victime et le principe de la publicité des débats, par Jamie Cameron

Participation de la victime à la négociation du plaidoyer au Canada : état de la recherche et quatre modèles de réforme, par Simon Verdun Jones et Adamira Tijerino

Opinion des minorités sur la Loi antiterroriste (projet de loi C-36) Étude qualitative, par Les études de marché Créatec+

Repenser l'accès à la justice pénale au Canada : un examen critique des besoins, des réponses et des initiatives de justice réparatrice, par Patricia Hughes et Mary Jane Mossman
JusteRecherche – Numéro 10

Surfer sur la crête de la troisième vague : Redéfinir l'aide juridique en matière pénale à l'intérieur d'un cadre d'accès à la justice, par Ab Currie

Interaction entre les capacités de développement des enfants et l'environnement d'une salle d'audience : Incidences sur la compétence à témoigner, par Louise Sas, Ph.D.

Évolution de la criminalité : état de la recherche – Rapport sommaire, par Stephen Schneider, Ph.D.

Évolution de la criminalité : état de la recherche, par Stephen Schneider, Ph.D.

Le Financement de l'aide juridique à partir de l'approche acheteur-fournisseur, par le professeur Don Flemming

L'efficacité du traitement de la toxicomanie chez les jeunes délinquants, par Craig Dowden

Corrélats de la délinquance autodéclarée : Une analyse de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, par Jeff Latimer, Steven Kleinknecht, Kwing Hung et Tom Gabor

Le traitement des adolescents qui ont des démêlés avec la justice : Nouvelle méta-analyse, par Jeff Latimer, Craig Downden et Kelly Morton-Bourgon

Évaluation du risque et des besoins chez les jeunes contrevenants : un aperçu, par Kelly Hannah-Moffat et Paula Maurutto

Les défis à relever en vue de dispenser des services de justice aux adolescents dans les régions rurales et isolées du Canada, par Joan Nuffield

Rapports produits par la Section de la famille, des enfants et des adolescents

Ententes de garde partagée : entrevues de parents (Étude pilote), préparé par Alderson-Gill & Associates Consulting Inc.

Évaluation du projet pilote de liaison du Programme d'exécution des ordonnances alimentaires de la Colombie-Britannique, préparé par Focus Consultants

Les ententes relatives à la garde des enfants : caractéristiques et répercussions, préparé par Sharon Moyer

Les programmes de participation et de soutien à l'intention des enfants dont les parents se séparent ou divorcent, préparé par Pauline O'Connor

Séparation et divorce très conflictuels : options à examiner, préparé par Glenn A. Gilmour

Gérer les difficultés de contact : une approche axée sur l'enfant, préparé par Rhonda Freeman, Families in Transition, Family Service Association of Toronto

Enquête sur les ordonnances de pensions alimentaires pour enfants : analyse des données de la phase 2 recueillies jusqu'au 31 janvier 2002, préparé par Lorne D. Bertrand, Joseph P. Hornick et Joanne J. Paetsch

Incidence des changements familiaux, de la situation d'emploi et du revenu des parents sur le bien-être économique des enfants : perspective longitudinale, préparé par Céline Le Bourdais, Heather Juby et Nicole Marcil-Gratton

Rapport de recherche sur le droit de la famille au Nunavut, préparé par Kelly Gallagher-Mackay

Recherche sur l'observation des ordonnances de pensions alimentaires pour enfants et des ententes à cet effet à l'Île-du-Prince-Édouard, préparé par Alderson-Gill and Associates Consulting Inc.

Le droit de visite des grands-parents auprès de leurs petits-enfants : analyse juridique, préparé par Dan Goldberg

Le financement fédéral des projets provinciaux et territoriaux en matière de pensions alimentaires pour enfants, d'exécution des obligations alimentaires et des droits de garde et de visite 1997-2001, préparé par le Service d'élaboration des programmes de la Section de la famille, des enfants et des adolescents

Rapports sur les questions touchant les victimes

Créer un cadre favorisant la sagesse de la collectivité : répertoire des services offerts aux victimes d'actes criminels au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, par Mary Beth Levan

Étude dans de nombreux lieux sur les victimes de la criminalité et les spécialistes de la justice pénale partout au Canada, par Prairie Research Associates

Réaction des victimes aux traumatismes, et incidence sur les interventions : examen et synthèse de la littérature, par James Hill – publié à l'été 2004

C. VÉRIFICATIONS ET ÉVALUATIONS

Initiative sur les victimes d'actes criminels, évaluation à mi-mandat, Rapport technique et Rapport sommaire, recommandations et réponse de la direction, février 2003

Étude sur l'incidence des projets de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, phase II, Rapport technique et Rapport sommaire, février 2003

Évaluation finale de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, phase II, Rapport technique et Rapport sommaire, février 2003, Rapport technique, février 2004

Programme canadien de contrôle des armes à feu, Évaluation de la mise en œuvre, Rapport technique et Résumé, avril 2003

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats du Fonds de la *Loi sur les contraventions*, juin 2003

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats du Programme de la Section des services d'aide au droit familial, juillet 2003

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats – Initiative sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme, septembre 2003

Examen de l'efficacité de trois publications sur la VIJ du ministère de la Justice qui ont trait à la violence familiale, septembre 2003

Initiative de lutte contre la violence familiale - Guide du gestionnaire de projet, Mesure du rendement et évaluation, février 2004

D. RAPPORTS À LA DEUXIÈME ET À LA TROISIÈME SESSION DU 37e PARLEMENT

Comités du Sénat (2e session)

1. Sur les droits de la personne
   a. 4e rapport : Améliorer le rôle du Canada dans l'OEA : l'adhésion du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'homme, mai 2003. Aucune réponse requise.

2. Sur les langues officielles
   a. 4e rapport : Langues officielles : perspective de 2002-2003. Étude du plan d'action pour les langues officielles et des rapports annuels du Commissariat aux langues officielles, du Conseil du Trésor et du ministère du Patrimoine canadien. Octobre 2003. Aucune réponse reçue des ministères à ce jour.
   b. 3e rapport : Étudier le rapport intitulé *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*. 28 mai 2003. Réponse du ministère de la Justice, 23 novembre 2003.

Comités permanents de la Chambre des communes (2e session)

3. Sur les langues officielles
   a. Rapport 4 : Une étude sur l'application de la *Loi sur les langues officielles* et la *Loi sur les contraventions*, 9 avril 2003. Réponse fournie en août 2003.

Comités permanents de la Chambre des communes (3e session)

4. Sur la justice, les droits de la personne, la sécurité publique et la protection civile
   a. Rapport 1 : Améliorer la procédure de nomination des juges de la Cour suprême du Canada. 10 mai 2004. Aucune réponse fournie à ce jour.

Personnes-ressources pour de plus amples renseignements

L'honorable Irwin Cotler, ministre de la Justice et procureur général du Canada, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0H8; Tél. : (613) 992-4621

Morris Rosenberg, sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du Canada, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0H8; Tél. : (613) 957-4998

Sheila Bird, directrice générale, Direction des communications, Édifice commémoratif de l'Est, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0H8; Tél. : (613) 957-4221; téléc. : (613) 941-2329

Demandes des médias : Direction des communications, tél. : (613) 957-4222
ATS/ATME : (613) 992-4556; téléc. : (613) 954-0811

Site Web : le site Web du ministère de la Justice est situé à l'adresse suivante :
http://canada.justice.gc.ca